

Université de Montréal

Le cadrage médiatique de la violence dans les manifestations contre la réforme des retraites en France, de janvier à juin 2023.

Par

Elisabeth Saulnier

Département de Communication, Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Maîtrise
en Sciences de la Communication, option générale

Avril 2025

© Saulnier, 2025

Université de Montréal

Unité académique : Département de Communication, Faculté des arts et des sciences

Ce mémoire intitulé

Le cadrage médiatique de la violence dans les manifestations contre la réforme des retraites en France, de janvier à juin 2023.

Présenté par

Elisabeth Saulnier

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Stéphanie Fox

Membre du Jury

Mirjam Gollmitzer

Directrice de recherche

Tamara Vukov

Membre du jury

Résumé

Le cadrage médiatique est un concept récurrent des études médiatiques. Appliqué à l'analyse de la couverture médiatique de questions précises, il permet de comprendre la manière dont les journalistes présentent les informations de manière sélective, façonnant par là une certaine image de la réalité. Le cadrage médiatique a donc le potentiel d'influencer la compréhension publique des événements couverts. Cette caractéristique en fait un paradigme de recherche particulièrement approprié à l'analyse du traitement médiatique des mouvements sociaux, puisque ceux-ci dépendent fortement d'une perception et d'un soutien public favorables.

Ce mémoire propose une analyse du cadrage médiatique des violences liées au mouvement social de 2023 contre la réforme des retraites en France. L'analyse s'appuie sur une méthodologie d'identification systématique de cadres textuels en deux temps. Lors de l'étape inductive, une analyse qualitative a été employée pour identifier et définir les cadres présents dans un échantillon de textes réduit. Ces définitions ont ensuite été appliquées au reste du corpus lors de l'étape déductive. Une attention particulière a également été portée à la présence et au traitement des sources médiatiques comme le signe d'une lutte pour la promotion des cadres. Les articles sélectionnés sont issus de cinq journaux français à forte diffusion : Le Figaro, Le Monde, Libération, Le Parisien/Aujourd'hui en France et Ouest France. L'analyse a permis d'identifier trois cadres concurrents : le cadre de la « violence gratuite », qui présente la violence manifestante comme l'œuvre de groupuscules radicaux motivés par la destruction comme fin en soi, le cadre de la « violence policière », qui souligne l'aspect illégitime et injustifié des actions des forces de l'ordre et les relie à des causes systémiques, et le cadre de la « violence réactive », qui présente la violence manifestante comme une réaction justifiée bien qu'inadéquate au comportement du gouvernement et des forces de l'ordre. Le premier cadre, qui condamne et marginalise les manifestants violents, domine largement la couverture médiatique du mouvement. Ces résultats illustrent l'ancrage de la conception wébérienne de la violence légitime comme monopole d'Etat dans le discours politique et médiatique français. Bien qu'elle reste minoritaire, la présence des deux autres cadres indique cependant une remise en question émergente de cette notion, accompagnée d'une visibilité croissante de la question des violences policières.

Mots-clés : cadrage, médias, manifestations, police, violence, retraites, France, sources.

Abstract

Media framing is a popular concept in media studies. Applied to the analysis of media coverage of specific issues, it allows researchers to understand how journalists selectively present information, thereby shaping a certain image of reality. Media framing therefore has the potential to influence public understanding of the events covered. This characteristic makes it a particularly appropriate research paradigm to analyse the coverage of social movements, since these depend heavily on favourable public perception and support.

This thesis proposes an analysis of the media framing of the violence linked to the 2023 social movement against pension reform in France. The analysis is based on a methodology of systematic identification of textual frames in two stages. In the inductive stage, a qualitative analysis was used to identify and define the frames present in a small sample of texts. These definitions were then applied to the rest of the corpus during the deductive stage. Particular attention was also paid to the question of media sources as a sign of a struggle for frame sponsorship. A selection of articles was taken from five major French newspapers: *Le Figaro*, *Le Monde*, *Libération*, *Le Parisien/Aujourd'hui en France* and *Ouest France*. The analysis identified three competing frames: the 'gratuitous violence' frame, which presents protest violence as the work of radical groups motivated by destruction as an end in itself; the 'police violence' frame, which emphasises the illegitimate and unjustified nature of the police's behaviour and ties it to systemic causes; and the 'reactive violence' frame, which presents protestor's violence as a justified if inadequate reaction to the behaviour of the government.

The first frame, which condemns and marginalises violent demonstrators, largely dominated media coverage of the movement. These results show that the Weberian concept of legitimate violence as a monopoly of the state is firmly entrenched in French political and media discourse. However, the presence of the other two frames also points to emerging challenges to this notion, accompanied by a growing visibility of the issue of police violence.

Keywords: media framing, demonstration, France, police, violence, media, frame sponsorship.

Table des matières

Résumé	3
Abstract	4
Table des matières	5
Liste des tableaux	9
Liste des figures	9
Liste des sigles et abréviations	9
Introduction	10
Chapitre 1 – Cadre théorique	13
1.1. Le cadrage médiatique : revue d’un champ d’études fragmenté.....	14
1.1.1. Vers une conceptualisation unifiée ?.....	15
1.1.2. Les effets du cadrage, une approche contestée	18
1.2. Cadrage et pouvoir : les apports des études culturelles et de l’approche critique.....	20
1.2.1. La promotion des cadres	23
1.2.2. La hiérarchie des influences.....	26
1.2.3. L’indexation et la responsabilisation sociale	28
1.3. La (dé)légitimation discursive de la violence	30
1.3.1. L’importance du cadrage dans la légitimation de la violence.....	32
1.3.2. Une note sur le paradigme des manifestations.....	33
Chapitre 2 – Les mouvements sociaux et la promotion des cadres en France	34
2.1. Une profession en transformation	35
2.2. L’évolution des mouvements sociaux et du maintien de l’ordre	39
2.2.1. Les années 2000 et le retour de la violence manifestante	42
2.2.2. Le nouveau durcissement du maintien de l’ordre	43

2.2.3.	Un besoin croissant de contrôle de l'image	45
2.2.4.	La violence manifestante : vers la fin d'un tabou ?.....	46
2.3.	Une lutte pour la perception	47
2.3.1.	Les nouvelles stratégies de communication policière	50
2.3.2.	La promotion des cadres par les manifestants.....	54
2.3.3.	Une publicité subie.....	56
2.3.4.	Quelle promotion des cadres par les manifestants violents ?.....	58
2.4.	Contexte – le mouvement contre la réforme des retraites	60
2.4.1.	L'évolution du recours à la violence	62
2.5.	Problématique.....	63
Chapitre 3 – Méthodologie.....		66
3.1.	Une profonde fragmentation méthodologique	67
3.1.1.	Inductive ou déductive ? Deux approches de l'analyse qualitative de cadres ...	68
3.1.2.	Les limites de l'analyse qualitative	68
3.2.	Fiabilité et validité de l'analyse de cadres	69
3.3.	Les apports méthodologiques de la recherche critique	71
3.4.	Catégories d'analyse	73
3.5.	Sélection et collecte des données	73
Chapitre 4 – Analyses de cadres et discussion des résultats		76
4.1.	Etape inductive.....	76
4.1.1.	Méthodologie	76
4.1.2.	Résultats de l'analyse inductive	80
4.1.2.1.	Cadre 1 : « la violence gratuite ».....	83
4.1.2.2.	Cadre 2 : « la violence policière ».....	86
4.1.2.3.	Cadre 3 : « la violence réactive »	88

4.2.	Etape déductive	90
4.2.1.	Analyse qualitative : discussion des résultats	91
4.2.1.1.	Sous-cadre : « Forces de l'ordre à bout ».....	91
4.2.1.2.	Le rôle des mécanismes de cadrage	93
4.2.1.3.	Le cadrage visuel.....	95
4.2.1.4.	Un traitement multiforme et souvent superficiel de la violence	95
4.2.1.5.	L'attribution de la responsabilité.....	97
4.2.1.6.	Les définisseurs premiers de la réalité	99
4.2.1.7.	Une délégitimation fondamentale pour une dépolitisation partielle	102
4.2.1.8.	Des violences policières invisibles.....	104
4.2.1.9.	L'alignement des cadres sur le discours officiel	105
4.2.2.	Analyse quantitative : résultats et discussion	106
4.2.2.1.	Une hétérogénéité inattendue	107
4.2.2.2.	La cristallisation des cadres.....	109
4.3.	Discussion des résultats de l'analyse : implications sociales	111
4.4.	Limites de l'analyse et suggestions pour de futures applications	113
	Conclusion.....	116
	Références bibliographiques	119
	Annexes.....	142
1.	Livre de code utilisé pour l'analyse (catégories opérationnalisées).....	142
2.	Evolution des cadres dans le temps (période complète)	144
3.	Liste des articles analysés	145

Liste des tableaux

Tableau 1	Matrice de cadres	81
------------------	-------------------------	----

Liste des figures

Figure 1	<i>Fréquence d'apparition et évolution des cadres dans le temps.</i>	107
Figure 2	<i>Répartition des cadres par organe de presse.</i>	107
Figure 3	<i>Fréquence d'apparition du cadre de la violence réactive.</i>	110

Liste des sigles et abréviations

T.I. Traduction libre de l'anglais vers le français.

Introduction

Le cadrage médiatique est un concept récurrent dans les études médiatiques. Depuis les travaux fondateurs d'Entman (1993), le cadrage est généralement défini comme une interprétation spécifique et choisie d'un événement par les journalistes qui le couvrent. Appliqué à l'analyse de la couverture de conflits sociaux, ce paradigme permet de tirer des conclusions convaincantes sur la manière dont les journalistes sélectionnent et présentent les informations de façon à transmettre une image spécifique des événements et des acteurs impliqués. Rien d'étonnant donc à ce que les vingt dernières années aient vu une véritable prolifération de la littérature sur le cadrage de mouvements sociaux en tous genres. En dépit de ce foisonnement, on observe un nombre étonnamment réduit de travaux portant sur le paysage politique français. Or, ce dernier se démarque par une véritable culture de la manifestation comme moyen d'expression politique routinier. Les dix dernières années ont notamment été ponctuées de mobilisations au niveau national, souvent accompagnées de fortes tensions. Afin de pallier cette lacune, ce mémoire propose une analyse du cadrage médiatique de la violence liée au mouvement contre la réforme des retraites en France, de janvier à juin 2023.

Depuis la présentation de l'avant-projet de loi sur la réforme des retraites début janvier, les manifestations se sont succédé à travers le pays, réunissant souvent un nombre record de participants. Au-delà de cette ampleur historique, le mouvement a défrayé la chronique par les affrontements répétés opposant les manifestants et les forces de l'ordre, ainsi que par le degré de violence dont ont fait preuve les différents acteurs. La présence croissante sur le terrain d'acteurs radicalisés usant de tactiques de type *black blocs*, couplée à l'évolution de la doctrine française du maintien de l'ordre, ont contribué à une montée en intensité, en gravité et en fréquence des incidents violents, poussant la question des violences à monopoliser l'espace médiatique pendant plusieurs semaines. Cette hyperfocalisation médiatique a suscité des réactions partagées, ainsi que de nombreuses critiques. Les médias dominants du paysage français ont notamment été accusés de couvrir les événements de manière biaisée de façon à minimiser ou justifier les actes commis par les manifestants, ou encore d'occulter le caractère violent du maintien de l'ordre policier. Ce clivage dans la réception est le reflet d'une opinion publique profondément divisée autour du sujet des violences policières et manifestantes.

Le débat, qui ressurgit lors de chaque mouvement social majeur, se concentre particulièrement sur la légitimité de l'usage de la force par ces deux groupes et renvoie à des conceptions divergentes de la violence politique. Communément associée au concept de « monopole d'Etat sur la violence physique légitime » (Weber, 1963, pp. 86-87), la première qualifie toute violence comme à la fois illégale et illégitime, à l'exception de la contrainte par la force physique sanctionnée par l'Etat et exercée par des acteurs autorisés (forces de l'ordre, armée...) en son nom. Cette conception de la violence fait notamment l'objet d'une circulation proactive par le biais de la communication gouvernementale ainsi que par les institutions policières, qui se double d'un travail actif de refocalisation de l'attention médiatique sur les violences manifestantes (Reuflet, 2023 ; Herzbrun-Dayan et al., 2022).

A l'inverse, une portion croissante des critiques dirigées envers les actions des forces de l'ordre considère cette légitimité comme conditionnelle, soit dépendante de facteurs tels que l'adéquation des moyens employés et la justification pour l'usage de la force. Les violences manifestantes, par nature illégales, se révèlent tout aussi controversées : là où leurs critiques (et l'Etat) ne leur accordent aucune légitimité, une partie de l'opinion publique tend à les excuser, sinon à les défendre comme moyen de revendication politique légitime face à la violence d'Etat (Wieviorka, 2022 ; Braud, 1993 ; Dupuis-Déri, 2004).

Au-delà de l'éventuelle légitimité des actes en question, c'est leur *légitimation* discursive et médiatique à travers le cadrage qui nous intéresse. De fait, plus que le degré de violence effectif, c'est la perception de cette violence qui affecte la légitimité et le soutien public accordé aux différents acteurs. Les manifestations deviennent alors un véritable lieu de lutte pour la perception, où les acteurs tentent simultanément de se présenter comme non-violents ou justifiés dans leurs actes, et de refocaliser l'attention sur la violence du « camp opposé ». Les médias sont ici appelés à jouer un rôle fondamental, puisqu'il est impossible pour les individus d'obtenir une image claire et exhaustive des événements, en particulier dans un contexte de manifestations régulières étendues à l'ensemble du territoire. Ainsi, pour les forces de l'ordre comme pour les manifestants, la promotion réussie de cadres médiatiques demeure l'un des meilleurs moyens d'essayer de contrôler la perception de leur usage de la force et de légitimer leurs modalités d'action.

Notre analyse permet donc d'examiner dans quelle mesure le discours médiatique contribue à légitimer l'usage de la force policier, ou s'il favorise la remise en cause de l'ordre établi en

présentant la violence comme moyen de contestation acceptable ou justifié. L'analyse se concentrera particulièrement sur la question de la promotion des cadres par les différents acteurs.

L'analyse repose sur une analyse de discours visant à identifier les cadres médiatiques présents dans un corpus de textes. Celui-ci est constitué d'articles de presse tirés de six organes de presse français à forte diffusion. Les articles ont été publiés pendant la période de contestation début 2023, et traitent spécifiquement des violences liées au mouvement social. La méthodologie principale est une analyse qualitative de discours adaptée à l'identification des cadres textuels suivant la méthode préconisée par Van Gorp (2010). Celle-ci s'effectue en deux étapes (inductive et déductive) afin de garantir un niveau de fidélité et de validité le plus élevé possible. L'étape inductive s'applique à un nombre réduit de textes sélectionnés aléatoirement, dans le but d'identifier une liste de cadres. L'étape déductive vise à analyser la fréquence d'apparition de ces cadres au sein du corpus dans son ensemble. L'identification des cadres correspond à un processus d'identification systématique des différentes composantes des cadres. Parmi ceux-ci, on distingue les mécanismes de cadrage (soit les éléments démontrables qui contribuent à la « structure narrative et rhétorique du texte ») (Van Gorp, 2010, p. 11, T.1.) et les mécanismes de raisonnements, qui permettent à un texte de cadrer une question spécifique en présentant le problème, ses causes et solutions éventuelles, et en appliquant un jugement moral. L'analyse de discours permet de faire émerger des schémas regroupant ces éléments de manière systématique, appelés cadres (Matthes et Kohring, 2008). Cette étape sera suivie par une analyse quantitative des résultats, permettant de mettre en évidence certains schémas notables dans la distribution des cadres dans le temps et selon chaque média analysé.

Chapitre 1 – Cadre théorique

Comme je l'ai mentionné dans mon introduction, mon analyse de la couverture médiatique du mouvement s'appuiera sur les outils conceptuels et méthodologiques issus des études sur le cadrage médiatique. Le cadrage est un concept récurrent de la recherche en journalisme et en études médiatiques (von Sikorski et Matthes, 2020). Cette popularité peut en partie s'expliquer par le foisonnement d'approches attachées au champ. Le concept de cadrage englobe en effet un ensemble de notions et de perspectives variées, conduisant à une forte fragmentation du champ d'études, elle-même caractéristique de la nature interdisciplinaire des études en communication (Reese, 2008 ; Linström et Marais, 2012 ; Gingras, 2010). Le terme « cadrage » peut ainsi désigner un concept, une approche théorique, une théorie d'effets médiatiques, un paradigme de recherche, ainsi qu'une méthodologie d'analyse (ibid. ; Hamdy et Gomaa, 2012). Si cette fragmentation présente des désavantages majeurs dont nous parlerons en détail, elle offre également une grande flexibilité et permet d'appliquer le concept de cadrage à de nombreux objets d'études ainsi qu'à d'autres disciplines.

Au-delà d'un bref survol du champ d'études, ce chapitre vise à établir des liens entre le champ du cadrage et un autre courant majeur des études modernes en communications, à savoir le courant critique culturel, qui se caractérise entre autres par son intérêt pour le rôle des questions de pouvoir dans la production et la circulation des textes (Gingras, 2010). Ce travail rejoint les efforts d'auteurs tels qu'Entman (1993) ou Carragee et Roefs (2004) pour redonner aux notions de domination et d'idéologie une place centrale dans les analyses de cadres.

Le choix d'aborder le cadre théorique de mon travail avant la revue de littérature (chapitre 2) est motivé par le fait que certains concepts introduits au présent chapitre (notamment la promotion des cadres et la hiérarchie des influences) sont indispensables pour comprendre les implications de certains phénomènes abordés dans la revue de littérature. De plus, l'éclatement du champ de recherches rend également indispensable un survol de la littérature existante sur le cadrage avant d'établir le cadre théorique au présent chapitre, brouillant les frontières entre ces deux étapes du mémoire.

1.1. Le cadrage médiatique : revue d'un champ d'études fragmenté

Si le concept de cadrage a depuis été mobilisé par des disciplines variées, il trouve son origine dans l'approche sociologique de l'interactionnisme symbolique d'Erving Goffman. Pour Goffman (1974, p. 21, t.l.), les cadres sont des principes organisateurs centraux, des « schémas d'interprétation » qui permettent aux individus de percevoir, d'organiser et de catégoriser activement les événements et expériences. Dans l'approche goffmanienne, les événements et les expériences n'ont pas de signification en soi : le cadrage correspond donc à un travail interprétatif, qui nous permet de leur accorder une signification. Ce processus interprétatif est influencé par divers facteurs contextuels et individuels, tels que notre connaissance préalable de l'évènement, nos schémas cognitifs, ou encore notre environnement social et culturel : les significations produites par le cadrage sont donc négociables, et sujettes à des interprétations différentes (Goffman, 1974 ; Snow et al., 2007 ; Linström et Marais, 2012 ; Pan et Kosicki, 1993). Dans la lignée de cette conception, Reese (2008) définit les cadres comme des « principes organisateurs centraux » (p. x, t.l.), « opérant symboliquement pour structurer le monde social de manière signifiante » (p. 11, t.l.).

Reprenant cette conceptualisation sociologique pour l'adapter aux études médiatiques, Gitlin (1980, p. 7, t.l.) décrira les cadres comme des « schémas persistants (...) de sélection, de mise en relief et d'exclusion » de certains aspects d'une information dans un ensemble de textes médiatiques, afin de la rendre plus susceptible d'être adoptée comme cadre interprétatif. Ces schémas (*patterns*) tacites permettent donc une (ré)organisation cohérente des discours autour d'une idée centrale, facilitant par là la construction de la réalité politique par les journalistes en influençant notre compréhension de « ce qui existe, ce qui se passe, et ce qui importe » (Gitlin, 1980, p. 6, t.l. ; Bonner, 2009). Cette conception, dite constructionniste (Van Gorp, 2010 ; Pan et Kosicki, 1993), influencera par la suite un large pan des études sur le cadrage, qui s'intéressent à la manière dont les « individus et les groupes créent la réalité sociale activement à partir de différentes sources d'information » (Van Gorp, 2010, p. 1, t.l.). Dans cette perspective, le traitement médiatique vient avant tout apporter une couche d'interprétation supplémentaire aux évènements (*ibid.*). Plusieurs auteurs s'inscrivant dans cette approche constructionniste prônent par ailleurs une conception divergente du cadrage, qui s'intéresse moins à la dimension politique ou idéologique du cadrage qu'à son aspect culturel. Les cadres médiatiques émergent de l'application de récits (*narratives*), soit des structures rhétoriques ou des lignes de raisonnement circulant dans

un environnement culturel donné (ibid. ; Fisher, 1997 ; Downs, 2002)¹. Les médias et le public appartenant à un même système culturel ont ainsi accès aux mêmes schémas ou cadres culturels : les communicateurs font donc appels à des cadres précis, non pas dans le but de façonner la définition des événements dans une direction choisie, mais parce que ces cadres résonnent avec leurs schémas culturels.

Au-delà de ses origines sociologiques, la versatilité du concept a permis l'émergence d'approches ancrées dans d'autres domaines. Parmi celles-ci, les principales applications concernent la psychologie cognitive, la linguistique et la science politique (Pan et Kosicki, 1993). La nature relativement intuitive de la notion de cadrage médiatique en a fait un concept extrêmement répandu dans les études en communication (Benford et Snow, 2000). Cette popularité s'explique également par l'applicabilité du concept à tous types de couverture médiatique²- une caractéristique qui a très tôt engendré une tendance regrettable du champ vers l'adoption de paradigmes à vocation « universelle », faisant abstraction des contextes nationaux, organisationnels ou socioculturels des analyses.

1.1.1. Vers une conceptualisation unifiée ?

Avec la prolifération de travaux contribuant à l'état épars de la recherche sur le sujet, les études sur le cadrage médiatique ont suivi deux directions divergentes (Benford et Snow, 2000). Certains acceptent cette fragmentation comme une caractéristique inhérente et immuable du champ d'études : ainsi, plusieurs contributeurs majeurs de la recherche sur le cadrage, tels que D'Angelo (2006) et Reese (2006, p. 148) à sa suite, appellent à en tirer parti en considérant le cadrage non pas comme une théorie unifiée à vocation universelle, mais comme un « modèle de rapprochement » (*bridging model*, t.l.), qui permet de rapprocher les différents aspects du champ de la communication (« quantitatif et qualitatif, empirique et interprétatif, psychologique et sociologique », ibid., p. 148, t.l.) tout en revendiquant une approche interdisciplinaire du cadrage. On retrouve surtout des échos de cette perspective dans les études sur les effets du cadrage, qui, à l'instar des débuts du champ

¹Van Gorp (2010) donne ainsi l'exemple d'un cadrage de la pauvreté qui reflète diverses conceptions culturellement et socialement partagées des sans-abris (comme victimes de leur environnement et des inégalités structurelles, ou bien responsables de leur condition).

²La plupart des travaux concernent la télévision et la presse écrite ou numérique, mais on trouve également un nombre de travaux grandissants sur le cadrage sur les réseaux sociaux, et même une minorité de travaux sur le cadrage photojournalistique ou radiophonique (Douai, 2014 ; Hargitai, 2021).

de la communication sur les effets des médias, s'appuie particulièrement sur des notions tirées de la psychologie cognitive (Pan et Kosicki, 1993 ; Gingras, 2010). A l'inverse, d'autres auteurs, tels que Scheufele (2004) ou Van Gorp (2010), se sont efforcés de clarifier et de rassembler les différentes théories sur le cadrage, dans le but d'offrir une conceptualisation universelle du concept. Ces efforts s'inscrivent dans un mouvement de disciplinarisation des études en communication, visant à synthétiser et unifier les connaissances et théories communicationnelles et à séparer le champ d'autres disciplines connexes, telles que la sociologie et la psychologie (Gingras, 2010 ; Entman, 1993). Parmi ces auteurs, Entman sera l'un des premiers (et possiblement le plus influent) à proposer une conceptualisation unifiée et cohérente de ce « paradigme fracturé » (1993, p. 51, t.l.), depuis reprise et adaptée par un large pan des études médiatiques.

Selon Entman, l'élaboration et la création de cadres médiatiques sont des aspects intrinsèques du processus journalistique. Dès lors qu'un événement est abordé sous un angle journalistique, un cadre lui est appliqué pour faciliter sa compréhension (Schulenberg et Chénier, 2014). Le processus de cadrage médiatique s'articule autour de deux éléments clés : la sélection de certains aspects d'une « réalité perçue » (soit certaines informations) et leur mise en avant au sein d'un texte médiatique (Entman, 1993, p. 52, t.l.). On peut donc définir un cadre médiatique comme une interprétation et une présentation spécifique et choisie d'un événement donné par les journalistes qui le couvrent, permettant une construction sélective de la réalité (ibid. ; Matthes et Kohring, 2008). Le cadrage fonctionne sur deux niveaux : en sélectionnant un aspect de la réalité à présenter, le journaliste choisit d'en omettre d'autres. A l'origine du cadrage, les journalistes effectuent donc un jugement (conscient ou non) quant à l'importance et la valeur des informations. La notion de cadrage implique donc la présence d'une intention spécifique, d'un public cible et d'un effet souhaité ou du moins attendu. Cette conceptualisation se détache de l'approche constructionniste mentionnée ci-dessus, notamment en ce qu'elle accorde une agentivité supérieure aux journalistes dans la sélection et la production de cadres (Downs, 2002).

Les facteurs susceptibles d'influencer la sélection et la mise en place d'un cadre sont multiples et contextuels. Le processus de décision des journalistes est guidé par les cadres qui structurent leurs systèmes de croyance, eux-mêmes influencés par des facteurs tels que la perception de leur rôle ou leur proximité au pouvoir (Entman, 1993 ; Scheufele, 1999 ; Linström et Marais, 2012 ; Bonner, 2009). En particulier, l'environnement socioculturel et professionnel des journalistes semble jouer

un rôle prépondérant : comme l'expliquent Wichgers, Jacobs et van Spanje (2021, p. 676, t.l.), « l'agentivité des journalistes (...) est façonnée par leur environnement » et les contraintes organisationnelles et idéologiques qui y sont liées. Selon Tromble et Meffert (2016), la sélection des cadres émerge de la tension entre les normes journalistiques et les pressions professionnelles auxquelles les journalistes sont confrontés. Les journalistes sont ainsi tiraillés entre la recherche d'un certain niveau « d'objectivité », qu'ils tentent d'obtenir en sélectionnant des cadres qui « s'opposent » ou s'équilibrent mutuellement (ibid., p. 5081, t.l.), et leurs contraintes organisationnelles et économiques, qui les poussent à choisir des cadres sensationnalistes ou dramatiques, plus susceptibles d'attirer l'attention du public. Cependant, il est à noter que la perception du rôle des journalistes et les attentes ou les contraintes qui façonnent leur travail varient sensiblement selon leur environnement national et culturel (Lanosga et al., 2017 ; Donsbach, 2008 ; Rollwagen et al., 2017)³. Comme nous le verrons dans le chapitre 2, il est donc possible de formuler des hypothèses quant au processus de cadrage d'un groupe de journalistes donné sur la base de l'analyse de facteurs tels que leurs conditions d'exercices, leur proximité au pouvoir, ou encore le contexte socio-culturel plus large.

Ce lien entre les conditions d'exercice des journalistes et la production des cadres est l'une des différences principales entre les notions de cadre et celles d'angle ou de biais journalistique. Ces termes sont parfois utilisés de manière interchangeable, témoignant d'une certaine confusion conceptuelle : Fourie (2001, p. 305) décrit ainsi le cadrage comme « the influence on the public of news angles used by journalists ». Or, tandis qu'un angle ou un biais s'appliquent de manière ponctuelle (au « cas-par-cas »), le cadrage est un processus régulier. Sa nature récurrente permet aux journalistes « de traiter de larges volumes d'information rapidement et de les formater de manière routinière pour les transmettre efficacement au public » (Gitlin, 1980, p. 7, t.l. ; Van Gorp, 2010 ; Reese, 2008). Le concept de cadre permet une analyse plus subtile de la présentation des informations, qui se détache du paradigme binaire « objectivité [versus] biais » (Tankard, 2001, p. 96, t.l.) et reconnaît la capacité d'un texte à définir une situation et les points centraux d'un débat.

³ Les journalistes anglo-saxons ont ainsi plus tendance à se percevoir comme des « informateurs » objectifs et neutres, tandis que les journalistes francophone se considèrent davantage comme membres d'un quatrième pouvoir, dont les rôles sont fortement politisés et incluent entre autres la mise à l'agenda de sujets sociaux importants, la sensibilisation des citoyens pour leur permettre de prendre des décisions éclairées, et une contribution interventionniste aux évolutions sociales (Rollwagen et al., 2017).

Comme nous venons de le voir, les définitions du cadrage sont multiples, et difficiles à synthétiser. Pour les besoins de ce travail, mon analyse s'appuiera donc sur la conceptualisation suivante : pour être désigné en tant que tel, un cadre doit correspondre à un schéma spécifique reprenant un concept socialement ou culturellement partagé ; mais il doit également persister dans le temps, être réutilisé de manière routinière, et être le résultat d'une lutte pour la définition des événements impliquant plusieurs acteurs sociaux (Linström et Marais, 2012 ; Carragee et Roefs, 2004 ; Van Gorp, 2010 ; Entman 1993 ; Gitlin, 1980).

1.1.2. Les effets du cadrage, une approche contestée

Le cadrage médiatique est un processus dynamique en plusieurs étapes, qui agit au niveau discursif, textuel et cognitif (Hamdy et Gomaa, 2012 ; Pan et Kosicki, 1993). Le processus de cadrage correspond à l'interaction entre les structures interprétatives intégrées aux discours (« cadres communicationnels » [t.l.]) et les structures cognitives individuelles (cadres cognitifs ou « frames in thought »), qui nous servent à interpréter et comprendre les informations (Druckman, 2011, p. 283 ; Fridkin et al., 2017 ; Entman, 1993). Cependant, la question de l'impact effectif de cette interaction demeure une question controversée au sein du champ d'études.

Dans la lignée des débuts des études en communication, focalisés sur les questions d'influence et de mesure des effets médiatiques, un grand nombre de travaux sur le cadrage se sont intéressés à l'étude de la réception du cadrage et de ses effets sur les comportements et attitudes collectifs et individuels (Gingras, 2010 ; Scheufele, 2004). Mais à mesure que le champ s'est détaché de la tendance positiviste des premières interprétations sur les effets médiatiques, la recherche sur le cadrage a également adopté une approche plus nuancée de la question. Cette évolution est notamment liée à une prise de conscience de la difficulté de mesurer précisément les effets du cadrage. En effet, la manière dont un cadre donné sera traité par le récepteur est affectée par le système de croyance et les cadres que celui-ci emploie pour traiter les informations, qui peuvent ne pas refléter l'intention du communicateur (Entman, 1993). Outre ces différences individuelles, la forte diversité de facteurs culturels ou contextuels susceptibles d'affecter le traitement d'un cadre (les connaissances politiques, la compétition entre les différents cadres, les prédispositions et expériences personnelles...) rendent ses effets fortement délicats à mesurer au niveau individuel, et offrent des résultats difficilement généralisables à l'ensemble d'un groupe social (ibid.).

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, l'une des caractéristiques principales du cadrage médiatique est sa nature routinière, liée aux contraintes professionnelles des journalistes. Les cadres permettent un traitement journalistique plus efficace de questions similaires, et facilitent leur compréhension auprès du public. Iyengar (1991) note ainsi que le cadrage est particulièrement susceptible d'influencer la perception de questions complexes d'ordre public ou politique telles que les mouvements sociaux, puisqu'il facilite également leur traitement par les récepteurs. De plus, si la recherche sur le cadrage ne lui reconnaît ainsi pas un effet mécanique ou universel, elle s'accorde sur le fait qu'il est susceptible d'affecter la manière dont la plupart des récepteurs remarquent, comprennent et se souviennent d'une information ainsi que les conclusions qu'ils en tirent (Entman, 1993). En particulier, plus un cadre est familier car fortement présent dans un environnement socioculturel et réutilisé de manière routinière pour traiter les questions similaires sur une période de temps limitée, plus il est susceptible d'être remarqué par les individus, gardé en mémoire et réutilisé pour traiter les informations similaires à l'avenir (Benford et Snow, 2000 ; Harsin, 2015).

Ainsi, l'intérêt du champ de recherches pour l'analyse de la couverture médiatique d'événements impliquant des acteurs divergents s'explique en partie par l'influence potentielle des cadres employés sur la perception publique de leurs actions, et par extension sur le soutien qui leur est accordé. Cette capacité du cadrage à (potentiellement) influencer la perception publique explique en partie l'importance traditionnelle des analyses de la couverture médiatique des mouvements sociaux au sein du champ de recherches sur le cadrage. En tant qu'événements, les mouvements sociaux représentent en effet une véritable lutte pour la construction de la réalité par la perception publique (Snow et al., 2019), qui implique des acteurs variés aux intérêts divergents, voire opposés : les manifestants, les syndicats, les forces de l'ordre, l'Etat... Tous ces groupes ont intérêt à influencer autant que possible la couverture médiatique afin de promouvoir une définition des événements qui leur est favorable. Or, le cadrage médiatique n'est pas neutre, et tend à favoriser des acteurs ou des idées spécifiques. En effet, bien qu'un pan de la recherche tende à conceptualiser les cadres comme une simple fenêtre sur un aspect de la réalité ou la sélection d'un point de vue donné par les journalistes (Van Gorp, 2010), un nombre croissant d'auteurs se détache de cette perception pour s'intéresser aux jeux d'influence et de pouvoir au centre du processus de production et de réception des cadres. Dans la lignée de ces travaux, ancrés dans une tradition de

pensée critique, ce projet de mémoire considère le cadrage comme indissociable des questions d'idéologie et de pouvoir social et politique (Carragee et Roefs, 2004).

1.2. Cadrage et pouvoir : les apports des études culturelles et de l'approche critique

Comme nous l'avons évoqué précédemment, l'approche épistémologique adoptée par les chercheurs est indissociable de la conceptualisation des cadres autour de laquelle s'articule l'analyse. Une étude ancrée dans une approche constructionniste s'appuiera par exemple sur une théorisation des cadres comme le résultat d'un processus commun d'interprétation et de création de la réalité sociale au moyen de différentes sources d'information. Le cadrage est alors considéré comme une étape de plus dans le travail d'interprétation de la réalité par les journalistes (Van Gorp, 2010).

Les trente dernières années ont vu une explosion du nombre de travaux sur le cadrage médiatique, qui s'accompagne d'une évolution des tendances majeures du champ. Les travaux récents sont souvent marqués par un « biais descriptif » (Benford, 2007, p. 409, t.l.), qui s'intéresse uniquement à l'analyse et à la « mesure » (Matthes et Köhring, 2008, p. 263, t.l.) des cadres présents dans les textes, sans chercher à les relier à des considérations plus larges sur les questions de pouvoir. Le cadrage n'est plus théorisé comme un processus en plusieurs étapes impliquant des acteurs multiples, mais pour ainsi dire comme un « fait accompli », une simple manière de présenter les informations qui influe sur leur réception et les conclusions que le public en tire (Carragee et Roefs, 2004). En dépit de ses apports conséquents, ce courant montre une tendance regrettable à négliger la question de la production des cadres. Or, comme nous le verrons plus en détail par la suite, le processus de sélection et d'application du cadrage est le résultat d'une interaction complexe entre les jeux de pouvoirs externes à la profession et les considérations idéologiques qui influent sur les choix des journalistes. Cette tendance est symptomatique de « l'abandon des questions de pouvoir » (Carragee et Roefs, 2004, p. 214, t.l.) et d'idéologie par tout un pan de la recherche récente sur le cadrage, qui préfère se pencher sur les questions de visibilité médiatique ou encore les routines journalistiques à l'origine de la sélection d'un cadre donné.

Même lorsqu'elle s'intéresse aux relations de pouvoir, la recherche existante tend à adopter une approche mécaniste, qui tend à occulter les efforts collectifs et individuels des différents acteurs pour influencer le cadrage, au profit d'une vision monolithique du système médiatique comme outil de protection du statu quo (DeCillia et McCurdy, 2020). Cette tendance est illustrée par la

popularité du paradigme des manifestations, qui domine une large portion de la recherche existante : théorisé par McLeod (2007), ce concept veut que l'attention médiatique portée à un mouvement social nuise ultimement à ses chances de réussite, puisqu'elle conduit invariablement à un cadrage négatif et délégitimant, qui s'aligne sur la définition officielle des événements se concentre uniquement sur les aspects négatifs et violents des manifestations. La tendance déterministe de ce paradigme nuit à une compréhension plus fine du processus de cadrage, et fait écho à la critique de Carragee et Roefs (2004), selon laquelle la recherche sur le cadrage tend à négliger la nature dynamique des relations de domination et d'interdépendance entre les différents acteurs. Dans la lignée de ces auteurs, le présent projet considère le cadrage comme le résultat d'une lutte pour la définition de la réalité par le biais de la couverture médiatique entre les différents acteurs concernés, qui aboutit à la sélection d'un cadre aux dépens de cadres alternatifs, favorisant certains acteurs.

La présente analyse vise à pallier cette double lacune en se concentrant sur la capacité du cadrage à naturaliser une certaine conception de la violence susceptible de servir les intérêts des acteurs concernés par la couverture médiatique d'un événement donné, ainsi qu'à la lutte pour la définition de la réalité à l'origine de la sélection des cadres. Le projet adoptera ainsi une perspective critique, ancrée dans l'approche des études culturelles, et s'intéressera particulièrement au rôle du discours médiatique dans la reconduction et le maintien des relations de pouvoir par la reproduction des discours dominants (Gingras, 2010 ; Daigneault Boucher, 2022 ; Jaworski et Coupland, 2014). L'approche critique, par l'attention qu'elle prête au discours, se prête particulièrement à l'étude du cadrage médiatique. En effet, quelle que soit l'approche employée, l'analyse de cadres s'appuie avant tout sur une analyse du discours et de ses caractéristiques (Pan et Kosicki, 1993). Or, le courant critique s'intéresse particulièrement au rôle des relations de pouvoir dans la capacité des différents acteurs à accéder au discours et à ses moyens de production et de circulation (Foucault, 1970 ; Daigneault-Boucher, 2022). Cela en fait une approche particulièrement appropriée pour l'analyse de la lutte entre les différents acteurs pour accéder à l'arène médiatique en tant que sources, et influencer la production du discours journalistique (soit du cadre) en imposant leur vision de la réalité.

Appliqué à la question du cadrage, ce questionnement appelle à porter une attention particulière à deux dimensions du cadrage médiatique. La première correspond à la nature idéologique du

cadrage. Dans la perspective critique, tout discours qui mobilise le langage (à l'instar des cadres) véhicule des représentations, soit des éléments d'une certaine conception idéologique du monde, qui, si elle se présente comme universelle, demeure éminemment sélective, et reflète les préférences, perspectives et valeurs socioculturelles du communicateur (Hall, 1977 ; Edelman, 1985). Les cadres ne sont plus considérés comme le seul résultat de l'interaction des normes professionnelles, des biais cognitifs et des conditions d'exercice des journalistes, mais comme des « phénomènes idéologiques qui s'expriment dans le discours et qui contribuent à construire et reconstruire les systèmes de connaissances et de significations » (ibid., p. 43, t.l.).

Le fait que le cadrage transmette une « définition de la réalité » (ibid., p. 43, t.l.) n'est pas problématique en soi, puisque cela ne garantit pas sa réception, qui peut être plus ou moins « négociée », pour reprendre le terme de Hall (1980, p. 516, t.l.). Mais, comme on l'a vu, plus un même cadre est repris de manière répétée et fréquente, plus il est susceptible d'affecter la manière dont les récepteurs comprennent certaines questions. En d'autres termes, plus un cadre se répète, plus la définition de la réalité qu'il transmet devient naturelle ou universelle (plutôt que partielle) pour les récepteurs, qui la remettent de moins en moins en question. Dans la perspective des études culturelles, cette capacité du cadrage en fait un outil particulièrement efficace pour les classes dominantes. Ce courant de pensée considère les médias comme des « appareils idéologiques » (Althusser, 1970, p. 23) que les groupes dominants cherchent à instrumentaliser pour qu'ils contribuent à perpétuer et véhiculer les valeurs et significations dominantes (Hall, 1977 ; Herzbrun-Dayan et al., 2022). Ce travail de légitimation et de crédibilisation des idéologies dominantes aux dépens des valeurs marginales ou contestataires vise à les « naturaliser », soit à faire en sorte que les « définitions de la réalité » qu'elles véhiculent deviennent tellement évidentes qu'elles finissent par constituer « la « réalité vécue » élémentaire en tant que telle » pour le reste de la société » (Hall, 1977, p. 43). Ce processus ne peut s'opérer qu'en obtenant le consentement des classes ciblées, puisqu'il n'est pas possible d'imposer l'acceptation d'une vision du monde. Si la (re)production et la circulation des représentations idéologiques peut être (jusqu'à un certain niveau) contrôlée, leur réception inconditionnelle par les individus ne peut être garantie. Les messages idéologiques intégrés aux discours peuvent toujours être « négociés », voire rejetés par les récepteurs (Hall, 1980, p. 172, t.l.).

La dimension idéologique du cadrage rejoint par là la seconde dimension, qui est peut-être également la moins étudiée par les travaux sur le cadrage : les processus d'influence idéologique et le rôle du pouvoir – social, politique ou économique - des différents acteurs dans la sélection d'une définition de la situation. La nature idéologique du cadrage est particulièrement liée à son processus de production : le processus de sélection et de mise en place d'un cadre ne s'effectue pas de manière complètement autonome, puisqu'il est influencé par des acteurs sociaux tiers, les promoteurs de cadres⁴. Les promoteurs de cadres cherchent à accéder à l'arène médiatique, le plus souvent en étant utilisés en tant que sources individuelles (manifestant, syndicaliste, policier individuel) ou institutionnelles (membre du gouvernement, de l'administration, cadre des forces de l'ordre...). Cet accès leur permet de tenter de transmettre leur définition des événements, d'exposer leurs besoins et de justifier leur position.

Bien qu'elle soit trop souvent négligée, la question de la promotion des cadres représente un concept fondamental dans l'analyse du processus de cadrage médiatique, puisqu'elle permet de comprendre « comment un cadre intègre le discours médiatique » et finit par le « dominer » (Carragee et Roefs, 2004, p. 219, t.l.). Les médias sont donc à la fois un « agent et un lieu » de lutte pour influencer « la manière dont [nous pensons] et [parlons] des questions politiques » impliquant différents acteurs aux intérêts divergents (Pan et Kosicki, 1993, p. 70, t.l.). La présence d'un cadre dans un texte médiatique représente « l'empreinte du pouvoir » des groupes qui sont parvenus à transmettre leur propre définition des événements (Entman, 1993, p. 55, t.l.).

1.2.1. La promotion des cadres

La recherche s'accorde à situer le processus de promotion des cadres au niveau des sources journalistiques : lorsqu'ils utilisent une source plutôt qu'une autre pour recueillir des informations, les journalistes lui offrent la possibilité de façonner le discours médiatique émergent en transmettant ses propres « frame packages » (Van Gorp, 2010, p. 10, t.l. ; Wichgers et al., 2021). Ceux-ci correspondent à un ensemble de mécanismes rhétoriques, narratifs et syntaxiques⁵ articulés autour d'une idée organisatrice centrale. Plus un package est organisé de manière stratégique (en mettant en avant certaines informations plus susceptibles d'attirer l'intérêt), plus il

⁴ Le terme « promotion de cadres », ou *frame sponsorship*, est emprunté à Carragee et Roefs (2004, p. 214, t.l.).

⁵ Pour une description détaillée de ces mécanismes, voir le chapitre 4.

est susceptible d'engendrer un certain soutien pour le point de vue présenté, tout en discréditant les points de vue opposés (ibid. ; Gamson, 2004 ; Wichgers et al., 2021).

La capacité des acteurs sociaux à promouvoir leurs cadres est donc liée aux routines journalistiques, aux ressources dont les sources disposent, ainsi qu'à leur « attractivité » ou « qualité » en tant que sources journalistiques. Tous les acteurs sociaux ne disposent pas des mêmes ressources culturelles, économiques et politiques quand il en vient à accéder à l'arène médiatique (Schulenberg et Chénier, 2014) : les acteurs disposant déjà d'une forte visibilité publique, tels que les membres du gouvernement, ont bien moins de difficultés à obtenir une plateforme médiatique que les individus occupant une position sociale moins privilégiée (ne serait-ce que par le problème pratique posé par l'absence de contacts au sein de la profession, ou encore une méconnaissance des modalités de communication stratégiques)⁶. Cette inégalité drastique fait du rassemblement collectif massif et spectaculaire au sein d'un mouvement social l'une des seules options permettant aux individus de « forcer l'entrée [de l'arène] » médiatique (Fillieule et Tartakowsky, 2008, p. 140). Mais comme nous le verrons par la suite, même cette option n'est pas imparable, et les mouvements sociaux de moindre taille sont régulièrement ignorés par les médias, engendrant un recours aux actions dramatiques, voire à la violence pour attirer l'attention médiatique.

Les routines et les contraintes organisationnelles des journalistes, telles que le placement des journalistes dans les institutions politiques (Tuchman, 1978 ; Carragee et Roefs, 2004) jouent également un rôle prépondérant dans la sélection des sources. En particulier, les évolutions récentes de l'économie médiatique entraînent une forte dépendance des journalistes aux sources officielles offrant un flux d'informations constant qui ne nécessite pas de vérification exhaustive (voir chapitre 2). Cette caractéristique des frame packages officiels offre un double avantage dans les paysages médiatiques fortement influencés par la norme d'objectivité journalistique, puisqu'au-delà du gain de temps, elle permet également aux journalistes de « définir leurs rôles comme celui de [simples informateurs] sur les actions du gouvernement » lorsqu'ils se font le relai sans contestation de packages officiels (Bennett, 1990, pp. 109-110, t.l. ; Tromble et Meffert, 2016).

⁶ Pour un exemple concret des stratégies employées par les promoteurs de cadre, voir le chapitre 2.

Mais même à visibilité égale, les acteurs sociaux ne représentent pas des sources de qualité égale, puisque leur définition des événements ne bénéficie pas la même légitimité et crédibilité. Jha (2008) note ainsi que l'absence d'accès direct à la sphère médiatique limite souvent la communication des frame packages par les mouvements sociaux à une transmission en ligne, souvent moins efficace, car perçue comme moins crédible ou moins professionnelle que les packages transmis par des organisations ou des acteurs institutionnels. A l'inverse, parmi les acteurs luttant pour imposer leur définition des événements, les acteurs politiques (en particulier le gouvernement, mais aussi les forces de l'ordre) représentent des sources journalistiques de choix, disposant d'un « capital de crédibilité » supérieur (Fillieule et Jobard, 2020, p. 150), ce qui rend les journalistes moins susceptibles de remettre leurs dires en question (Schulenberg et Chénier, 2014 ; McLeod, 2007).

Cette inégalité dans le succès de la transmission des cadres est également liée à des différences dans le processus de construction des frame packages en amont. Les acteurs politiques ou institutionnels disposent souvent de ressources types « relations-presse » centrées autour de la production et de la création de contenu communicationnel cohérent, homogène et facilement réutilisable par les médias (voir chapitre 2). Parmi les autres types d'acteurs, les mouvements sociaux sont doublement désavantagés face à cette construction professionnalisée de frame packages : outre l'absence d'outils et de ressources permettant une production de la même qualité, la forte diversité des acteurs et groupes constituant un mouvement social nuit à la construction de cadres homogènes, concis et efficaces. Leur travail de cadrage collectif peut tout au plus aboutir à la formation de « cadres d'actions collective » (Benford et Snow, 2000, p. 612, t.l.) définis comme l'articulation des revendications et des fondements idéologiques du mouvement social en un « ensemble relativement cohérent de croyances et de significations » qui permettent de « légitimer et inspirer les campagnes et les activités du mouvement social » (Snow et al., 2019, p. 395, t.l. ; Sateesh et Benford, 2020). Cependant, les cadres dominants qui émergent de ce travail collectif ne permettent qu'une inclusion limitée des différents intérêts ou motivations liées au mouvement social, ce qui nuit à leur capacité fédératrice et tend à présenter une image rigide ou figée du mouvement (ibid.). Le cadrage d'actions collectives ne se résume pas à la simple transmission de cadres aux médias : avant tout, il représente un travail d'autodéfinition du mouvement permettant d'établir une identité et des revendications reconnaissables, susceptibles de résonner chez le public et d'engendrer des soutiens.

Sans même parler du succès d'une telle entreprise, il est difficile d'analyser les stratégies de transmission de ces cadres aux médias, puisque peu de travaux s'intéressent de près au processus de production et de compétition des frame packages. De fait, la capacité d'un mouvement social à transmettre les packages aux médias est fortement contextuelle et sujette à un ensemble de conditions plus contraignantes que les packages issus des acteurs institutionnels. Le succès de ces efforts dépend notamment de l'orientation politique et des stratégies employées par le mouvement, du soutien public qui lui est déjà accordé (DeCillia et McCurdy, 2020), mais également des intérêts personnels des promoteurs de cadres – Dupuis-Déri (2004, p. 93) note ainsi que le désir de « paraître respectable aux yeux de l'Etat pour obtenir puis sécuriser un ensemble de ressources financières, institutionnelles, organisationnelles, médiatiques, voire personnelles » pousse souvent ces mêmes acteurs (qui sont souvent ceux qui, parmi les manifestants, bénéficient d'un accès plus facile aux médias) à diluer leurs revendications face aux médias (Olivesi, 2013). L'étendue et les objectifs de ce projet ne permettent pas une analyse en profondeur des stratégies de construction et de promotions des cadres par les différents acteurs, et m'obligent à me concentrer sur l'analyse et la description des cadres présents dans la couverture médiatique. Cependant, comme nous le verrons dans les chapitres 2 et 3, plusieurs éléments semblent pointer vers une stratégie de communication relativement unifiée de la part des deux groupes principaux (manifestants et forces de l'ordre) et particulièrement susceptible d'opérer une transmission efficace des frame packages aux médias.

1.2.2. La hiérarchie des influences

Comme nous l'avons vu, le simple fait pour un acteur d'accéder à l'arène médiatique en tant que source ne suffit pas à assurer le succès de sa promotion d'un cadre, puisque les journalistes peuvent également utiliser des sources dans le but de remettre leurs dires en question. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, la reprise non-problématisée s'applique particulièrement aux informations issues de sources perçues comme relativement « neutres », car n'ayant en apparence pas d'intérêts en jeu, ainsi qu'aux sources officielles et institutionnelles, qui bénéficient d'une certaine aura de crédibilité. Ainsi, dans le cadre d'un mouvement social, les sources manifestantes tendent à bénéficier d'une crédibilité moindre, puisqu'elles sont automatiquement perçues comme politisées, et s'efforçant d'influencer le récit médiatique pour favoriser leurs intérêts ; à l'inverse, les sources policières ne font pas face au même présupposé, et éprouvent plus de facilité à défendre

leurs intérêts en transmettant leur propre définition de la réalité. Certains types d'acteurs sont donc particulièrement susceptibles d'imposer leur cadrage dans la couverture médiatique, devenant ainsi les « définisseurs premiers de la réalité⁷ » (Schulenberg et Chénier, 2014, p. 263, t.l.). Ce phénomène, selon lequel les groupes les plus puissants auraient plus de facilité à définir et interpréter les événements de manière non-problématisée est défini par Schulenberg et Chénier (ibid., p. 262, t.l.) sous le nom de « hiérarchie de la crédibilité ».

Cette idée d'une sélection préférentielle de certaines définitions de la réalité suivant le degré de crédibilité sociale ou de pouvoir des sources n'est pas nouvelle dans la littérature sur le journalisme. Shoemaker et Reese (2016, p. 389, t.l.), notent ainsi une tendance des médias à se conformer à la « hiérarchie des influences » en utilisant principalement des sources gouvernementales ou policières, dont les valeurs et perspectives sont rarement remises en question. La théorie de l'indexation (« *indexing* ») de Bennett (1990, p. 106, t.l.) partage une conceptualisation similaire de la relation sources-journalistes, bien que l'auteur se montre moins critique envers les journalistes et plus optimiste quant aux capacités de promotion des cadres par les sources non-officielles. Selon Bennett, les médias de masse ont tendance à s'aligner sur les cadres utilisés par les acteurs politiques, et en particulier les groupes dirigeants pour traiter les informations d'ordre politique. L'inclusion de débats ou la présentation d'expressions divergentes offre une apparence de pluralité et d'équilibre au sein de la couverture médiatique, même lorsque celle-ci ne fait que reproduire les récits (*narratives*) des groupes dominants. Mais là où la conception de Schulenberg et Chénier jette le doute sur la possibilité d'une transmission réussie (soit présentée comme crédible et légitime) des *frame packages* par les voix marginalisées et non-officielles, pour Bennet, la couverture médiatique d'événements dramatiques représente l'une des rares occasions pour les sources non-officielles de promouvoir leurs cadres de manière efficace, puisque les sources officielles ne disposent alors pas toujours de contre-cadres adaptés à la situation (Lawrence, 2000 ; Tromble et Meffert, 2016).

En dépit de leurs divergences, les auteurs présentés ci-dessus s'accordent sur le fait que le processus de cadrage médiatique contribue au maintien de la distribution de pouvoir social et politique

⁷ Soit les acteurs dont la définition des événements fait autorité et prime sur les définitions rivales (Schulenberg et Chénier, 2014).

existante, puisqu'il permet une circulation constante des valeurs, idéologies et représentations dominantes. Dans la lignée de Carragee et Roefs (2004) et DeCillia et McCurdy (2020), on peut donc considérer le cadrage médiatique des questions politiques comme un mécanisme central du processus d'hégémonie culturelle tel qu'avancé par Gramsci (dans Hall, 1977). Selon Gramsci, la capacité de la classe dominante à maintenir sa position de domination ne réside pas tant dans son pouvoir d'imposer par la coercition une organisation sociale donnée que dans sa capacité à obtenir le consentement des classes dominées en « [naturalisant] » cet état des choses, de façon à le faire accepter comme quelque chose d'évident, de naturel, ou fondé sur le sens commun (Hall, 1977, p. 58). Ainsi, en reprenant la conception de la réalité des acteurs dominants de manière non-problématisée, le cadrage contribue à leur naturalisation.

1.2.3. L'indexation et la responsabilisation sociale

Fortement critique à l'encontre du positionnement des médias vis-à-vis du pouvoir, la perspective de Schulenberg et Chénier s'inscrit donc dans une conceptualisation du cadrage et des médias présente depuis les débuts du champ (notamment dans les travaux de Gitlin, 1980 ; Zaller, 1992 ; Iyengar, 1991 ; Entman, 1993), et largement reprise par les travaux plus récents sur le paradigme des manifestations ou le cadrage des mouvements sociaux en général. Cependant, si elle semble se faire l'écho d'un certain consensus au sein de la littérature, cette approche est en opposition avec d'autres conceptualisations du « rôle » des médias lors d'événements d'ordre social ou politique, qui pourraient pourtant offrir des clés pour appréhender les résultats de l'analyse à venir.

Avancé par Peruzzotti et Smulovitz (2000, p. 147, t.l.), le concept de « responsabilisation sociale » (*social accountability*) trouve ses racines dans les sciences politiques. Le terme fait ici spécifiquement référence à la responsabilisation des autorités et du gouvernement, soit l'ensemble de mécanismes offrant la possibilité d'une remise en cause légale ou politique des actions des décideurs (les forçant ainsi à devoir se justifier et en informer les citoyens), ainsi qu'une juste rétribution en cas de manquement, afin de garantir un certain contrôle sur le comportement et les décisions des représentants. La discussion sur les mécanismes de responsabilisation « verticale » (ibid., p. 151, t.l.) accessibles aux citoyens se cantonne généralement aux systèmes les plus évidents, tels que les élections ou les référendums : or, ceux-ci présentent de fortes limitations, qui en font des outils indirects, à l'efficacité de plus en plus contestée (Cairns et Sears, 2012). La responsabilisation sociale représente un outil complémentaire permettant à la société civile de

contrôler les autorités dans les démocraties représentatives. Exercée majoritairement par des collectifs organisés tels que les mouvements sociaux et les associations citoyennes, elle peut également être amenée par des organisations médiatiques ou non-gouvernementales (Peruzzotti et Smulovitz, 2000). Selon les auteurs, l'action de ces groupes permet de « surveiller les élus et les fonctionnaires, révéler les manquements gouvernementaux, et d'activer les agences horizontales » (ibid., p. 150, t.l.), telles que les instances judiciaires.

Le concept sera repris par Bonner (2009) pour l'analyse de la couverture médiatique des mouvements sociaux et des incidents de violence policière. La conceptualisation de Bonner fait écho à la conception normative du rôle des journalistes comme « chiens de garde » de la démocratie, une (auto-)perception particulièrement présente dans les sociétés occidentales (Standaert et al., 2021, p. 921, t.l.). Cependant, le concept de responsabilisation sociale dépasse la simple fonction de surveillance et de rapportage sur les manquements des autorités : afin de contribuer à une certaine responsabilisation, la couverture médiatique des événements sociaux ou politiques doit offrir un espace de débat public impliquant différentes catégories d'acteurs, permettant de déterminer qui devrait être ultimement tenu responsable pour les manquements, et de quelle manière leur faire rendre des comptes (ibid.; Malila, 2018). Les cadres médiatiques générés par ce débat sont notamment susceptibles de contribuer à un recadrage des actions des autorités, présentées comme inacceptables et passibles de sanctions légales ou politiques. Ainsi, dans le cadre d'un débat sur le maintien de l'ordre, ce processus permet d'opérer une recatégorisation des actes policiers comme « violents », contribuant par là à leur délégitimation (cf. p. 31).

Il est ici important de préciser que la simple présence d'un débat au sein de la couverture médiatique des événements, et en particulier l'utilisation de sources divergentes ou marginalisées ne représente pas en soi la marque d'un processus de responsabilisation sociale. En effet, l'expression d'opinions divergentes et multiples dans les médias de masse est tout autant susceptible de contribuer au maintien de l'hégémonie culturelle et politique. Puisque la domination des définitions dominantes de la réalité est fondée sur le consentement des autres acteurs, celles-ci doivent avant tout être perçues comme légitimes : or, cette légitimité ne peut émerger au travers de l'imposition d'un discours dominant unique, mais doit se développer à l'issue d'un processus public de débats, de circulation et de lutte entre des opinions divergentes (Hall, 1977). Tel que le suggère Jiménez-

Martínez (2021), la simple possibilité d'exprimer ses opinions dans la couverture médiatique n'est en rien la garantie d'une couverture favorable ou d'une transmission réussie du message : en d'autres termes, plus que la visibilité médiatique des acteurs sociaux et de leurs valeurs, c'est la légitimité qui leur est accordée à travers le cadrage qui importe dans la lutte pour la construction de la réalité. Si les acteurs contestant la définition officielle/dominante des événements (par exemple en catégorisant les actions des forces de l'ordre comme « violences » plutôt que comme « maintien de l'ordre » ou « usage de la force ») sont présentés comme peu crédibles, immatures ou intéressés, leur propre définition des événements sera par extension perçue comme biaisée et illégitime. Ainsi, pour contribuer à la responsabilisation sociale des acteurs institutionnels, le cadrage doit non seulement offrir un espace d'expression des opinions opposées à leur définition de la réalité, mais également leur accorder une certaine crédibilité et légitimité.

Malgré la proximité théorique du travail de Bonner avec les principaux concepts de la recherche sur le cadrage, sa conceptualisation ne semble pas avoir fait l'objet d'une mobilisation plus étendue par le champ d'études, et reste principalement utilisée par les études médiatiques dans un contexte latino-américain. Cependant, une intégration plus poussée du concept aux analyses de cadres représenterait un complément intéressant aux théories mentionnées ci-dessus, en particulier pour les analyses s'intéressant à la question des violences en manifestation. En effet, il permettrait d'analyser dans quelle mesure les cadres produits à l'issue d'un débat public contribuent à une responsabilisation des forces de l'ordre et des autorités, ainsi qu'à une remise en question des moyens, tactiques et stratégies qu'elles emploient dans le cadre du maintien de l'ordre. Ainsi, on peut postuler que plus la couverture médiatique d'un mouvement social s'aligne sur la hiérarchie des influences pour son cadrage des manifestations, moins elle est susceptible de contribuer à une responsabilisation sociale de tous les acteurs présents, puisqu'elle se focalisera principalement (voire uniquement) sur les actes commis par les manifestants de manière à les délégitimer ou à les remettre en cause, tout en occultant ou minimisant les actes des forces de l'ordre, sans offrir d'éléments permettant une quelconque remise en question, ni laisser de place à l'expression crédible d'opinions divergentes.

1.3. La (dé)légitimation discursive de la violence

Comme mentionné dans l'introduction, l'analyse s'articule autour de la conception wébérienne de l'usage légitime de la contrainte physique comme monopole d'Etat. Dans la lignée de Braud

(1993), elle considère que le fonctionnement des démocraties représentatives modernes repose sur la perpétuation d'un discours hégémonique qui fonctionne comme un système de (dé)légitimation, permettant de qualifier toute violence comme illégitime et injustifiée, à l'exception de la violence d'Etat.

L'idée de légitimité de la violence est à distinguer de la question de son éventuelle légalité : en effet, la notion de légitimité implique également un élément de consentement ou d'acceptation par le public ou l'opinion générale qui s'appuie sur l'idée que l'usage de la force est justifié, approprié ou bien-fondé (Williams, 1981). Selon Williams, la légitimation de la violence correspond en réalité à plusieurs processus distincts, mobilisés suivant le type de violence concerné (violence politique, religieuse, policière, individuelle ou collective...). Parmi ceux-ci, le plus important correspond à une redéfinition ou une recatégorisation des actes ou comportements à caractère violent, désormais rendus permmissibles puisque présentés comme « non-violents ». Ce glissement s'explique par la connotation profondément négative du concept de violence, qui porte en lui-même une certaine aura d'illégitimité. Les discours ont donc tendance à lui « préférer [d'autres classifications] pour désigner les formes de violence perçues comme légitimes » (Mellon, 2022, p. 13). Ainsi, selon Williams (1981, p. 24, t.l.), la manière « d'identifier, de catégoriser ou nommer et de classer » un acte ou un comportement constitue en soi un acte de (dé)légitimation selon qu'il est marqué comme violent ou non.

Cependant, même les actes présentés comme « violents » (donc « implicitement indésirables » et illégitimes) peuvent faire l'objet d'une certaine forme de rationalisation ou de justification (ibid., p. 41, t.l.). Les actes ou comportements décrits peuvent ainsi se voir excusés par les circonstances, une dilution de la responsabilité, voire la déresponsabilisation complète de leur auteur (par exemple sous prétexte que celui-ci n'avait pas conscience de l'étendue ou des conséquences de ses actes). Les justifications des actes de violence politique⁸ ou collective peuvent également les présenter comme un outil (certes inadapté) d'émancipation (Wieviorka, 2020). La violence est alors présentée comme un moyen de dernier recours pour faire advenir un changement social, ou une « réaction [collective] inévitable face à des conditions intolérables » (William, 1981, p. 39, t.l.). Si plusieurs de ces justifications peuvent paraître particulièrement susceptibles d'être appliquées à la

⁸ A l'instar de Braud (1993), j'utilise le terme de violence politique pour désigner toute violence ayant une potentielle portée politique (violence d'Etat, violence liée à des revendications militantes...).

violence liée à un mouvement social, Williams note que l'opinion publique et les récits médiatiques sont bien plus susceptibles d'apporter un soutien (explicite ou non) à la violence « comme moyen de contrôle social exercé par les autorités politiques » (ibid., p. 43, t.l.), et par extension les forces de l'ordre, qu'à la violence comme levier de changement social.

1.3.1. L'importance du cadrage dans la légitimation de la violence

En tant qu'acteurs légalement autorisés à employer la coercition au nom de l'Etat, les forces de l'ordre bénéficient donc d'une présomption de légitimité dans leur usage de la force. Ces deux éléments sont perçus comme indissociables dans les systèmes politiques démocratiques, qui considèrent le travail policier comme une manifestation effective de la volonté du gouvernement : on parle ainsi de « consubstantialité du policier au politique » (Dieu, 1995, p. 38). La légitimité du travail de la police, y compris dans ses manifestations coercitives, affecte par extension celle du gouvernement (voir chap. 2). Ce glissement acquiert une importance renouvelée dans les systèmes démocratiques, qui reposent sur un soutien populaire régulièrement renouvelé. Le maintien et la perpétuation de cette délimitation entre violence légitime et illégitime est particulièrement crucial dans le cadre d'un mouvement social d'ampleur, puisque celui-ci représente en lui-même une remise en question des décisions et de la volonté du gouvernement. Un travail de maintien de l'ordre perçu comme illégitime constituerait ainsi une double fragilisation de la légitimité gouvernementale. A l'inverse, une manifestation perçue comme violente risque de voir ses soutiens s'amoinrir et d'entraîner une justification perçue de l'action policière, puisque l'action des manifestants « mérite une réponse d'état répressive » (Arnon et Edwards, 2019, p. 488, t.l. ; Smithey et Kurtz, 2018).

Plus que le degré de violence effectif, c'est donc la perception de cette violence qui affecte la légitimité et le soutien public accordé aux différents acteurs. Les manifestations deviennent alors un véritable lieu de lutte pour la perception, où les acteurs tentent simultanément de se présenter comme non-violents ou justifiés dans leurs actes, et de refocaliser l'attention sur la violence du « camp opposé ». Les médias sont ici appelés à jouer un rôle fondamental, puisqu'il est impossible pour les individus d'obtenir une image claire et exhaustive des événements, en particulier dans un contexte de manifestations régulières étendues à l'ensemble du territoire. Si on note une utilisation toujours plus répandue des réseaux sociaux comme source d'information, les informations disponibles par ce biais demeurent épisodiques et incomplètes, et une forte partie de la population

a principalement recours aux médias traditionnels pour s'informer et former une image de la situation (Kantar, 2023 ; Newman et al., 2020). Ainsi, pour les forces de l'ordre comme pour les manifestants, la promotion réussie de cadres médiatiques demeure l'un des meilleurs moyens d'essayer de contrôler la perception de leur usage de la force et de légitimer leurs modalités d'action.

1.3.2. Une note sur le paradigme des manifestations

Les analyses du cadrage des mouvements sociaux ont longtemps été dominées par un paradigme unique, le « paradigme des manifestations » (McLeod, 2007, p. 185, t.1.). D'abord avancé par McLeod (ibid.), ce paradigme souligne la tendance des médias dominants à favoriser le statu quo politique aux dépens des objectifs et demandes des manifestants via un cadrage négatif et dégradant des mouvements sociaux, contribuant à marginaliser et diaboliser les manifestants et par là l'opposition à l'ordre établi en général (Jiménez-Martínez, 2021 ; Douai, 2014). Cependant, selon Jiménez-Martínez (2021, p. 525), le paradigme s'appuie sur un postulat « déterministe » qui veut qu'une hyper-visibilité médiatique de la violence conduise à une perception publique négative du mouvement social. Or, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, la violence, même exercée de manière illégale, peut dans certains contextes rencontrer un soutien conséquent.

Ces différents facteurs ont motivé ma décision d'intégrer un ensemble de concepts indépendants - l'hégémonie médiatique, la hiérarchie des influences, la responsabilisation sociale et la (dé)légitimation discursive de la violence - dans le cadre (*framework*) plus large d'une analyse de cadres. Celle-ci sera également replacée dans son contexte socio-politique et national spécifique, ce qui nous permettra d'explorer plusieurs facteurs susceptibles d'affecter le cadrage du mouvement contre la réforme des retraites. Ainsi, ce choix de détacher mon analyse d'un paradigme qui occupe encore une place dominante dans le champ d'études me permettra donc une analyse à la fois plus subtile et mieux adaptée à la question de la violence politique⁹.

⁹ Ce facteur a également motivé mon choix d'une approche inductive, car les ensembles de cadres préexistants utilisés par les approches déductives sont liés à des paradigmes de recherches parfois peu adaptés au traitement journalistique par des organisations médiatiques d'autres pays (ibid.).

Chapitre 2 – Les mouvements sociaux et la promotion des cadres en France

Avant de nous concentrer sur les résultats observables de la production de cadres par les journalistes dans notre analyse, ce chapitre fait le choix de s'intéresser au contexte de cette production, et en particulier au travail de promotion des cadres par les différents acteurs. En replaçant le mouvement contre la réforme des retraites dans un historique spécifique, il vise à explorer les particularités du contexte français qui rendent les différents acteurs particulièrement dépendants d'une couverture médiatique favorable pour légitimer leurs actions. Ce questionnement est d'autant plus pertinent que l'état épars et lacunaire de la recherche sur la couverture médiatique des mouvements sociaux en France complique fortement les tentatives d'évaluation des tendances générales du traitement des violences policières ou manifestantes de ces dernières années. Les travaux sur la question s'accordent généralement à souligner la place croissante de la violence en tous genres dans la couverture médiatique des mouvements sociaux depuis les années 1990, et en particulier depuis 2010 (Filleule et Jobard, 2020 ; Reufllet, 2022 ; Herzbrun-Dayan et al., 2022 ; Véchambre, 2020 ; Dieu, 1995 ; Braud, 1993 ; Moualek, 2022), au point qu'on peut parler de « surreprésentation » (Chartier, 2018, par. 1) de cette question dans la presse par rapport à sa place réelle sur le terrain.

Cependant, les observations de ces auteurs quant à la nature du traitement médiatique sont souvent divergentes. Certains critiquent « un système médiatique où domine souvent une présomption de culpabilité policière » et d'illégitimité d'usage de la force physique lors du travail de maintien de l'ordre (Caillé, 2022, p. 34 ; Dieu, 1995 ; Véchambre, 2020), quand d'autres font état d'un glissement progressif vers une hyperfocalisation des médias sur les violences manifestantes, encouragé par les discours officiels et institutionnels (Reufllet, 2022 ; Moualek, 2022 ; Chartier, 2018 ; Herzbrun-Dayan et al., 2022). Pour ces derniers, la couverture des mouvements sociaux majeurs de ces dernières années est caractérisée par un traitement consensuel de la question de la violence par les médias dominants du paysage français ; celui-ci serait notamment marqué par un déplacement de la responsabilité des violences sur les manifestants (Perrenot, 2023 ; Harsin, 2015).

Cette sur-visibilité des violences manifestantes s'accompagne d'un « silence médiatique sur la question des violences policières », engendrant un traitement peu critique voire favorable des actions des forces de l'ordre (Dufresne, 2020, p. 249 ; Cause commune, 2021 ; Poels et Lefort, 2019 ; Dassonville et Schneider, 2023). Ce bilan hétérogène ne permet donc pas de s'appuyer sur des conclusions partagées dans la littérature existante, et rend nécessaire une exploration poussée du contexte pour émettre des hypothèses plus robustes sur le traitement des violences policières liées à la réforme des retraites.

2.1. Une profession en transformation

Ce chapitre se concentrera principalement sur des facteurs extérieurs à la profession de journaliste. Cependant, il me semble important de replacer ces efforts de promotion des cadres dans un contexte d'évolution et de fragilisation de la profession, qui remettent en question les logiques de traitement de l'information par les médias dominants, et en particulier la presse écrite. Sans entrer dans les détails de phénomènes déjà longuement décrits dans la littérature en sociologie du journalisme, il s'agit de présenter succinctement plusieurs facteurs qui rendent certains types de promotion des cadres particulièrement attractifs - sinon efficaces.

Le premier facteur est l'évolution des « conditions de production de l'information » liée à la numérisation des médias traditionnels et une dépendance croissante aux revenus issus de la publicité et de la revente des données des internautes (Ballarini et Tredan, 2024, p. 21). L'information est désormais rationalisée et quantifiable, et sa production répond à des objectifs de « clics » et de métriques d'audience. Afin de maximiser leur visibilité en ligne, les organes de presses se voient forcés non seulement d'adopter un modèle d'information et en continu, mais également de « multiplier leurs canaux de diffusion » (ibid., p. 21) qui s'étendent désormais aux réseaux sociaux et aux sites en ligne, avec les évolutions de format que ces supports impliquent (Eustache, 2020). En d'autres mots, les journalistes se voient désormais forcés de produire plus de contenu, plus vite, dans une « logique de recherche permanente d'image » et de contenu facilement réutilisable (Filleule et Jobard, 2020, p. 164). Comme nous le verrons par la suite, cette injonction rend les sources officielles particulièrement attrayantes, puisque les informations transmises par ces dernières sont perçues comme plus fiables et permettent de se passer d'un long travail de croisement des informations. A première vue, cette dépendance accrue des médias d'information aux sources officielles semble donc prédisposer la couverture médiatique des mouvements sociaux

contemporains à s'appuyer majoritairement sur les informations transmises par les acteurs officiels et institutionnels, d'autant plus que ceux-ci l'exploitent de plus en plus à leur avantage.

A cette évolution des conditions de travail des journalistes s'ajoute une transformation en profondeur du paysage médiatique français, qui tend à gommer de plus en plus les différences d'orientation entre les différents organes de presse. La dernière décennie, et en particulier les cinq dernières années ont été marquées par une concentration croissante des médias dominants entre les mains d'une poignée d'actionnaires et de décideurs (Fabre et al., 2023 ; Laemle, 2023) : « 90% (...) des quotidiens nationaux et la totalité des chaînes de télévision privée sont détenus par sept grands industriels et financiers, dont les intérêts ne sont pas dans les métiers de l'information » (Fonds pour une Presse Libre, 2024, par. 5), parmi lesquels deux des quatre journaux sélectionnés pour l'analyse. La maison mère du Figaro, Socpresse, est détenue par le groupe Dassault (dirigé par le milliardaire Charles Edelstenne) via le groupe Figaro ; Le Parisien/Aujourd'hui en France appartient quant à lui à Bernard Arnault via le groupe LVMH¹⁰. Si certains médias indépendants, à l'instar de Médiapart, ont réussi à capter une part non négligeable du lectorat tout en prenant une position ouvertement critique sur certains sujets, ils font encore figure d'exception et peinent à se développer dans un système dominé par une poignée de groupes de presse (Antheaume, 2024). Quel que soit son modèle de propriété, la presse, et en particulier la presse écrite, demeure un modèle quasi systématiquement déficitaire, dépendant des subventions publiques pour se maintenir à flot (Cagé et Huet, 2021). Bien que ces aides soient distribuées de manière « neutre » et « sans distinction de contenu ni d'opinion publique » (ibid, p. 166) ni de contrepartie ou d'engagement de la part des médias bénéficiaires, elles contribuent à la fragilisation et la perte d'agentivité des entreprises de presse. Comme l'explique Damon, « la presse doit être le plus possible indépendante. À défaut – c'est aisé à comprendre – elle est dépendante. Une partie de son activité ne consiste plus à réaliser son métier mais à chercher à capter et conserver les aides publiques » (2018, p. 58).

Une telle évolution soulève non seulement des interrogations légitimes sur l'indépendance de la presse française et sa proximité avec le pouvoir politique (Dassonville et Laemle, 2024 ; Fonds pour une presse libre, 2024), mais elle pose également une implication majeure pour le cadrage des mouvements sociaux par les médias dominants, et en particulier des mouvements qui remettent en

¹⁰ Pour une vision d'ensemble détaillée des systèmes de propriété du paysage médiatique français, voir le schéma du Monde diplomatique et d'Acrimed (Fabre et al., 2023).

question le système économique et politique actuel et les intérêts des groupes dominants. Selon Klaehn (2003) et Douai (2014), la concentration des médias d'un écosystème donné entre « les mains de quelques corporations » (ibid, p. 177, t.l.) perpétue les intérêts des structures en place, notamment en ce qu'elle contribue à la production et la circulation de cadres « dominants et biaisés » (ibid, p. 177, t.l.). Se faisant l'écho du modèle de la propagande de Chomsky et Herman (sur lequel Douai s'appuie)¹¹, les critiques du modèle français se basent sur l'idée d'un « esprit de corps » entre les élites politiques, économiques et culturelles (Dufresne, 2020, p. 247). La proximité de classe entre les grands propriétaires d'entreprises de presse et les décideurs politiques serait donc susceptible d'influencer la couverture médiatique d'événements sociopolitiques majeurs de façon à protéger leurs intérêts communs « sans qu'il y ait besoin de pressions, ni même de consignes » (ibid, p. 247). Partant de ce postulat, on pourrait donc s'attendre à ce que la couverture médiatique d'un événement comme la réforme des retraites par les médias « dominants » appartenant à ces groupes de presses soit relativement homogène, et que les cadres qu'elle produit tendent à épouser la définition des événements des acteurs institutionnels ou officiels.

Les tentatives assumées de manipulation du contenu médiatique demeurent cependant minoritaires dans un paysage médiatique où l'indépendance affichée demeure la règle – et représente un argument de vente efficace (Lefilliâtre, 2018 ; Sedel, 2021)¹². Seule une minorité des propriétaires ou actionnaires majoritaires de groupes de presse, à l'instar du milliardaire Pierre-Edouard Stérin, expriment ouvertement leur intention d'aligner le contenu de « leurs » médias sur une ligne idéologique de droite conservatrice en accord avec leurs intérêts économiques et politiques (Dassonville et Laemle, 2024 ; Fonds pour une presse libre, 2024 ; Abzouz, 2024). Il est de plus important de rappeler que le contenu produit par un journaliste ne s'alignera pas nécessairement sur les intérêts des propriétaires ou actionnaires principaux du média, d'autant plus que le système médiatique français est régulé par un ensemble de lois visant à garantir l'indépendance des

¹¹ Ce modèle, par ailleurs sérieusement contesté par plusieurs auteurs, s'appuie sur une critique du système américain (Klaehn, 2003).

¹² Deux des médias sélectionnés pour l'analyse (Libération, propriété du milliardaire Patrick Drahi, et Le Monde, dont les parts étaient majoritairement détenues par Xavier Niels), sont ainsi passés à une structure de financement via un Fonds de dotation pour une presse indépendante (FDPI) en 2020. Ce statut est officiellement présenté comme la garantie d'une « indépendance capitaliste et financière renforcée » ; cependant, il est à noter que le système a été critiqué pour le contrôle qu'il offre à Xavier Niel sur la gouvernance de la structure (AFP, 2021, para. 1 ; AFP, 2024).

rédactions et limiter la concentration des médias (chartes déontologiques adoptées en accord avec la rédaction, clauses de conscience...). Mais ce cadre légal demeure lacunaire et insuffisant pour une profession fragilisée et toujours plus précaire. Face à un « déséquilibre structurel (...) dans la répartition des pouvoirs entre les actionnaires d'une part et les journalistes de l'autre » (Cagé et Huet, 2021, p. 160), les journalistes sont plus susceptibles de s'autocensurer ou de présenter les sujets potentiellement polémiques de la manière la plus consensuelle possible.

Il est toutefois important de nuancer notre tableau du système médiatique français. En effet, en dépit de cette concentration croissante, on n'observe ni la polarisation gauche-droite et la concentration extrême des écosystèmes médiatiques anglo-saxons (Jurkowitz et al., 2020 ; Cagé et Huet, 2021), ni « l'hégémonie de l'information » typique des démocraties illibérales ou des autocraties (Susánszky et al., 2022, p. 314, t.l.). Le paysage français fait encore montre d'une relative fragmentation, qui engendre une réelle diversité de lignes éditoriales (Cointet et al., 2021). Les médias d'information concentrant la majorité du lectorat en France peuvent ainsi être pour la plupart rassemblés sous la classification « hyper-centre » regroupant une variété de lignes éditoriales sur la gamme gauche-droite (ibid, p. 9, t.l.)¹³.

De plus, les vingt dernières années ont également vu l'émergence de nouvelles formes de traitement de l'information, qui remettent en question l'ethos traditionnel des journalistes français vis-à-vis des questions sociales. La montée récente de nouvelles formes de journalisme brouille les frontières entre reportage informationnel et militantisme. Cette évolution s'accompagne de l'émergence (certes embryonnaire) d'une culture journalistique alternative (Filleule et Jobard, 2020). Tandis que les années pré-2000 étaient marquées par un crédo de neutralité selon lequel « la parole de la police et des autorités doit être placée sur le même plan que celle des syndicalistes et autres protestataires » (ibid., p.154), le travail de ces journalistes engagés vise à renverser la norme d'objectivité prônée par le journalisme anglo-saxon pour mettre en lumière les faits occultés par la version officielle des événements¹⁴. La plupart de ces journalistes produisent leurs propres

¹³ Le terme peut prêter à confusion – il ne signifie pas que l'orientation politique de ces organes de presse s'aligne avec le centre politiquement, mais sert à souligner le fait qu'elle ne verse pas dans les extrêmes politiques.

¹⁴ On peut notamment donner l'exemple de journalistes indépendants tels que David Dufresne, connu entre autres pour son recensement des « dérives du maintien de l'ordre » sur X (Dufresne, 2020, p. 1).

informations en allant sur le terrain, ce qui les rend par ailleurs moins dépendants des informations produites par les acteurs institutionnels, bien que cela ne se traduise pas forcément par une plus grande ouverture à la promotion de cadre par les manifestants. Si elles restent le plus souvent exercées de manière indépendante, ces pratiques reçoivent une acceptation croissante par certains médias dominants¹⁵, qui s'appuient de plus en plus sur les données produites par ce nouveau journalisme d'investigation dans leur couverture des événements (ibid.). Bien que minoritaire, ce nouveau journalisme-militant insuffle une nouvelle approche dans la couverture des événements sociaux par les médias à forte diffusion, susceptible d'engendrer une certaine hétérogénéité dans le cadrage qui en résulte.

Cette présentation succincte du paysage médiatique français n'a pas pour vocation de lister tous les phénomènes susceptibles d'influencer les choix de cadrage des journalistes, mais elle permet de souligner la nature fortement contextuelle de la production d'informations. La couverture médiatique d'un événement et les différents cadres qui la composent sont le produit d'une multitude de facteurs endogènes et exogènes à la profession, qui influent différemment sur le travail des journalistes.

2.2. L'évolution des mouvements sociaux et du maintien de l'ordre

Les fortes réactions suscitées par la violence perçue des récents mouvements sociaux majeurs (en particulier le mouvement contre la réforme des retraites et celui des Gilets Jaunes) témoignent-ils d'un niveau de violence sans précédent, ou d'une évolution dans la perception publique de la violence politique ? La société française moderne a été marquée par des conflits sociaux récurrents, qui furent souvent le théâtre d'affrontements violents entre les manifestants et les forces de l'ordre¹⁶. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent, il est difficile d'établir avec précision le niveau de violence d'une manifestation ou d'un mouvement social, ne serait-ce qu'en raison de l'absence d'une définition unifiée et quantifiable de la notion de « violence ». Le but ici n'est donc pas de justifier d'un niveau de violence sans précédent, même si cette question sera évoquée dans le présent chapitre. En effet, au-delà d'une potentielle évolution du niveau de

¹⁵ C'est notamment le cas du Monde, l'un des journaux sélectionnés pour cette analyse.

¹⁶ Pour une revue détaillée des principaux mouvements du siècle dernier, voir Tartakowsky (1997 ; 2007).

violence réel, c'est bien l'évolution de la perception de la violence qui nous intéresse. Or, la perception publique de la légitimité des violences politiques (policières comme manifestantes) n'a pas cessé d'évoluer depuis les années 1960. Cette transformation est liée à l'interaction d'un ensemble de facteurs historiques et sociopolitiques, ainsi qu'à l'apparition de nouvelles stratégies de promotion des cadres par les différents acteurs dans un contexte de rationalisation de l'information.

La police des foules¹⁷ du XX^e siècle fait face à des défis qui la forcent à évoluer en profondeur pour se conformer aux attentes politiques et publiques à son égard (Tartakowsky, 1997 ; Filleule et Jobard, 2020). Les années d'après-guerre sont marquées par une gestion policière à géométrie variable, qui fait montre d'une modération relative face aux mouvements syndicaux et aux publics dits « durs » (ibid., p. 66) (notamment les agriculteurs), tandis que certaines manifestations, notamment contre la guerre d'Algérie, sont violemment réprimées, conduisant aux premières remises en question des stratégies de la police de la police des foules (Tartakowsky, 1997). Mais c'est avant tout l'échec du maintien de l'ordre dans le cadre du mouvement étudiant de mai 68, caractérisé à la fois par un dépassement total des forces de l'ordre face aux débordements et une multiplication des bavures policières, qui entraîne une série d'effets en cascade conduisant à une transformation en profondeur de la doctrine française du maintien de l'ordre (jusqu'ici fondée sur un modèle encourageant une « conflictualité [exacerbée] » (Filleule et Jobard, 2020, p. 37) et une « répression excessive » entraînant des morts régulières lors des manifestations) (Restelli, 2023, p. 329).

Les années soixante-dix marquent le début d'un processus de professionnalisation et de spécialisation de la police des foules (ibid.). Cette institutionnalisation vise à créer un meilleur encadrement des forces spécialisées dans le maintien de l'ordre afin de contrôler les débordements manifestants tout en limitant le risque de bavures policières. Jusqu'aux années 2000, la police des foules sera ainsi confiée à un nombre limité d'unités spécialisées au sein de la police et de la

¹⁷ Le terme est emprunté à Filleule et Jobard (2020), et désigne ici à la fois le travail du maintien de l'ordre (*crowd policing*) et les corps principalement ou uniquement spécialisés dans ce travail, tels que les CRS (Compagnies Républicaines de Sécurité), ou la gendarmerie mobile.

gendarmerie nationale¹⁸, sous la coupe d'un contrôle hiérarchique et déontologique accru (ibid. ; Filleule et Jobard, 2020). Se développe alors une « philosophie du maintien de l'ordre reposant sur la mise à distance de l'adversaire et l'évitement du contact » (ibid., p. 124), qui favorise la négociation avec les manifestants et la désescalade ou la prévention des débordements (Restelli, 2023).

En parallèle, on observe une « institutionnalisation des manifestations » (Filleule et Jobard, 2020, p. 234), qui s'accompagne d'une relative pacification et homogénéisation des modes d'actions des manifestants, jusqu'ici marqués par des tactiques protestataires fortement variables selon leur orientation politique ou leurs objectifs (Tartakowsky, 1997 ; Tartakowsky et de Saint-Victor, 2014)¹⁹. Si cet apaisement n'entraîne pas une disparition totale de la violence politique, cette dernière diminue fortement et perd « toute centralité dans la réflexion de ses plus farouches partisans » (Tartakowsky, 1997, p. 30). Les manifestants coopèrent plus volontiers avec les forces de l'ordre et « reconnaissent [leur] légitimité (...) à encadrer leurs manifestations et à mettre fin aux comportements violents en leur sein » (Restelli, 2023, p. 331). La manifestation prend alors la place qu'elle occupera jusqu'au début des années 2010, celle d'un moyen d'expression politique conventionnel, protégé par la loi et quasi ritualisé, qui se déroule avec l'accord tacite des pouvoirs publics tant qu'elle reste dans les limites imparties (Tartakowsky, 2007). Sans pour autant totalement disparaître, les « bavures » policières graves diminuent sensiblement et suscitent une forte indignation publique relayée par les médias, à l'image de la mort de Malik Oussekiné en 1986, qui entraînera la dissolution de l'unité responsable de l'incident (Romano, 2016). Ces événements sont ainsi généralement suivis d'une révision partielle des stratégies et tactiques de maintien de l'ordre, même si ceux-ci n'entraînent pas pour autant de « remise en question fondamentale du modèle » (Filleule et Jobard, 2020, p. 42).

¹⁸ Le maintien de l'ordre en France est du ressort de corps principalement ou uniquement spécialisés dans la police des foules, tels que les CRS (Compagnies Républicaines de Sécurité), ou la gendarmerie mobile.

¹⁹ Il est important de souligner que nous parlons ici des manifestations « régulières », auxquelles peuvent s'appliquer les tactiques de maintien de l'ordre classiques. Comme l'explique Restelli (2023), les mouvements sociaux spontanés caractéristiques des lieux les plus défavorisés, et en particulier les banlieues, restent marqués par des émeutes régulières, des décès, une relation police-population dégradée et la difficulté d'appliquer les mêmes techniques de gestion des foules.

Ainsi, que ce soit du côté des manifestants ou de la police, la période des années soixante-dix jusqu'au tournant des années 2000 marque une période de « [refus massif] » de la violence (Wieviorka, 2022, p. 285) durant laquelle l'emploi de la force, tant qu'il demeure dans les limites de ce qui est considéré comme approprié et adéquat, est largement accepté comme le monopole légitime de la police des foules. A l'inverse, toute action perçue comme violente (qu'il s'agisse de l'usage de la force par les manifestants ou bien d'actions policières considérées comme injustifiées, démesurées ou inadaptées) est frappée d'une illégitimité socialement partagée, qui sape également toute tentative de justification de ces actes.

2.2.1. Les années 2000 et le retour de la violence manifestante

Tout autant que les quatre décennies précédentes, les vingt dernières années en France ont été marquées par des mobilisations sociales d'ampleur telles que la loi El-Khomri (2016), les Gilets Jaunes (2018), ou encore les manifestations de 2006 contre le contrat première embauche (CPE). Cependant, à l'apaisement de la fin du 20^e siècle a succédé un fort durcissement des conflits sociaux, avec une multiplication des violences policières tout autant que manifestantes (Fillieule et Jobard, 2020 ; Macé, 2008 ; Fougier, 2023).

Parmi les nombreux facteurs à l'origine de ce phénomène, on peut mentionner le rejet des « règles formelles et informelles de la manifestation » (Restelli, 2023, p. 328), qui avaient jusque-là permis un apaisement relatif, au profit de nouveaux modes d'actions manifestants. Moins prévisibles et surtout plus clivants, ces tactiques sont généralement l'apanage de mouvances militantes, pour la plupart liées à des mouvements de gauche anarchistes et autonomes, qui profitent du déclin de la mainmise des syndicats sur l'organisation des manifestations (Sommier et Daunois, 2021 ; Dupuis-Déri, 2004). Ces groupes se caractérisent par une « valorisation de l'action directe » (ibid., p. 106), à l'image des tactiques employées par les zadistes, des militants écologistes qui s'opposent aux projets d'aménagement jugés écocides en bloquant les « zones à défendre » et forçant les forces de l'ordre à passer au contact pour libérer les lieux (Sommier, 2021). Parmi ces nouvelles stratégies protestataires, l'usage du black bloc (une tactique collective consistant à avancer masqués et vêtus de noir de façon à ne pas être reconnus par les policiers en cas d'altercation) devient de plus en plus fréquent dans les manifestations urbaines, et se voit régulièrement accompagné de dégâts matériels et d'une recherche active du contact avec les forces de l'ordre (ibid. ; Véchambre, 2020 ; Dupuis-Déri, 2003 ; Dupuis-Déri, 2004).

Ces nouveaux courants militants, dont les modalités d'action se concentrent autour de la recherche de l'affrontement avec la police des foules, ainsi que de la « dégradation anonyme » en groupes informels, sont selon les données officielles à l'origine de « plus de la moitié » des affrontements recensés avec les forces de l'ordre (Sommier, 2021, p. 110), bien que ces acteurs restent fortement minoritaires par rapport aux autres manifestants dans la plupart des manifestations de grande ampleur. À l'inverse des forces de l'ordre, l'organisation et les modalités d'actions de ces groupes sont extrêmement difficiles à cartographier en raison de leur informalité et de l'anonymat de leurs membres, leur principal point commun étant leur affinité pour certains modes d'actions et de pensée politique ainsi que leur appartenance plus ou moins lâche à des mouvances de gauche radicale, libertaires ou anarchistes : plus que la présence d'un groupement militant donné, la présence d'un black bloc permet « d'indiquer la présence dans la manifestation d'une critique radicale du système économique et politique » (Dupuis-Déri, 2004, p. 80). Tous ne sont pas violents, et ceux qui le sont emploient la violence à des fins différentes et individuelles, qu'il s'agisse d'une violence revendiquée, « symbolique » ou d'une violence comme moyen d'expression politique, évocatrice de la propagande « par le fait » (Delarue et al., 2021, p. 34) que l'on retrouve dans certains pans de l'histoire des mouvances anarchistes et autonomes.

2.2.2. Le nouveau durcissement du maintien de l'ordre

À cette revalorisation nouvelle de la violence comme répertoire d'action légitime et efficace (Dupuis-Déri, 2004) par une frange de la population s'ajoute un durcissement du maintien de l'ordre policier, lié à une transformation en profondeur de la doctrine du maintien de l'ordre héritée des années soixante-dix. Le tournant des années 2000 marque ainsi une nouvelle étape dans l'histoire de la police des foules, qui voit une remise en question complète du modèle de « prévention et [d]'apaisement » de la gestion des manifestations (Véchambre, 2020, p. 33). Cette évolution est liée à l'apparition d'une nouvelle culture policière, moins flexible et fondée sur l'application à la lettre des règles du maintien de l'ordre, nuisant ainsi aux capacités de négociation et d'adaptation sur le terrain de la police des foules (Restelli, 2023 ; Fillieule et Jobard, 2021). Celle-ci s'accompagne de la mise en place d'une « politique du chiffre » sous le mandat de Nicolas Sarkozy (Restelli, 2023, p. 334) : l'évaluation de la réussite d'une opération de maintien de l'ordre repose désormais sur une logique quantifiable et rationalisée et se base sur le nombre d'interpellations réalisées, qui deviennent désormais un objectif à atteindre (Caillé, 2022 ; El Akremi, 2021). Les forces de police sont désormais amenées à interpellier directement les auteurs

de violences au sein de la foule (Restelli, 2023) : à la doctrine d'évitement du corps-à-corps en manifestation succède donc une nouvelle stratégie fondée sur le contact systématique, naturellement susceptible de causer davantage de dégâts physiques et matériels dans les deux camps (Caillé, 2022)²⁰. La politique du chiffre s'accompagne d'une démultiplication des leviers judiciaires à disposition des forces de l'ordre, tels qu'une « diversification des infractions » susceptibles de justifier une interpellation (Filleule et Jobard, 2020, p. 186). Souvent fondées sur des notions relativement imprécises telles que la notion d'attroupement ou encore la « participation à un groupement en vue de la préparation de violences », elles offrent un cadre officiel permettant de justifier une multiplication des interpellations préventives et des contrôles d'identités « sans aucun fondement juridique » (Dujardin, 2023, p. 29).

Qualifiée par ses détracteurs de « tournant répressif » de la doctrine du maintien de l'ordre, cette évolution s'accompagne depuis le tournant des années 2000 d'un ensemble de facteurs qui contribuent à un recours plus récurrent à la force lors des manifestations ainsi qu'à une intensification de ses conséquences. Parmi ceux-ci, notons l'introduction d'un nouvel arsenal de maintien de l'ordre, au potentiel destructeur bien plus élevé que les armes employées précédemment. Classifiées comme « sublétales » mais également comme « matériel de guerre » selon la nomenclature officielle ces nouvelles armes telles que le lanceur de balles de défenses (LBD) ou encore la grenade à éclats non létaux (GENL) sont fortement décriées par la société civile pour leur dangerosité (Poupin, 2020, p. 163 ; Guémas, 2020).

A ces évolutions s'ajoutent d'autres facteurs endogènes à la profession, en particulier un manque de moyens, engendrant une réduction des effectifs, une formation plus courte et de moindre qualité et des conditions de travail épuisantes, conduisant certains observateurs à parler de « déprofessionnalisation » de la police des foules (Filleule et Jobard, 2020, p. 193 ; Guémas, 2020). Considérées par leurs détracteurs comme à la fois « trop dures et inefficaces pour contrôler les manifestants les plus radicaux » (Restelli, 2023, p. 326), ces forces de polices sous-préparées et bien plus armées se voient donc confrontées à des stratégies manifestantes plus radicales et

²⁰ Il est à noter qu'il s'agit là d'un phénomène proprement français, puisque la France est l'un des seuls pays d'Europe de l'Ouest à ne pas participer au projet GODIAC, qui vise à « construire une doctrine unifiée de maintien de l'ordre » fondée sur le dialogue, la négociation et la facilitation des manifestations (Véchambre, 2020 ; Chemin, 2023).

préparées au contact, conduisant ainsi à une « brutalisation (...) sans précédent » des mouvements sociaux depuis les années 2010 (Fillieule et Jobard, 2020, p. 224).

2.2.3. Un besoin croissant de contrôle de l'image

Toujours plus présent dans l'espace médiatique, le tournant répressif du maintien de l'ordre a un impact direct sur la perception sociale de l'action de la police des foules. C'est là le résultat du « paradoxe de la répression » théorisé par Smithey et Kurtz (2018, p. 1, t.l.), selon lequel la publicité de la répression policière d'un mouvement social engendre plus de soutien populaire pour la contestation manifestante, et ce même de la part de franges de la population qui lui étaient originellement indifférentes. De plus en plus considérée comme une institution « uniquement répressive », détachée des besoins de la population et au service des seuls intérêts de la classe politique (Caillé, 2022, p. 33), la police des foules voit s'effriter progressivement le soutien socialement partagé sur lequel se fonde sa légitimité, et par là la légitimité de son usage de la force.

Selon Smithey et Kurtz, les états confrontés à ce phénomène ont souvent recours à des méthodes de répression stratégique (« *smart repression* », p. 185, t.l.), qui visent à accomplir le même but, soit le contrôle d'acteurs contestataires, avec des méthodes plus « douces », qui se déroulent souvent hors de l'espace public et ne suscitent pas la même réaction émotionnelle que l'usage de la force physique (ibid. ; Williams, 1981)²¹. De même, les stratégies non-répressives du maintien de l'ordre, telles que la désescalade et la négociation en continu avec les manifestants, contribuent à préserver une image positive de la police des foules. Cependant, les spécificités du maintien de l'ordre à la française mentionnées ci-dessus font que ses stratégies gestion des foules restent particulièrement ancrées dans l'utilisation de la force physique à des fins de contrôle ou de répression (« *raw repression* », p. 187), bien qu'il s'agisse là justement du type d'action policière qui dessert le plus la police face à l'opinion publique. Tous ces facteurs nous permettent donc d'avancer que les forces de l'ordre françaises bénéficient particulièrement d'un travail actif de leur image publique par la mise en place de stratégies de communication et d'interaction avec les

²¹ Parmi les méthodes de répression stratégique employées par les forces de l'ordre françaises, on peut noter les techniques de démobilisation en amont, telles que les interpellations préventives mentionnées précédemment, l'interdiction de certaines manifestations au motif qu'elles sont particulièrement susceptibles de causer des troubles à l'ordre public, ainsi que la dissolution de certaines associations (Amnesty International, 2023 ; Barthélémy, 2019)

médias. Il est cependant important de souligner que cette remise en question reste fortement inégale et partielle - comme nous le verrons plus en détail par la suite, la police des foules bénéficie encore du soutien d'une large frange de la population ainsi que du gouvernement.

2.2.4. La violence manifestante : vers la fin d'un tabou ?

De son côté, la légitimité perçue de la violence manifestante semble suivre une évolution exactement inverse de celle de la violence policière décrite ci-dessus. Toutes deux sont frappées du même « tabou » qui englobe toute forme de violence politique entre les années soixante-dix et les années 2000 (Wieviorka, 2022, p. 289). Si elles n'ont alors pas disparu totalement des manifestations, l'institutionnalisation des mobilisations sociales les avait transformées en exception, propres à une minorité de groupes « durs » (agriculteurs, étudiants, habitants des « cités ») (Fillieule et Jobard, 2020, p. 66). Cependant, parce qu'elles sont de plus en plus considérées comme des violences « réactives » plutôt qu'idéologiques, soit un produit de la gestion toujours plus répressive des mouvements sociaux, les violences manifestantes bénéficient ces dernières années d'un regain d'acceptation, voire de soutien d'une part croissante de l'opinion publique (Wieviorka, 2022 ; Hemmerlé, 2019).

À la différence des violences policières, les violences manifestantes sont par nature illégales. Même si les revendications d'un mouvement social sont partagées par une large portion de la population, ces violences en tant que moyen d'expression politique ne peuvent donc trouver une certaine légitimité (qui restera toujours partielle) que si elles sont perçues comme suffisamment justifiées par la situation (Hemmerlé, 2019). Ainsi, la violence des Gilets jaunes n'a pu revêtir une dimension révolutionnaire ou insurrectionnelle pour un pan de l'opinion publique qu'une fois que la question de la réponse policière a fait irruption dans l'espace médiatique, engendrant un changement de perception de l'attitude du gouvernement : face à ce qui était désormais perçu comme une situation « insupportable et injuste », (ibid., para. 3), la violence du mouvement est apparue comme un moyen de dernier recours (Wieviorka, 2022).

Mais comme nous le verrons dans le chapitre suivant, cette approbation ou justification des violences manifestantes demeure partielle et fortement contextuelle, et fait face à un discours gouvernemental refusant toute légitimité à l'usage de la force autre que celui des forces de l'ordre. De plus, le recours de plus en plus fréquent des manifestants à des tactiques radicales est également

susceptible « d'inciter les cibles des mouvements protestataires – gouvernement, acteurs économiques –, à justifier un statu quo » ou un positionnement politique précis face à une contestation radicale et illégitime car violente, nuisant ainsi à l'efficacité du mouvement social (Fougier, 2023, p. 35). Ce facteur est d'autant plus important que la nature spectaculaire et sensationnelle des actions violentes d'une minorité radicalisée a tendance à monopoliser l'attention médiatique portée au mouvement social, qu'ils « [alimentent] par les images de violence diffusées en instantané et ad nauseam sur les chaînes d'information en continu » (Sommier, 2021., p. 113), occultant souvent le caractère pacifique du reste de la manifestation (McLeod, 2007). Ce phénomène conduit souvent les acteurs officiels ou semi-officiels liés à un mouvement social à se dissocier des groupes violents, qu'ils cherchent à marginaliser et à isoler publiquement afin d'éviter tout amalgame du mouvement avec sa minorité violente (Dupuis-Déri, 2003 ; 2004). Cette distanciation est d'autant plus cruciale que les structures militantes et politiques à la tête des mouvements sociaux traditionnels sont souvent dépendantes de subventions et aides gouvernementales, et doivent trouver un équilibre entre remise en cause efficace de l'ordre établi et respect des règles tacites de la contestation. Comme mentionné précédemment, ces acteurs éprouvent souvent un fort besoin de se présenter comme des interlocuteurs sérieux vis-à-vis de l'État, prêts à adhérer aux normes tacites de la manifestation (Dupuis-Déri, 2004). Ce travail de respectabilité passe en partie par une couverture médiatique favorable, qui les caractérise comme non-violents et mesurés, et les pousse à se distancier publiquement des acteurs violents en les critiquant. Comme nous le verrons lors de notre analyse, la présence d'acteurs au sein de la manifestation prêts à condamner les violences manifestantes contribue à délégitimer et marginaliser ces derniers au sein de la couverture médiatique.

Ainsi, tout autant que les forces de l'ordre, les acteurs disposant du statut le plus « officiel » au sein d'un mouvement social sont fortement dépendants de la qualité de la couverture médiatique et de la réussite de leur promotion des cadres.

2.3. Une lutte pour la perception

Si, comme nous l'avons vu, les évolutions du travail de la police des foules proviennent avant tout d'un ensemble de processus historiques et structurels internes à la profession, certaines transformations sont également liées aux changements dans la relation entre la police et les médias de masse (Fillieule et Jobard, 202).

La police est rarement considérée comme un acteur proactif dans la lutte pour la visibilité médiatique qui caractérise les mouvements sociaux (ibid. ; Baylor, 1996). Cependant, en tant qu'organisation politique amenée à un contact direct régulier avec les citoyens, elle tire sa légitimité vis-à-vis de la population du soutien apporté par l'opinion publique à son action et aux moyens qu'elle emploie (Douai, 2014). La nature profondément « publique et observable » des interventions policières en manifestation rend les forces de l'ordre particulièrement vulnérables, puisque leur travail se déroule sous la coupe d'une surveillance médiatique et citoyenne constante (Meyer, 2010, p. 1). Ainsi, tout autant que les manifestants, les forces de l'ordre sont partie prenante de la lutte pour la perception, et ont intérêt à tenter de gérer autant que possible l'image que les médias transmettent de leur action sur le terrain lors des manifestations. Ce « travail de l'image » policier (Le Saulnier, 2022, p. 1) est d'autant plus crucial que la capacité de la police à remplir son rôle de maintien de l'ordre en manifestation dépend également de la manière dont son action est perçue. Comme le démontre la pacification des manifestations françaises après les années 1970, une force de police perçue comme « bénigne, honorable et efficace » (Reiner, 2012, p. 313, t.l.) sera bien plus à même de collaborer avec les manifestants et rencontrera moins de résistance lorsqu'il s'agit de contrôler les violences en leur sein. A l'inverse, la divulgation publique de comportements policiers inappropriés a souvent un impact significatif sur la confiance publique dans la police des foules (Fridkin et al., 2017), et donc sur la relation de cette dernière aux citoyens.

Mais l'enjeu de la couverture médiatique du travail de police des foules s'étend au-delà du cercle institutionnel des forces de l'ordre. Du fait de la relation consubstantielle de ces corps au monde politique en général et particulièrement au régime en place (Dieu, 1995), la perception des actions de la police des foules vient par extension influencer la perception de la politique gouvernementale par la population. Cette mainmise du politique sur les actions de la police implique ainsi une certaine forme de responsabilité partagée vis-à-vis de l'opinion publique, les actions de la police des foules étant considérées comme la suite logique des ordres gouvernementaux²². Outre une injonction à un maintien de l'ordre efficace, l'action de la police des foules porte donc un enjeu

²² Il est difficile de cartographier avec certitude la chaîne de décision lors des opérations de maintien de l'ordre ; les préfets, directement nommés par le président de la République, ont un certain pouvoir de supervision vis-à-vis de la police des foules, tout comme certains membres du gouvernement ou encore le ministre de l'Intérieur. Il arrive ainsi qu'en période de crise des instructions précises soient transmises du « plus haut niveau de l'Etat » aux acteurs plus près du terrain. Mais ce n'est pas toujours le cas, et certaines unités, en particulier la BAC (Brigade Anti-Criminalité), disposent d'une forte autonomie (Restelli, 2019, par. 13).

supplémentaire : il s'agit « d'une politique au sens de "choix effectué dans le cadre d'une stratégie de gouvernement" » (Restelli, 2023, p. 342).

Les opérations de maintien de l'ordre acquièrent ainsi une dimension performative : comme l'expliquent Fillieule et Jobard, il s'agit désormais « de permettre que leur déroulement et les opérations policières qui y répondent ne nuisent ni au politique ni aux forces de l'ordre. Ainsi, le récit et les images qui seront produits comptent autant que les gestes et manœuvres sur le terrain » (2020, p. 148). En leur qualité de rapporteurs et d'évaluateurs primaires des événements, les médias sont capables d'offrir par le cadrage un premier jugement sur l'action des forces de l'ordre en manifestation, susceptible de jouer un rôle déterminant dans la formation de l'opinion publique sur ces événements. L'importance perçue des représentations médiatiques est telle que celles-ci sont désormais un facteur d'évaluation de la réussite d'une opération du maintien de l'ordre, engendrant souvent des ajustements subséquents au niveau des méthodes ou de l'organisation à employer lors des opérations futures (Fillieule et Jobard, 2020). De manière circulaire, les représentations médiatiques du maintien de l'ordre ont donc la capacité de façonner le travail de la police des foules.

Les questions de désordre public et de maintien de l'ordre occupent souvent le premier plan dans l'espace médiatique et l'attention du public - et si la police dépend des médias pour transmettre une image favorable de son travail de maintien de l'ordre, les médias ont également particulièrement besoin de la police en tant que source d'information sur la situation. Les mouvements sociaux engendrent donc une situation de codépendance entre ces deux mondes. Mais si cette situation débouche parfois sur une collaboration malaisée, elle entretient également un sentiment d'injustice chez les forces de l'ordre par rapport à ce qu'elles considèrent comme une couverture par défaut défavorable de ses actions (Véchambre, 2020) et un « rapport de force médiatique (...) asymétrique » (Fillieule et Jobard, 2020, p. 181).

En effet, si l'on a pu observer une relation de collaboration proactive entre la police et les médias dans la période pré-2000, celle-ci n'a pas toujours eu l'effet escompté par les forces de l'ordre (Delarue, 2021). Avec le temps, l'accumulation des contrecoups négatifs dans l'opinion publique a donc fini par créer une conception partagée chez les forces de l'ordre, selon laquelle les médias seraient « systématiquement hostiles » à leur égard (Fillieule et Jobard, 2020, p. 160 ; Delarue, 2021) – Le Saulnier (2012, p. 7) parlera même de « vision apocalyptique des médias » par la

profession. L'émergence des réseaux sociaux peut sembler au premier abord renverser cette relation, en offrant une source tierce d'informations qui échappe totalement au contrôle de la police et facilement réutilisable par les médias d'information. Mais leur omniprésence vient intensifier l'asymétrie du rapport de force médiatique : à l'œil et la caméra des journalistes viennent s'ajouter ceux des manifestants et autres « copwatchers » (Meyer, 2020, p. 20), prêts à capter la moindre bavure policière. Ainsi, indépendamment de son intensité réelle, les images et témoignages qui saturent les médias sociaux contribuent fortement à accentuer la perception des violences policières. Cependant, on peut avancer que cette évolution renforce paradoxalement la dépendance mutuelle des forces de police et des médias. En effet, comme nous l'avons mentionné précédemment, la police en tant que source bénéficie d'une aura de crédibilité dont ne disposent pas les autres acteurs, et encore moins les informations issues des réseaux sociaux : ce « biais légitimiste » permet ainsi aux journalistes de se passer d'un travail chronophage de vérification et croisement des sources et informations (ibid.). De plus, le monopole soigneusement entretenu des services de police sur certaines informations essentielles (telles que le décompte officiel des manifestants, le nombre d'interpellations, ou celui des policiers blessés...) leur permet de garder une position dominante dans la hiérarchie des sources (Fournier, 2023). Ainsi, si les informations circulant sur les réseaux sociaux ne peuvent être contrôlées (malgré plusieurs tentatives de censure en ligne - Reufllet, 2021), la relation privilégiée qu'elle entretient avec les médias offre à la police l'opportunité d'exercer un contrôle relatif sur les informations qui circulent à son égard.

2.3.1. Les nouvelles stratégies de communication policière

La polémique qui s'est élevée autour du maintien de l'ordre durant les manifestations des Gilets jaunes (voir chapitre 3) a fait naître au sein des forces de l'ordre une certaine conscience de l'importance de maintenir et de développer cette relation privilégiée (Véchambre, 2020 ; Fillieule et Jobard, 2020) en développant une stratégie globale de « communication opérationnelle à destination des médias » (Véchambre, 2020, p. 39). Cette préoccupation n'est pas nouvelle : dès le début des années 2000, les forces de l'ordre, et en particulier la police nationale ont cherché à intégrer les relations presse dans leur fonctionnement institutionnel. Cependant, ce processus est resté incomplet et limité par une tradition de « silence » professionnel et un fort contrôle hiérarchique et institutionnel sur la transmission d'informations à l'extérieur de la profession (Le Saulnier, 2012, p. 135).

La « professionnalisation » et le perfectionnement de la communication policière s'est particulièrement accélérée depuis 2016, accompagnée d'une centralisation et d'une standardisation accrue des outils de transmission des informations à destination des médias (Delarue, 2021, p. 37).²³ Elle passe avant tout par la maîtrise d'une communication en deux temps, en amont et en aval du traitement médiatique des événements. Il est à noter que ce phénomène s'applique surtout à des contextes particuliers et foncièrement publics, dans lesquels il est particulièrement difficile pour les forces de l'ordre de contrôler la prise d'image et la collecte d'information, soit les manifestations, les émeutes et les rassemblements ou troubles à l'ordre public de grande ampleur.²⁴

La première partie de cette stratégie, qui est aussi sans doute la plus importante, correspond à la mise en place par les services de communication des forces de l'ordre d'un flux d'information continu en parallèle des événements, ce qui permet « aux médias de bénéficier d'informations fiables et en temps réel » (Véchambre, 2020, p. 1). L'information transmise par ce biais est fortement standardisée, « formatée et contrôlée » (Delarue, 2021, p. 36) afin de ne rien laisser filtrer qui puisse nourrir les critiques à l'envers des forces de l'ordre. En plus d'informations factuelles sur la composition ou le déroulement des manifestations, on note également l'adoption d'outils et de méthodes de prise d'image professionnelle, une stratégie qui se révèle particulièrement efficace dans un contexte de rationalisation²⁵ de l'information journalistique. Les informations et les images produites et transmises en flux continu et concis par les forces de l'ordre représentent une source de contenu bienvenue, à la fois immédiatement réutilisable et crédible : un atout indéniable dans la « course au clic » qui nécessite de produire de l'information à un rythme extrêmement soutenu (Christin, 2018, p. 1).

En parallèle de ces relations presse, la police et la gendarmerie nationale sont également très actives sur les réseaux sociaux, en particulier X et Facebook : on note ainsi une démultiplication des comptes officiels au niveau régional et local, offrant une meilleure visibilité des informations officielles à tous les niveaux. Cette « proximité de l'information » permet d'adapter le contenu

²³ Il est intéressant de noter que la centralisation analysée par le rapport Delarue concerne uniquement les relations presse, puisque la communication des forces de l'ordre sur les réseaux sociaux se déploie à travers une multitude de canaux au niveau local, régional et national.

²⁴ A opposer à des opérations du type « descente de police ».

²⁵ Entendu ici dans le sens de réorganisation rationnelle à des fins de rendement économique.

transmis à un public cible (Godard, 2020, para. 7). Si ce volet de la communication des forces de l'ordre s'adresse moins à la presse qu'à un public élargi, cet investissement actif et relativement récent des réseaux sociaux témoigne de l'importance perçue d'une communication professionnelle à large portée pour ces institutions. Cette première transmission d'informations, principalement à destination des médias, est suivie d'une stratégie de veille continue, qui vise à suivre le traitement médiatique des actions des forces de l'ordre « notamment en vue d'une riposte ou d'une réaction officielle » (Ministère de l'Intérieur, 2024, para. 4).

La transmission proactive d'informations aux médias représente un autre avantage pour les forces de l'ordre, puisqu'elle leur permet d'effectuer un cadrage préalable des informations qu'elles choisissent de transmettre, leur offrant ainsi un certain contrôle sur le récit médiatique émergent.²⁶ Ce cadrage préalable de l'action policière remplit ainsi deux fonctions complémentaires : il permet à la fois de présenter les stratégies policières comme justifiées et appropriées, et présente les manifestants comme une menace à l'ordre social ou moral, notamment en soulignant leur violence ou l'inadéquation de leurs tactiques avec la loi (Douai, 2014). Fillieule et Jobard (2020) et Reuflet (2021) notent ainsi que le nombre d'interpellations (nouvelle mesure d'efficacité de l'action policière depuis la mise en place de la politique du chiffre) et le nombre de policiers blessés font systématiquement partie des rapports ainsi transmis par les services de police aux médias. À l'inverse, il est beaucoup moins aisé d'obtenir des chiffres sur le nombre de manifestants blessés (Fournier, 2023 ; Victor, 2020).

La relation entre les journalistes et les forces de l'ordre en tant que promoteurs de cadres semble ainsi s'aligner sur le modèle d'influence mutuelle décrit par Wichgers et al. (2020) : si les promoteurs de cadres institutionnels tentent d'influencer le cadrage journalistique en amont, la nature routinière et récurrente du cadrage journalistique influence (voire prédétermine) en retour les informations qui lui sont communiquées, selon qu'elles sont plus ou moins susceptibles d'être reprises dans le cadrage. Il est cependant essentiel de souligner que la transmission proactive d'informations choisies ne se traduira pas automatiquement par une couverture conforme aux

²⁶ Cette possibilité de façonner les narratifs émergents est depuis longtemps reconnue par les forces de l'ordre et les autorités, et est également exploitée dans d'autres domaines de l'exécutif. Poussée à l'extrême, elle permet de recadrer drastiquement le traitement médiatique de certains événements – même lorsque la définition des faits qui en émerge n'a peu ou pas de rapport avec la réalité. On peut ainsi citer l'affaire Tarnac, au cours de laquelle plusieurs médias d'envergure ont repris la version policière des faits, qui s'est plus tard révélée être fabriquée (Gouëset, 2010).

attentes des promoteurs de cadres. Delarue (2021) note ainsi que la professionnalisation des relations presses de la police s'est effectuée aux dépens des canaux de communication informels que celle-ci entretient avec les médias, ne laissant plus filtrer que des informations contrôlées et stériles. Face à une culture journalistique française ancrée dans l'humanisation et les descriptions détaillées des situations et des acteurs, cette production rationalisée peine à satisfaire complètement les attentes des journalistes, qui continuent parfois à aller chercher des informations sur le terrain.

De plus, en dépit du contrôle relatif qu'offrent les stratégies de communication policière, la relation entre police des foules et journalistes demeure souvent conflictuelle, voire hostile, en particulier dans le cadre de l'exercice sur le terrain en manifestation. En témoignent les conclusions du rapport de la Commission indépendante sur les relations entre la presse et les forces de l'ordre, qui font état d'une relation fortement « dégradée » (Delarue, 2021, p. 1) entre les journalistes et les forces de l'ordre. Selon les auteurs, la méfiance de la police des foules à l'encontre des médias se manifeste régulièrement par des comportements « [violents] et des traitements discriminatoires » envers les journalistes présents sur le terrain (ibid., p. 10). On note ainsi des tentatives répétées de mise à l'écart ou d'entrave du travail journalistique, par le moyen d'encerclements, d'intimidation ou de limitation des capacités d'observation des journalistes via la mise en place d'un système d'accréditation sanctionné par les autorités comme condition d'exercice, ayant conduit des organisations syndicales et de défense des droits de l'homme à saisir la justice au nom de la liberté d'expression (ibid. ; Mathys, 2021).

Rien d'étonnant, donc, à ce que les dernières années aient vu se développer une relation « à deux vitesses », privilégiant les journalistes « en fauteuil » (Eustache, 2020, dans Filleule et Jobard, 2020, p. 285), plus susceptibles d'adopter le cadrage policier préexistant, et limitant les journalistes de terrain (en grande majorité des journalistes indépendants), en mesure de produire leurs propres cadres indépendamment du flux d'informations policier. Cette sélectivité dans la transmission des informations s'applique également à certains organes de presse choisis, pour des raisons de proximité idéologique ou de modèle organisationnel. En effet, comme nous le verrons dans les chapitres suivants, le développement d'une communication institutionnelle dans le cadre des manifestations n'a pas totalement supplanté l'utilisation de sources policières individuelles et presque systématiquement anonymes par les journalistes.

Cette communication policière intensifiée est soutenue par un discours officiel d'invisibilisation des violences policières, qui s'appuie particulièrement sur la conception wébérienne de la contrainte physique légitime comme monopole d'Etat (Reuflet, 2023 ; Herzbrun-Dayan et al. 2022) pour défendre l'idée que « les violences policières, ça n'existe pas » (RMC-BFMTV, 2023, para. 7). Comme nous le verrons lors de notre analyse, ce discours, véhiculé par la communication officielle du gouvernement (Cl, 2020) se double d'un travail actif de refocalisation de l'attention médiatique sur les violences en manifestation (Reuflet, 2023 ; Herzbrun-Dayan et al., 2022). En renforçant le statut de sources « officielles » des forces de l'ordre, il vient donner un poids supplémentaire aux efforts de l'institution pour contrôler le discours public au sujet des violences liées aux manifestations.

2.3.2. La promotion des cadres par les manifestants

Si la relation épineuse entre la police et les médias passe souvent sous le radar des études sur le cadrage, la question du cadrage des manifestations et de l'action manifestante est au cœur d'un très large pan du champ. En tant que moyen d'expression politique, les mouvements sociaux et les manifestations représentent l'une des occasions les plus favorables pour un groupement citoyen et non-institutionnel d'accéder à l'espace médiatique, et par là à l'espace décisionnel. Pour reprendre les mots de Filleule et Tartakowsky, « la nature indéterminée du discours médiatique donne la possibilité aux challengers, par exemple les mouvements sociaux, d'offrir des constructions alternatives de la réalité et de trouver un soutien de la part [des publics] » (2008, pp. 133-134).

Mais cette médiatisation est à double tranchant : il ne s'agit pas uniquement d'obtenir une certaine visibilité (ce qui représente déjà un obstacle de taille), mais surtout de contrôler les termes de cette publicité afin de « peser sur la décision politique par la mobilisation de l'opinion » (ibid., p. 129). Le rapport de pouvoir est ici aussi inégalitaire : au même titre que la police, les mouvements sociaux sont profondément dépendants de la couverture médiatique, tandis que les médias font preuve d'une extrême sélectivité lorsqu'il s'agit de couvrir des manifestations. Ce constat s'applique particulièrement au contexte français, marqué par une « insensibilité structurelle des médias classiques aux manifestations de rue » (Filleule et Jobard, 2020, pp. 148-149).

Dans cette optique d'une lutte inégale pour la visibilité, la violence représente un outil au résultat ambivalent, et difficile à maîtriser (Jiménez-Martínez, 2020). Paradoxalement, si les tactiques les plus spectaculaires, dramatiques ou violentes sont celles qui sont le plus susceptibles d'exposer le

mouvement social à des critiques ou d'entraîner une certaine délégitimation et/ou dépolitisation du mouvement, elles sont également celles qui lui offrent le plus de visibilité. Dans la « société du spectacle moderne » (Sommier, 2021, p. 113), la violence est souvent la condition de l'intérêt médiatique à l'existence ou aux revendications d'un mouvement social, en particulier lorsque celui-ci s'aligne à l'encontre de l'ordre établi (Brooks et McCurdy, 2020 ; Baylor, 1996). Il est intéressant de noter que les conséquences néfastes d'une visibilité trop prononcée de la question de la violence s'appliquent également aux violences des forces de l'ordre. En effet, une concentration médiatique accrue sur les violences policières risque de venir obscurcir les revendications ou la raison d'être originelle du mouvement social (Jiménez-Martínez, 2020).

Si cette difficulté à obtenir une visibilité médiatique s'applique particulièrement à certains mouvements sociaux récents, à l'instar des débuts du mouvement des Gilets Jaunes (Li et al., 2023), le mouvement contre la réforme des retraites a très tôt reçu une forte visibilité médiatique au niveau national (voir chapitre 3). Dans ce cas précis, la difficulté repose plus sur la capacité du mouvement à maintenir cette visibilité médiatique dans le temps, un phénomène que Downs (1972, p. 38) nomme le cycle de l'attention (« *issue-attention cycle* », t.l.). Selon Down, le public accorde généralement une attention limitée à une question spécifique, et s'en désintéresse rapidement : les mouvements sociaux disposent donc d'une période relativement réduite pour transmettre leur message, et sont parfois forcés d'adopter de nouveaux modes opératoires afin de ne pas disparaître de l'espace médiatique (Baylor, 1996). Ainsi, même un mouvement hautement « *newsworthy*²⁷ » tel que le mouvement de la réforme des retraites ou celui des Gilets Jaunes²⁸ ne peut persister éternellement - de fait, si le mouvement a persisté au-delà de juin (la date limite de cette analyse), il a très rapidement disparu de l'espace médiatique avec l'apparition d'un nouvel événement sur l'agenda médiatique²⁹.

²⁷ Le terme est emprunté à Filleule et Jobard (2020, p. 149), et Tartakowsky et Filleule (2008, p. 137).

²⁸ Une fois que celui-ci a dépassé le niveau local et défrayé la chronique par ses tactiques violentes et ses montées régulières sur Paris.

²⁹ La mort de Nahel Merzouk, un adolescent tué par un policier lors d'un contrôle routier. Cet incident a déclenché des émeutes en France, en Suisse et en Belgique, monopolisant à leur tour l'espace médiatique dans les semaines qui ont suivi.

2.3.3. Une publicité subie

La simple transmission de ses revendications par le biais des médias n'est pas suffisante pour les besoins d'un mouvement social : il lui faut également s'assurer que la couverture médiatique lui offre une certaine crédibilité, sinon légitimité, afin que son action puisse trouver un écho dans l'opinion publique. Tout comme les forces de l'ordre, il est crucial pour les manifestants de contrôler autant que possible le cadrage médiatique des événements, afin de s'assurer que celui-ci s'accorde avec « leur propre définition de la situation (établissement d'un problème) et des solutions à y apporter (décisions politiques) » (Fillieule et Tartakowsky, 2008, p. 133). La tâche se complique d'autant plus que les mouvements sociaux ne disposent pas de capacités ou de ressources aussi développées que les forces de l'ordre ou le gouvernement lorsqu'il s'agit de contrôler le cadrage de leurs actions ou de promouvoir leurs cadres aux médias (Baylor, 1996 ; Schulenberg et Chénier, 2014 ; Gitlin, 1980).

Les difficultés rencontrées par les mouvements sociaux dans la promotion des cadres sont multiples, et dépendent également du type de manifestation concerné³⁰. Le nœud principal du problème réside dans les logiques du système médiatique français, qui, comme nous l'avons mentionné précédemment, conduisent à une « dépendance routinière [des journalistes] aux sources officielles » (Fillieule et Tartakowsky, 2008, p. 138). Cependant, on peut avancer que la notion de « source officielle », si elle est généralement utilisée dans la littérature pour désigner les sources liées aux autorités et aux structures de pouvoir en place (politiciens, gouvernement et institutions gouvernementales, forces de l'ordre) peut également s'appliquer à des structures intégrées aux mouvements sociaux telles que les « grandes instances militantes » (Dupuis-Déri, 2004, p. 94) et particulièrement les syndicats. Du fait de leur nature para-institutionnelle et leur capacité à regrouper et synthétiser les revendications d'acteurs disparates, ces « corps intermédiaires » (Rosanvallon, 1989, p. 190) représentent des sources dotées d'une crédibilité supérieure à celle de manifestants isolés ou de groupes non affiliés, ce qui explique qu'ils endossent régulièrement le rôle de porte-parole d'un mouvement social. En tant qu'interlocuteurs privilégiés et immédiatement identifiables par le public, les sources syndicales sont donc les acteurs avec l'accès aux médias le plus simplifié au sein de l'écosystème manifestant. A l'instar de la police des foules,

³⁰ Il est par ailleurs important de noter que tous les mouvements sociaux ne recherchent pas activement la couverture médiatique, du moins celle offerte par les médias *mainstream*, comme nous le verrons par la suite.

la communication syndicale en France a suivi un processus de professionnalisation au cours de ces dernières années, passant notamment par un investissement des réseaux sociaux, la formation de militants à l'interaction avec les médias, ou le développement d'équipes dédiées aux relations presse au sein des organisations (Olivesi, 2013).

Toutefois, à la différence des forces de l'ordre, qui sont plus facilement perçues comme « neutres » par le public - puisque ne revendiquant pas (du moins en leur capacité officielle) d'idéologie ou d'affiliation politique - la capacité de ces corps semi-institutionnels à promouvoir des cadres est limitée par leur nature militante. Celle-ci risque notamment de faire figure de repoussoir pour les organisations médiatiques ne partageant pas leur affiliation idéologique, nuisant à la crédibilité des informations qui leur sont transmises³¹. De plus, en tant qu'organisations rassemblant un nombre limité d'adhérents, eux-mêmes souvent minoritaires au sein des manifestations, la représentativité des syndicats est souvent remise en question, et par là leur capacité à promouvoir un cadrage de l'ensemble du mouvement social. Ces difficultés sont encore amplifiées par les divergences idéologiques et culturelles entre syndicats, qui limitent leur capacité d'organisation. Ainsi, le mouvement des Gilet jaunes a souffert d'une mobilisation syndicale fragmentée car se voulant indépendante, nuisant à la création d'un discours unifié, et par là la transmission d'un frame package cohérent et consistant (Mollier-Sabet, 2023). La représentativité contestée des syndicats a alors conduit certains groupes manifestants à court-circuiter le système en passant par les réseaux sociaux pour transmettre leurs revendications, conduisant à une prolifération de sources peu crédibles. En outre, certains mouvements sociaux (à l'instar des émeutes urbaines de 2005), marqués par l'absence de mobilisation syndicale et une forte spontanéité, ne disposent pas des capacités d'organisation de récit offertes par les syndicats (Macé, 2008). Ainsi, la promotion des cadres par les mouvements sociaux en France demeure une entreprise complexe et limitée par l'absence d'une chaîne de communication unique, entraînant une prolifération d'informations transmises par des acteurs et des collectifs aux intérêts souvent divergents. Malgré une production d'image constante et la transmission proactive d'informations, l'absence de flux d'information unifié, complet et continu provenant des manifestants renforce le statut privilégié des autorités et

³¹ En témoigne la relation profondément hostile entre la CGT et certains médias orientés à droite, tels que CNews.

surtout des forces de l'ordre comme définisseurs premiers de la réalité dans l'écosystème médiatique français.

2.3.4. Quelle promotion des cadres par les manifestants violents ?

Pour les besoins de cette étude, nous avons jusqu'ici parlé de la lutte pour la visibilité de manière binaire et simplifiée, en brossant le tableau d'une concurrence entre deux groupes principaux, à savoir les forces de l'ordre et les manifestants. On peut cependant légitimement se demander s'il ne serait pas plus juste de parler d'une concurrence triple, opposant les forces de l'ordre, les manifestants, et ceux qu'on pourrait appeler, faute de terme plus approprié, les manifestants « violents ». En effet, comme nous l'avons mentionné précédemment, ce dernier groupe tend à (involontairement) monopoliser l'attention médiatique aux dépens des manifestants « pacifiques ». Mais à la différence des deux premiers groupes, qui cherchent activement à susciter et à contrôler leur couverture par la presse au moyen de la promotion des cadres, la visibilité médiatique des acteurs violents n'est la plupart du temps pas voulue, et ne fait pas l'objet de promotion des cadres ni même de communication organisée : leur publicité semble davantage subie que maîtrisée.

Avant d'analyser les raisons de cette différence, il est important d'expliquer ce qu'on entend ici par « manifestants violents ». Il ne s'agit pas de regrouper tous les auteurs de violences ayant lieu dans le cadre de manifestations ou d'émeutes, puisque ce groupe est bien trop large et trop hétérogène pour faire l'objet d'une analyse sérieuse. Afin de réduire le champ, la présente analyse s'alignera sur les travaux des sociologues et spécialistes des manifestations Fillieule et Jobard (tels qu'ils sont cités dans Lesueur, 2020) et se cantonnera à deux types d'individus, qui correspondent également aux deux groupes à l'origine de la plupart des actes violents commis par des manifestants dans le cadre du mouvement contre la réforme des retraites. Le premier correspond aux groupes politisés que nous avons mentionnés précédemment, souvent désignés dans les médias et le discours officiel comme des groupes « d'ultra-gauche », de « gauche radicale » ou encore « d'extrême gauche » et issus de la mouvance politique « anarcho-autonome » (ibid, para. 4). A ce premier groupe, lui-même composé d'un ensemble d'individus disparates, aux motivations et aux convictions souvent divergentes, viennent s'ajouter ce que Codaccioni (2024, p. 32) appelle « les exclus sociaux », dont les actions sont davantage mues par un désir de réaction face à leur condition ou aux injustices subies et perçues. Ce deuxième groupe se caractérise par sa « faible expérience de l'action collective » et des codes et pratiques manifestants, et ses modalités d'actions

sont davantage opportunistes (Codaccioni, 2024, p. 33). Les deux groupes ont fréquemment recours à des tactiques de type black blocs, et sont d'ailleurs souvent désignés par les médias et les forces de l'ordre sous les termes « casseurs » et « black blocs », sans distinction (ibid.). Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, cet amalgame entre action politique et action opportuniste permet de délégitimer et de dépolitiser les pratiques de ces acteurs. Cette distinction est cependant particulièrement importante pour les besoins de notre étude, puisque ces deux groupes n'entretiennent pas les mêmes relations avec la presse. La littérature francophone sur le sujet est rare, et se focalise particulièrement sur le mouvement des Gilets Jaunes. Or, si ces deux groupes rassemblent aujourd'hui beaucoup d'anciens membres de ce mouvement, les Gilets Jaunes font figure à part et ne sont volontairement pas inclus dans cette description.

En s'appuyant sur la littérature évoquée au chapitre 1, on peut cependant avancer que par sa nature « opportuniste » et disparate et son absence d'objectifs communs et de leaders identifiables, le deuxième groupe ne présente ni les ressources, ni la capacité de promouvoir des cadres de manière unifiée et récurrente. Quant au premier, que nous nommerons « autonomes » par souci de simplicité, si son organisation en une multitude de groupes d'affinité militants offrant une certaine structure ainsi que la possibilité de coordonner leurs tactiques n'exclut pas à priori la promotion de cadres le temps d'un événement médiatique³², il se refuse volontairement à toute forme de représentation qui permettrait une transmission unifiée d'informations, puisque celle-ci aboutirait inévitablement à une « simplification de la volonté générale elle-même nécessairement hétérogène » (Dupuis-Déri, 2004, p. 99).

A l'instar des forces de l'ordre, ce groupe entretient des relations de méfiance, voire d'hostilité face aux médias « traditionnels », et ne cherche pas à transmettre sa définition des événements à un public plus large, préférant un engagement politique par le fait, enraciné dans des communautés et des rassemblements militants locaux (Goument, 2017 ; Dupuis-Déri, 2004). La transmission d'information liée à cette mouvance s'effectue donc à majorité de manière directe par une multitude « d'automédias » (Goument, 2017, para. 1), qui produisent leur propre contenu à destination d'un public choisi et souvent lui-même militant. La circulation de ce contenu reste elle aussi confinée à

³² Je pense notamment à des événements s'étalant sur une période de temps relativement longue, tels que les manifestations contre les mégabassines à Sainte-Soline ou encore les manifestations régulières contre la réforme des retraites dans une ville donnée, susceptibles de réunir les mêmes acteurs.

une bulle quasiment fermée, par le biais de groupes sur les réseaux sociaux ou de blogs en ligne (ibid.).

Seule exception à cette règle, certains médias ayant émergé de la nouvelle culture de « journalisme-militants » de ces dernières années, tels que Médiapart ou Reporterre (Thiong-Kay, 2020). Pour la plupart présent en ligne, ces organes de presse n'hésitent pas à réutiliser le contenu produit par les automédias et autres militants, et laissent parfois ces derniers publier des articles sur leur site³³, permettant ainsi de « visibiliser les griefs des militants, de les vernir d'une caution journalistique, tout en démultipliant leur potentiel d'audience » (ibid., p. 109). Ce cas de figure unique représente une occasion inespérée pour les militants de promouvoir leur propre définition des événements, puisqu'ils sont en mesure de produire et de déployer un cadrage avantageux sans avoir à passer par un intermédiaire. Mais la ligne éditoriale de ces médias-plateformes, souvent favorable aux revendications de ces militants, représente elle aussi une sorte de chambre d'écho : la promotion de cadres ne prêche bien souvent qu'à des convaincus, qui apportent déjà leur soutien aux idées (sinon aux tactiques) des groupes autonomes. On peut bien entendu rétorquer que le même phénomène se retrouve chez les médias traditionnels, puisque ceux-ci sont souvent consommés par un public qui se reconnaît dans leur ligne éditoriale et les thématiques abordées. Toutefois, les médias traditionnels, et en particulier les « grands » médias à vocation informationnelle et généraliste (à distinguer des médias d'opinion), ciblent naturellement un public bien plus élargi, et la promotion de cadre par leur biais a donc de meilleures chances d'engendrer des soutiens significatifs chez la population.

2.4. Contexte – le mouvement contre la réforme des retraites

Les pages qui vont suivre visent à présenter le contexte précis de l'analyse et sont largement basées sur des sources médiatiques et non-académiques du fait de la nature récente des événements.

Le mouvement contre la réforme des retraites est l'un des mouvements sociaux les plus importants des dix dernières années, avec le mouvement des Gilets Jaunes et le mouvement contre la loi El Khomri. Dans ce contexte de tensions exacerbées, la question des violences s'est révélée

³³ La section blog de Médiapart sert par exemple de plateforme pour publier des articles écrits par des non-journalistes.

particulièrement explosive, devenant un révélateur des profondes fractures sociales qui traversent la société française.

Officiellement annoncé par le gouvernement début janvier 2023, le projet de réformes contenait un ensemble de mesures visant à restructurer le système de retraites, dont la plus contestée, l'article 7, consistait à décaler l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans. La réforme avait pour objectif de pallier le déficit du régime alors en place. Face à un fort rejet de plusieurs partis de l'opposition, le gouvernement finit par obtenir l'adoption du texte à l'Assemblée nationale grâce au déclenchement de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution (communément appelé article 49.3). Celui-ci permet de faire adopter un texte de loi sans vote par l'Assemblée nationale en engageant la responsabilité du gouvernement, puisqu'il ouvre la possibilité d'une motion de censure, susceptible d'entraîner le renversement du gouvernement si elle est votée (Vie Publique, 2023). Malgré le dépôt de deux motions de censure, celles-ci ne sont pas parvenues à recueillir la majorité parlementaire suffisante et la loi sera promulguée le 14 avril suite à sa validation par le Conseil Constitutionnel. Fortement impopulaire, le projet de réforme a immédiatement suscité une vive réaction chez les principaux syndicats de salariés et la population, conduisant à une première mobilisation générale le 19 janvier.

Dès le départ, le mouvement contre la réforme des retraites se démarque des autres mouvements de contestation sociales de ces dernières années par son organisation, puisqu'il s'est d'emblée établi comme une mobilisation remarquablement structurée, car organisée et guidée par des syndicats (Mollier-Sabet, 2023) - soit une mobilisation à la fois formelle et semblant disposée à respecter les règles du jeu (Restelli, 2023). On observe ainsi l'apparition pour la première fois en douze ans d'un « front syndical » unissant les huit principales organisations syndicales du pays, représentant un nombre important de travailleurs derrière des revendications communes (Mollier-Sabet, 2023, para. 1). Bien que le mouvement social ait réuni une grande diversité d'acteurs, la présence de ce front syndical représente l'émergence d'une entité potentiellement capable de transmettre un flux d'informations et de revendications unifiées et tenues comme représentatives des valeurs au cœur du mouvement. De plus, la nature « officielle » et institutionnelle des organisations syndicales fait de ce front une source de référence pour les médias, doté d'une crédibilité et d'une légitimité particulièrement élevée pour un collectif militant, et par là susceptible de rivaliser avec les forces de l'ordre ou les acteurs gouvernementaux dans la transmission de *frame packages* favorables (cf.

chapitre 1). Ainsi, l'ampleur et la structure du mouvement lui ont offert une certaine aura de légitimité, contribuant potentiellement à l'ampleur de la couverture médiatique ; de fait, le mouvement a reçu une forte visibilité médiatique, et ce avant même que la question des violences ne s'impose dans le débat public.

2.4.1. L'évolution du recours à la violence

Si le mouvement s'est développé de manière hétérogène à travers le territoire, on peut distinguer plusieurs grandes phases dans la mobilisation, marquées par des degrés divers de violence et d'intensité dans la contestation³⁴. Cette évolution du recours à la violence s'explique en partie par la (relative) mainmise originelle de l'intersyndicale sur la mobilisation, les syndicats étant traditionnellement opposés à l'usage de la force et s'appuyant davantage sur des ressorts plus classiques tels que la grève ou le blocage (Hayat, 2023).

Le recours à la violence par les manifestants est tout d'abord demeuré le fait de groupes minoritaires en marge des manifestations. Demeuré d'abord anecdotique, le degré de violence augmente fortement lors des deux mois suivants, en particulier pendant le courant du mois de mars 2023 et à mesure que le projet de réforme progresse vers sa ratification. Le recours au 49.3 marque un tournant décisif dans le durcissement de la contestation, et déclenche une vague de colère à travers le pays. Cette étape du mouvement est marquée par une multiplication à travers le territoire des manifestations non déclarées, des dégradations matérielles, des affrontements entre les manifestants et les forces de l'ordre et des interpellations. On note également une évolution des profils ayant recours à la violence parmi les manifestants. Un nombre croissant de manifestants au profil plus atypique, car relativement éloignés des mouvances radicales, a recours à la violence (Le Bloa, 2023). De fait, l'absence de succès de la contestation entretient chez une partie croissante des participants l'idée que les ressorts traditionnels (et pacifiques) de contestation ne rencontrent plus l'effet escompté, et qu'un recours généralisé à la violence représente l'unique chance de succès (Auffray, 2023). Les tensions resteront hautes jusqu'au début du mois de mai 2023, la manifestation du 1^{er} mai 2023 représentant le dernier rassemblement d'ampleur marqué par de fortes violences. Le mouvement finira par rentrer dans une phase routinière, recevant une couverture médiatique toujours moins dense à mesure que le temps passe.

³⁴ Pour une chronologie plus détaillée, voir l'article de Capelli et al. (2023).

Ce durcissement de la manifestation s'accompagne d'une gestion policière de plus en plus dure des manifestations (Albertini et Mestre, 2023), décriée entre autres par les syndicats et les associations de défense des droits de l'homme (Creux, 2023). Relativement rapidement après les débuts du mouvement, les forces de l'ordre se sont de nouveau retrouvées sous le feu des critiques pour leurs stratégies de contrôle des foules, souvent marquées par un usage de la force perçu comme démesuré, ou encore de tactiques controversées. Les « violences policières » correspondent cependant majoritairement à des actes s'inscrivant dans le cadre légal du travail de maintien de l'ordre de la police des foules, mais dont l'intensité ou l'adéquation avec la situation est fortement contestée. A l'inverse, les « violences manifestantes » se déroulent par nature hors de tout cadre légal, et recouvrent un ensemble d'actes fortement variés, liés à des motivations différentes et des profils distincts.

Bien qu'elle soit difficile à évaluer clairement, l'évolution du recours à la violence représente un facteur intéressant à prendre en compte dans notre analyse pour plusieurs raisons. On peut tout d'abord se demander si ces évolutions se reflètent dans la couverture médiatique, avec une couverture plus dense de la question des violences. Les conclusions de la littérature sur la couverture médiatique de la violence semblent suggérer que le degré de violence des manifestations coïncide avec une attention médiatique accrue autour de la question de la violence, mais aussi du mouvement en général. En effet, la visibilité médiatique des mouvements sociaux tend à décroître dans la durée, à mesure que le mouvement entre dans une phase routinière et moins *newsworthy* (Fillieule et Jobard, 2020 ; Baylor, 1996 ; McLeod, 2007). On peut donc s'attendre à ce que la montée en fréquence et en intensité des violences, et particulièrement des violences manifestantes, corresponde à une couverture médiatique plus dense. Il serait également intéressant de voir si ce potentiel regain de visibilité correspond davantage à certains types de cadres, qui imputent la responsabilité des actes violents à un type d'acteur en particulier.

2.5. Problématique

Ce projet de recherche s'appuie sur une analyse du cadrage médiatique des violences liées au mouvement contre la réforme des retraites en France, de janvier à juin 2023. Celle-ci portera sur un corpus constitué d'articles publiés dans cinq journaux français : Le Figaro, Le Monde, Libération, Ouest France, Le Parisien/Aujourd'hui en France.

L'analyse vise à examiner dans quelle mesure le cadrage médiatique des violences a contribué à renforcer les relations de pouvoir existantes en légitimant de manière prédominante la répression policière, ou s'il a contribué à leur remise en question en présentant la violence comme moyen de contestation acceptable ou justifié.

Il vise également à répondre aux deux questions suivantes :

- Q1 : les cadres dominants dans la couverture médiatique ont-ils contribué à la légitimation d'un type de violence en particulier ?
- Q2 : les médias ont-ils contribué à reproduire le discours officiel sur la légitimité des violences ?

Dans une moindre mesure, l'analyse vise également à répondre aux questions soulevées par les phénomènes relevés lors de notre présentation du contexte historique et sociopolitique de l'analyse.

Le paysage médiatique français est marqué par une certaine politisation de la presse, liée à une perte croissante d'indépendance au profit d'acteurs souvent proches du pouvoir en place. Ce phénomène soulève la question de savoir si les cadres employés et l'adhésion à la hiérarchie des influences (soit un recours systématique et non-problématisé aux sources officielles pour la définition des événements) varient selon l'affiliation idéologique des journaux.

La présentation du contexte a également souligné la dépendance des forces de l'ordre comme des manifestants à la couverture médiatique des violences. Les forces de l'ordre ont mis en place un système remarquablement perfectionné de promotion des cadres ; mais si leur fragilisation dans la perception publique est susceptible de se traduire par un travail de promotion des cadres plus actif, elle risque également d'engendrer une réception plus sceptique de ces efforts par les journalistes. De plus, le mouvement contre la réforme des retraites se démarque également par un front militant solide et particulièrement « officiel », capable pour la première fois de promouvoir des cadres de manière unifiée et efficace. On peut donc avancer que la couverture médiatique est relativement susceptible de ne pas s'accorder sur la hiérarchie des influences.

Le dernier phénomène notable concerne l'évolution du recours à la violence et de sa perception, avec un nombre croissant de manifestants violents dits « non-radicalisés », et une acceptation croissante de la violence comme moyen d'expression face à la violence d'Etat parmi la population (Wieviorka, 2022). Il est donc possible que le cadrage des violences liées aux manifestations évolue

après le 16 mars pour représenter de manière plus favorable les actes provoqués par la « colère » ou la « révolte » des manifestants (Mahuet et Imbert, 2023, para. 4) et davantage présenter l'usage de la force par la police des foules comme « répressif » et démesuré.

Chapitre 3 – Méthodologie

Ce chapitre vise à présenter la méthodologie sélectionnée pour l'analyse à venir. Comme nous l'avons mentionné au chapitre 1, le champ de recherches sur le cadrage médiatique est marqué par une véritable prolifération d'approches et de conceptualisations, conduisant à une fragmentation caractéristique qui persiste encore à ce jour en dépit de plusieurs tentatives d'unification (Entman, 1993 ; Scheufele, 2004 ; Van Gorp, 2010). Bien que le champ d'études sur le cadrage médiatique s'accorde à définir l'analyse des cadres comme un « traitement des caractéristiques du discours³⁵ » (Pan et Kosicki, 1993, p. 57, t.l.), l'aspect méthodologique de l'analyse n'échappe pas à cette règle, et les travaux sur le cadrage font montre d'une remarquable variété d'approches méthodologiques. Bien qu'on puisse émettre l'idée que cette démultiplication est un signe de la versatilité du concept de cadrage et permet son application à une riche variété de questions et d'objets d'étude, cet aspect du champ fait également l'objet de nombreuses critiques. Ces dernières déplorent notamment l'emploi croissant de méthodologies excessivement spécifiques et difficilement applicables à d'autres contextes ou objets d'études, contribuant ainsi à l'absence caractéristique d'analyses comparatives du champ (de Vreese, 2005).

La première partie de ce chapitre comprend une revue rapide des différents cadres méthodologiques employés dans la littérature existante, qui permet de mettre en évidence les avantages de la méthodologie choisie pour les besoins de ce projet. Celle-ci sera suivie par une description poussée des catégories employées pour l'identification des cadres, ainsi que d'une explication des méthodes de sélection du corpus et de collecte des données.

L'étendue et le détail du présent chapitre s'expliquent par la place centrale que les considérations méthodologiques occupent dans le présent projet. Tandis qu'une forte majorité des travaux sur le cadrage des mouvements sociaux s'intéresse au cadrage du mouvement en soi, l'analyse envisagée porte sur la question spécifique de la violence et de sa légitimation à travers le cadrage. Comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre, cette particularité de ma question de recherche rendait

³⁵ Cette définition s'applique uniquement aux travaux visant à identifier les cadres présents dans les textes médiatiques. Comme mentionné dans le chapitre 1, certaines approches s'intéressent davantage aux cadres « psychologiques » ou « cognitifs » utilisés par les individus pour traiter une information.

difficile l'application des méthodologies les plus courantes, mieux adaptées à l'analyse de questions plus générales. J'ai donc choisi d'adapter un autre cadre méthodologique de façon à couvrir l'ensemble des différents aspects de l'analyse (en particulier la légitimation de la violence et la question de la hiérarchie des influences), tout en préservant un certain degré de généralité, de façon à permettre la reproductibilité de la présente analyse dans d'éventuels futurs travaux.

3.1. Une profonde fragmentation méthodologique

La fragmentation méthodologique du champ peut s'expliquer par la forte variété de facteurs susceptibles d'impacter la méthodologie employée, tels que la conceptualisation des cadres, la problématique ou encore la nature et l'étendue des données analysées (Linström et Marais, 2012 ; Van Gorp, 2010). Si le cadre méthodologique le plus courant pour l'identification et la mesure des cadres demeure l'analyse qualitative de contenu (ibid.), le champ d'études a vu émerger des méthodologies variées, dont plusieurs sont basées sur les approches quantitatives. Si cette approche séduit par sa nature rigoureuse et démontrable (Matthes et Kohring, 2008), on lui reproche notamment d'adopter une conception rigide et réductionniste des cadres, ne prenant pas suffisamment en compte leur nature subjective et interprétative, qui en fait des « constructions qualitatives par nature » (Linström et Marais, 2012, p. 25, t.l. ; Reese, 2008 ; Van Gorp, 2010). Les analyses plus clairement « ancrées dans le paradigme qualitatif » (Matthes et Kohring, 2008, p. 259, t.l.) ne cherchent pas à quantifier ou mesurer les cadres, et offrent souvent une description extrêmement précise des cadres qui émergent d'une réflexion nourrie et ancrée dans le contexte de production et de consommation des textes.

Quelle que soit l'approche sélectionnée, la plupart des travaux sur le cadrage se situent à la croisée de l'analyse qualitative et de l'analyse de discours (Arrington, 2020). L'analyse qualitative de cadre présente plusieurs avantages : elle offre une analyse plus subtile et complexe de corpus réduits (Van Gorp, 2010) et s'appuie sur une conception plus nuancée du cadrage que l'approche quantitative, qui permet d'atteindre un niveau de complexité approprié pour l'étude de textes médiatiques (Reese, 2008 ; Gitlin, 1980). Dans une conception plus « holistique » du cadrage (p. 26, t.l.), l'analyse cherche à « capturer les significations qui sont inscrites dans les relations internes entre les textes » (Linström et Marais, 2012, p. 25, t.l.), et met l'accent sur le contenu politique, social et culturel des cadres médiatiques.

3.1.1. Inductive ou déductive ? Deux approches de l'analyse qualitative de cadres

Bien que leurs auteurs n'emploient pas toujours cette caractérisation, les différentes approches qualitatives que nous avons présentées ci-dessus peuvent être regroupées en deux catégories principales : l'analyse inductive et l'analyse déductive (Linström et Marais, 2012). Les deux approches ont leurs avantages et leurs limites propres. Ici encore, le choix de l'une ou l'autre approche dépend de la typologie adoptée et de l'objectif de l'analyse.

L'analyse inductive s'effectue sans employer de définitions préalables des cadres, afin d'éviter les « a priori » (de Vreese, 2001, p. 53, t.l.), et vise à faire émerger graduellement les cadres médiatiques au moyen d'une lecture répétée, attentive et « continuellement comparative » des textes médiatiques (Van Gorp, 2010, p. 13, t.l. ; Linström et Marais, 2012). Cette approche offre un degré élevé de nuance, et permet la production de listes de cadres parfaitement adaptées à l'objet d'analyse (Van Gorp, 2010). L'approche déductive consiste à identifier les cadres au sein d'un corpus de textes sur la base d'un ensemble de cadres limité et préalablement défini. La sélection des cadres à appliquer lors de l'analyse peut notamment s'effectuer sur la base d'une revue de littérature, qui prend en compte les structures argumentatives, rhétoriques et narratives fréquemment utilisées dans le débat ou le récit autour de l'objet d'études (Matthes et Kohring, 2008)³⁶. Matthes et Kohring (ibid.) soulignent cependant une tendance des travaux adoptant cette méthodologie à chercher l'originalité à tout prix en générant des ensembles de cadres tellement précis qu'ils empêchent toute reproductibilité hors du contexte spécifique de l'analyse.

Quel que soit le type de cadre sélectionné, une approche purement déductive comporte plusieurs limites : l'utilisation d'un ensemble de cadres prédéterminé peut notamment engendrer un manque de flexibilité, et empêcher l'identification de nouveaux cadres qui émergeraient à un stade avancé de l'analyse.

3.1.2. Les limites de l'analyse qualitative

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les partisans de la recherche qualitative soulignent son adaptabilité et sa flexibilité par rapport à l'analyse quantitative : elle permet notamment une

³⁶ Les auteurs suggèrent de baser cette partie de l'analyse sur un corpus aussi diversifié que possible, incluant du contenu produit par des acteurs non-journalistiques et parties prenantes du débat (société civile, syndicats, entreprises...).

exploration plus nuancée du cadrage, ancrée dans un contexte culturel précis et nourrie par une compréhension informée de ses implications sociopolitiques. Cependant, cette approche fait ainsi l'objet de critiques croissantes autour de la subjectivité du processus d'interprétation, qui engendre un manque de fiabilité et de validité des cadres identifiés (Linström et Marais, 2012 ; Van Gorp, 2010 ; Matthes et Kohring, 2008 ; Tankard, 2001).

Mais les critiques se concentrent sur l'absence de critères précis et normalisés permettant une identification systématique des cadres, qui transforme l'analyse en « boîte noire méthodologique » (Matthes et Kohring, 2008, p. 260, t.1.), empêchant de démontrer clairement la relation entre le cadre abstrait décrit par le chercheur et les éléments tangibles du texte susceptibles de l'évoquer chez le lecteur (ibid. ; Van Gorp, 2010). En l'absence d'une méthodologie claire et rigoureuse, les chercheurs courent le risque de se laisser guider par leurs présuppositions et leurs attentes sur le sujet, et d'extraire des « *researcher frames* », qui sont le reflet de leurs propres cadres cognitifs (Matthes et Kohring, 2008, p. 260), ou d'adopter des définitions arbitraires ou stéréotypées des cadres (Tankard, 2001). Le défi d'une analyse qualitative de cadres repose donc sur la difficulté à atteindre un juste équilibre entre une analyse rigoureuse, fondée sur des critères systématiques, clairement définis et présentés de manière transparente, tout en préservant un certain niveau de nuance en évitant les définitions de cadres trop rigides, qui risquent de réduire les cadres à un ensemble de mots-clés ou à de simples sujets ou thèmes journalistiques.

Cette préoccupation au sein du champ d'étude a contribué à l'émergence d'un ensemble de « guides méthodologiques » (Van Gorp, 2010, p. 3, t.1.) visant à garantir le degré de fiabilité et de validité le plus élevé possible. Ces travaux préconisent l'utilisation d'une analyse combinée en deux étapes (nommée « approche manuelle holistique » par Matthes et Kohring, 2008, p. 259, t.1.). L'étape inductive permet d'identifier des cadres spécifiques à la problématique au cours d'une étude pilote. Elle est suivie par une étape déductive, qui permet de tester la fiabilité et la validité des cadres en vérifiant leur persistance dans le temps et leur prépondérance au sein d'un corpus étendu (Matthes et Kohring, 2008 ; Linström et Marais, 2012).

3.2. Fiabilité et validité de l'analyse de cadres

Selon Pan et Kosicki (1993, p. 58, t.1.), « la validité de l'analyse du cadrage ne repose pas sur une lecture astucieuse des textes médiatiques, mais sur une procédure systématique de collecte de données permettant d'identifier les éléments signifiants ». Cette procédure, telle que décrite par

Matthes et Kohring (2008) et Van Gorp (2010), consiste à identifier les différentes composantes du cadre. Dans cette conceptualisation, un cadre n'est pas un « tout holistique », mais un « *frame package* », soit un « schéma (*pattern*) spécifique » et récurrent au sein d'un texte, « composé de plusieurs éléments distincts » et démontrables (Matthes et Kohring, 2008, p. 263, t.l.). La notion de *frame package* est issue de ce que de Vreese nomme « l'approche empirique » (2005, p. 54, t.l.), qui considère les cadres comme un ensemble d'éléments démontrables et quantifiables. La reconstruction du *frame package* passe donc par l'identification de ces éléments au moyen d'une analyse de contenu (ibid. ; Van Gorp, 2010), qui permet de faire émerger des schémas regroupant le même ensemble d'éléments de manière systématique (Matthes et Kohring, 2008). L'étape inductive correspond donc au processus de « reconstruction des *frame packages* » (Van Gorp, 2010, p. 10, t.l.).

Parmi les éléments composant un *frame package*, Van Gorp (ibid.) distingue les mécanismes de cadrage (*framing devices*) et les mécanismes de raisonnement (*reasoning devices*). Le terme « mécanismes de cadrage » désigne les éléments explicites du texte qui agissent comme des « indicateurs démontrables » de la présence du cadre et contribuent à la « structure narrative et rhétorique du texte » (Van Gorp, 2010, p. 11, t.l.)³⁷. Les mécanismes de cadrage les plus courants sont les métaphores, les descriptions, les types d'acteurs et leur catégorisation et les choix lexicaux, ainsi que les sources employées (Van Gorp, 2010 ; Linström et Marais, 2012). Les mécanismes de raisonnement correspondent aux quatre fonctions des cadres identifiées par Entman (1993) : définir un problème, en identifier les causes, appliquer un jugement moral et suggérer des solutions.

Les cadres identifiés au cours de l'étape inductive doivent répondre à un ensemble de critères précis permettant de garantir leur validité et leur fiabilité. Pour être inclus dans les résultats de l'analyse, les cadres doivent (1) être issus d'une production journalistique originale³⁸ (2) être mutuellement exclusifs (soit suffisamment différent des autres cadres pour qu'on puisse les identifier séparément)

³⁷ De Vreese (2005, p. 54) distingue notamment les *framing devices* (« éléments textuels ou visuels spécifiques » qui caractérisent un texte médiatique) des « *core news facts* » soit les éléments de l'article visant à transmettre des informations « pures ». Cependant, il est à noter que cette distinction demeure subjective et délicate à mesurer précisément. De Vreese lui-même ne donne pas d'indications pour différencier les deux ; de plus, l'inclusion de certaines informations, même si elle s'opère dans un souci de neutralité ou d'information, peut être considérée comme un élément de cadrage en soi, puisque la sélection de ces informations se fait aux dépens d'autres éléments (Entman, 1993).

³⁸ On peut donc exclure de l'analyse les textes tels que les reproductions « mot-à-mot » de brèves d'agences de presse.

(3) pouvoir être identifiés par des observateurs tiers autres que le chercheur à l'origine de la liste de cadres (4) être décrits au moyen d'une définition suffisamment épaisse et exhaustive et (5) être suffisamment abstraits/généraux pour pouvoir être appliqués à d'autres contextes (de Vreese, 2005 ; Van Gorp, 2010 ; Van Gorp, 2005 ; Tankard, 2001 ; Linström et Marais, 2012 ; Matthes et Kohring, 2008).

Bien qu'un large pan du champ d'études s'intéresse également au rôle des images dans le cadrage médiatique (Douai, 2014 ; Santa Ana, 2010), ce projet fait le choix de s'intéresser uniquement aux cadres textuels. En effet, il vise à modifier et tester une méthodologie d'analyse de cadres textuels préexistante, adaptée à la question spécifique des violences liées à un mouvement social.

3.3. Les apports méthodologiques de la recherche critique

Comme nous l'avons mentionné précédemment, ce projet est ancré dans une approche critique, qui influence également sur la méthodologie sélectionnée pour l'analyse et la liste des catégories employées. Avant de présenter plus précisément cette dernière, il est important d'expliquer de quelle manière les considérations critiques sont susceptibles d'influencer la méthodologie d'analyse.

Depuis les contributions majeures d'auteurs tels que Gitlin (1980) ou Entman (1993), les racines du champ d'études sur le cadrage médiatique sont ancrées dans un questionnement – plus ou moins central - sur la place du pouvoir dans le processus de production et de réception des cadres. Cependant, les travaux se réclamant explicitement du courant critique demeurent minoritaires, et plus rares encore sont les auteurs qui opèrent un travail conscient d'intégration de ce questionnement dans leur processus d'analyse en lui-même.

Afin de contribuer à ce questionnement, la présente analyse se propose de combiner la méthodologie d'analyse de cadre de Van Gorp mentionnée ci-dessus avec une analyse critique de discours (CDS³⁹), qui vise à « examiner les textes (...) afin de découvrir des significations et des structures de valeur cachées » (Jaworski et Coupland, 2014, p. 27, t.l.), et s'intéresse avant tout aux « relations entre le langage, le pouvoir et l'idéologie dans la pratique discursive contextualisée » (Daigneault Boucher, 2022, p. 102). La combinaison des deux approches analytiques permet donc

³⁹ Ou *Critical Discourse Studies* – abréviation empruntée à Daigneault Boucher (2022, p. 100).

de garantir un certain niveau de systématique et de fiabilité, tout en contribuant à l'intégration de certains concepts centraux du courant d'études critiques aux analyses de cadres. Elle permet ainsi de pallier la tendance croissante vers une « omission [des questions de] pouvoir » (Carragee et Roefs, 2004, p. 214, t.l.) caractéristique de la recherche récente sur le cadrage médiatique.

A l'instar de Daigneault-Boucher (2022), il est important de rappeler que l'étude critique de discours n'est pas une méthodologie en tant que telle (puisqu'elle mobilise une grande variété d'approches méthodologiques, disciplinaires et conceptuelles à ses fins), mais permet d'offrir une orientation déterminante qui guide le chercheur. Quelle que soit la méthode d'analyse sélectionnée, celle-ci vise avant tout à révéler la manière dont les reproductions de la vie sociale véhiculées par le discours « [servent] des intérêts sociaux concrets » (ibid., p. 107), et contribuent par là à « produire et reproduire des relations de pouvoir inégales » (Fairclough et Wodak, 1997, p. 260, t.l.).

En d'autres termes, une analyse critique de cadres doit servir un double objectif : elle doit tout d'abord identifier, mesurer et définir les cadres médiatiques utilisés pour présenter une question publique. Plus crucialement, elle doit également mettre en lumière la manière dont ce cadrage renforce (ou dénonce) les relations de pouvoir et de domination existantes, participant par là au maintien ou à la remise en question du statu quo. La méthodologie principale adaptée de Van Gorp nous permet de remplir le premier objectif ; afin de remplir le deuxième objectif, il est nécessaire d'opérationnaliser les deux concepts centraux de notre analyse critique, à savoir la hiérarchie des influences et la responsabilisation sociale. Définie par Arrington (2020, p. 351, t.l.) comme le fait de décider quels indicateurs permettent « de mesurer un concept théorique de manière fiable et valide », l'opérationnalisation de ces deux concepts nous permet donc d'intégrer une dimension critique dans notre analyse de cadre. Comme nous l'avons expliqué au chapitre 1, les deux notions sont intimement liées au processus de promotion des cadres. Cependant, l'étendue du présent projet limite notre analyse de la promotion des cadres à l'identification de ses traces dans le discours.

Ces éléments révélateurs d'une « lutte pour l'accès à la production du discours » (Daigneault Boucher, 2022, p. 111) se situent particulièrement au niveau des sources utilisées dans la construction des cadres. Même contextualisée, une simple analyse de contenu ne permet naturellement pas d'identifier la totalité des sources à disposition des journalistes, ou d'examiner les facteurs à l'origine de la sélection ou de l'omission de certaines sources. Cependant, l'utilisation

répétée et non-critique de certains types de sources susceptibles de bénéficier d'une diffusion étendue de leur définition des événements, en l'occurrence des sources manifestantes, policières ou officielles (cf. chapitres 1 et 2), peuvent être considérées comme le signe d'un certain alignement idéologique du cadrage avec les valeurs et perspectives véhiculées par ces définitions. L'analyse s'intéressera donc non seulement au type de sources utilisées et à la fréquence de leur utilisation selon les différents cadres, mais également au traitement journalistique de la version des événements avancée par ces sources. Deux catégories supplémentaires seront donc ajoutées aux catégories d'analyse afin d'examiner si la couverture médiatique s'accorde sur la hiérarchie des influences pour reprendre les cadres avancés par les forces de l'ordre, ou si elle offre des éléments permettant au lecteur de remettre en cause la version officielle des événements, contribuant par là à la responsabilisation sociale des autorités (Shoemaker et Reese, 2014 ; Bonner, 2009).

3.4. Catégories d'analyse

Les mécanismes de raisonnement utilisés comme catégories pour l'identification des cadres sont donc les suivants :

- **Définition du problème et attribution de la responsabilité** : cette catégorie permet d'analyser quels types de comportements sont présentés comme violents, ainsi que la manière dont les « auteurs » et les « victimes » des violences sont décrits.
- **Identification des causes** : analyse les facteurs (sociaux, situationnels, structurels...) présentés comme étant à l'origine des violences.
- **Jugement moral** : analyse le raisonnement implicite employé pour caractériser les actes comme « violents » (soit injustifiés et illégitimes).
- **Solution** : analyse les possibles risques présentés par le cadre ainsi que les solutions suggérées de manière directe ou indirecte.
- **Hiérarchie des influences/Responsabilisation sociale** : ces deux catégories supplémentaires analysent l'utilisation qui est faite de certains types de sources, ainsi que les éléments indiquant une remise en cause de la version des événements présentée par les sources.

3.5. Sélection et collecte des données

Comme nous l'avons évoqué précédemment, le traitement médiatique des violences a fait l'objet de nombreuses critiques. Cependant, on ne peut considérer la couverture par les médias français

comme un tout homogène : l'écosystème médiatique français est particulièrement fragmenté, et ses différentes organisations fonctionnent sur la base de modèles d'affaires variés et d'affiliations idéologiques divergentes et plus ou moins avouées représentant toute la gamme politique (Cointet et al., 2021). De plus, ces réactions et critiques ont été dirigées envers des sources d'information au format varié (en particulier la télévision), employant différents modes de traitement des informations (Dassonville et Schneider, 2023 ; Perrenot et Friot, 2023). L'analyse prévue dans ce projet portera uniquement sur la presse papier d'information généraliste/*mainstream* : il est donc possible que les résultats révèlent une couverture plus homogène que celle produite par d'autres types de médias.

Les journaux sélectionnés pour l'analyse correspondent aux cinq principaux organes français de presse papier quotidienne et généraliste (ACPM, 2023 ; Cointet et al., 2021 ; Cordonnier et al., 2020). Parmi ceux-ci, quatre d'entre eux (Le Monde, Libération, Le Figaro, Aujourd'hui en France/Le Parisien) publient des nouvelles concernant l'ensemble du territoire. Le choix d'intégrer un quotidien régional (Ouest France) est motivé par l'étendue de sa diffusion : il s'agit du quotidien français (payant) avec la diffusion la plus importante en France (ibid.). De plus, les manifestations concernées par l'analyse ayant eu lieu sur l'ensemble du territoire, le choix de quotidiens nationaux ou avec une large portée permet d'obtenir une couverture à la fois relativement diverse et moins centrée sur la capitale et consommée par la majorité du lectorat de presse papier en France (ACMP, 2023 ; Delestre, 2023). Les médias sélectionnés sont des journaux d'information générale, dont les lignes éditoriales s'accordent sur des orientations politiques variées contenues au sein de la classification « hyper-centre » (Cointet et al., 2021, p. 9, t.l.). Il est cependant important de noter que cette appellation est contestée, et que plusieurs de ces journaux (en particulier le Figaro et Libération, respectivement ancrés à droite et à gauche de l'échiquier politique) revendiquent des lignes éditoriales fortement politisées. La notion d'hyper-centre doit donc être comprise moins comme un marqueur d'orientation politique des médias que comme une catégorisation visant à souligner la nature non-militante et pour ainsi dire « non-extrême » de ces journaux.

Cette sélection n'a pas pour vocation d'être représentative ou exhaustive. Cependant, elle permet d'obtenir une vue d'ensemble des cadrages dominants dans la presse écrite de masse généraliste, tout en limitant l'étendue du corpus de texte. Les articles seront prélevés dans les banques de données Pressreader et ePresse (qui recensent également les articles publiés en format papier) à

l'aide des mots-clés « manifestation(s) » et « retraites ». Afin de sélectionner les articles pertinents, les articles apparaissant dans les résultats de la recherche feront l'objet d'une lecture préliminaire visant à déterminer leur teneur et la place accordée à la question des violences dans le texte. Seuls les articles accordant une place prépondérante ou centrale à la description d'actes pouvant être caractérisés comme violents seront sélectionnés pour l'analyse.

La méthodologie sélectionnée offre donc de précieux avantages, puisqu'elle permet de combiner la nuance et la subtilité offertes par une analyse qualitative avec la rigueur de l'approche systématique de Van Gorp, garantissant ainsi la fiabilité des résultats ainsi que la reproductibilité de l'analyse. Ce dernier point est particulièrement important pour une analyse ancrée dans une approche critique. En effet, si les résultats obtenus nous permettent de tirer des conclusions particulièrement intéressantes sur le lien entre le cadrage de la violence et le maintien des relations de pouvoir, le *focus* de la présente analyse sur un mouvement précis, s'il était nécessaire, ne permet pas de déterminer s'il s'agit d'un phénomène systémique, voire global.

Chapitre 4 – Analyses de cadres et discussion des résultats

Ce chapitre vise à présenter et discuter des résultats de l'analyse de cadre effectuée dans le cadre de ce mémoire.

Comme nous l'avons mentionné lors du chapitre précédent, la méthodologie sélectionnée pour ce mémoire s'appuie sur une analyse en deux temps. L'analyse inductive vise tout d'abord à identifier et définir les différents cadres présents dans le corpus. Cette étape, particulièrement chronophage, s'applique à un ensemble d'articles limité en nombre (ici N=58) et dans le temps, ce qui permet une « comparaison constante » et ciblée entre les différents textes (Van Gorp, 2010, p. 13, t.l.).

Une fois la liste de cadres établie, l'analyse déductive s'étend à l'ensemble du corpus (N= 29) et permet de tirer des conclusions sur la couverture médiatique de la violence par les journaux analysés. Elle repose principalement sur une analyse qualitative pour l'identification des cadres, combinée avec des méthodes quantitatives permettant d'analyser la prépondérance des différents cadres, ainsi que leur durée et leur fréquence d'utilisation par les différents organes de presse.

Les deux étapes distinctes de l'analyse emploient donc non seulement des méthodes différentes (puisque l'étape inductive repose uniquement sur une méthodologie qualitative), mais offrent différents types de résultats, qui méritent de faire l'objet de discussions séparées.

Suite à une courte présentation de la méthodologie employée pour la collecte des données et l'analyse des textes, les résultats de l'analyse inductive (soit la liste de cadres identifiés) seront décrits en détail. Cette partie sera suivie par une présentation des résultats de l'analyse déductive, divisés en deux sous-parties : l'analyse qualitative a permis de révéler une série de phénomènes notables liés au cadrage des violences et au traitement journalistique du mouvement, qui feront chacun l'objet d'une discussion dédiée. Celle-ci sera suivie par une présentation des résultats et des implications de l'analyse quantitative.

4.1. Etape inductive

4.1.1. Méthodologie

Les textes collectés ont été sélectionnés au moyen d'une recherche dans les logiciels d'archivage numérique *Eureka* et *Pressreader* pour les termes « manifestation » et « retraites ». Le choix de

termes vagues plutôt que de mots-clés ciblés tels que « violence » ou « police » a permis d'éviter toute pré-sélection automatique, au profit d'un processus de sélection au cas par cas. Les articles apparaissant dans les résultats ont ensuite fait l'objet d'une lecture préliminaire et attentive afin de déterminer la place de la violence dans le texte. Seuls les textes accordant une place prépondérante à la description de comportements susceptibles d'être perçus comme violents ont été retenus pour l'analyse. Cette étape s'est appuyée sur la définition de la violence « directe »⁴⁰ par Mellon (2022, p. 15), qui liste les atteintes volontaires et à « l'intégrité physique ou morale » et la dignité des individus, ainsi que l'intégrité matérielle d'objets ou de bâtiments (ibid.).

En dépit du cadre qu'elle offre, cette définition de la violence demeure sujette à l'appréciation individuelle, notamment lorsque les textes abordent des comportements qui s'inscrivent largement dans le cadre légal du maintien de l'ordre (tels que les interpellations, les mises en garde à vue ou le passage) mais peuvent être définis comme violents suivant les circonstances exactes. Si cette méthode de collecte s'est révélée particulièrement chronophage, elle a permis une sélection plus subtile des textes, tout en mettant en évidence la nature fluide et subjective de la notion de violence.

La période analysée pour ce projet s'étend de la première journée de manifestation du 19/01/2023 au 31/05/2023, date à partir de laquelle le nombre d'articles traitant de la violence décroît significativement avec l'arrêt progressif des manifestations. Les articles composant le corpus total (N=58) ont été répartis de manière égale entre les différents journaux (Le Figaro : 11, Le Monde : 13, Libération : 11, Ouest-France : 11, Aujourd'hui en France : 12).

Les textes ont ensuite été encodés à l'aide du logiciel d'analyse qualitative en source libre *QDA Miner*. La liste des articles analysés ainsi que le livre de code employé pour l'analyse inductive sont disponibles dans l'annexe (p. 143).

Les textes sélectionnés pour l'analyse inductive ont été prélevés de manière aléatoire parmi les articles publiés entre le 01/03/2023 et le 15/04/2023 au sein du corpus. Cette période, marquée par une intensification drastique des événements violents, dépasse de deux semaines le pic du mouvement de contestation lié au déclenchement de l'article 49.3 le 16 mars 2023. On passe donc d'une période de violences sporadiques et cantonnées à certains groupes précis à une période de

⁴⁰ En opposition à la violence « structurelle » (ou indirecte), où aucun acteur identifiable « ne commet la violence » (Galtung, 1979, cité dans Mellon, 2022, p. 14).

violences quotidiennes et fortement diversifiées. Les articles publiés durant ce laps de temps sont donc plus susceptibles de se concentrer sur la question des violences et offrent des résultats représentatifs de son évolution. De plus, le choix d'une analyse inductive portant sur une période réduite permet également d'identifier d'éventuelles évolutions dans le cadrage des violences au cours de l'analyse déductive, qui portera sur l'ensemble de la période de janvier à la fin mai. Tout comme l'opinion publique, le cadrage médiatique d'un mouvement social se déroulant sur une période relativement longue est en effet susceptible d'évoluer avec le temps, devenant plus ou moins favorable aux revendications du mouvement, ou se focalisant sur de nouveaux aspects de la question (Baylor, 1996 ; Jiménez-Martínez, 2020 ; Li et al., 2023).

L'analyse elle-même s'est réalisée en plusieurs temps. Les textes sélectionnés ont tout d'abord chacun été relus plusieurs fois, jusqu'à ce que les quatre mécanismes de raisonnement au sein de chaque texte (définition du problème, identification des causes, jugement moral et solution proposée) soient identifiés et notés dans un document séparé. Les résultats obtenus étant particulièrement détaillés, il était nécessaire d'opérer un travail de simplification, afin d'obtenir des catégories suffisamment abstraites pour les identifier dans des articles utilisant le même cadre, mais traitant de contextes ou de comportements différents. Ainsi, le cadre se concentrant sur la violence policière dénonce une forte variété de comportements selon les articles, qui ont en commun leur absence de justification et leur inadéquation face à la menace potentielle : plutôt que de créer une catégorie pour chaque comportement distinct rentrant dans cette catégorie, j'ai choisi de créer une catégorie suffisamment abstraite (« brutalité des forces de l'ordre ») pour englober tous les comportements présentés comme tels. Ce travail s'est opéré au moyen d'une relecture et d'une comparaison des différents textes présentant des caractéristiques similaires, selon la « méthode comparative constante » préconisée par Van Gorp (2010, p. 13, t.l.), jusqu'à ce qu'une liste de catégories préliminaires émerge. Ceux-ci ont ensuite été utilisés pour annoter les textes dans *QDA Miner*, opération au cours de laquelle les catégories ont été raffinées (voir annexe n. 1). L'encodage des articles sélectionnés a permis d'identifier trois *clusters* ou regroupements systématiques et distincts de mécanismes de raisonnement (Matthes et Köhring, 2008), qui une fois organisés dans la matrice présentée ci-dessous, constituent la majeure partie des frame packages nécessaire à l'analyse déductive.

Une catégorie spécifique a été créée pour catégoriser les sources employées, selon leur nature (source officielle/policière, manifestante...) et l'utilisation qui en est faite par le cadre. Les sources sont le plus souvent employées pour soutenir l'argument central du cadre : on retrouve ainsi régulièrement des sources manifestantes ou officielles critiquant le comportement des acteurs manifestants violents dans le cas du cadre condamnant ces mêmes violences. La manière dont les sources sont introduites est particulièrement intéressante, puisque l'argument avancé par une source peut être soit repris tel quel, de manière non problématisée, soit être remis en cause par d'autres éléments dans l'article (citations concurrentes, informations contredisant les dires de la source...). Comme nous le détaillerons par la suite, certains types de sources reçoivent un traitement systématique selon le cadrage employé, ce qui nous permet de tirer des conclusions intéressantes quant au lien entre les différents cadres et les notions de responsabilisation sociale et de hiérarchie des influences.

Les mécanismes de cadrage constituent la dernière composante de la matrice de cadre. Ces mécanismes représentent « l'habillage » lexical de la structure rhétorique du cadre, et varient donc naturellement d'un article à l'autre. Ils restent cependant clairement identifiables, dans la mesure où ils appartiennent à une même famille thématique et contribuent à appuyer la logique du cadre. On peut donner l'exemple du terme « Robocop », qui implique une capacité de destruction démesurée et est régulièrement employé dans les articles traitant de la violence policière, ou encore des termes « casseur » et « émeute », principalement utilisés par les articles dénonçant la violence manifestante. Les mécanismes de cadrage ont été surlignés et pris en note en parallèle de l'encodage des textes, et les mécanismes les plus récurrents ou représentatifs des choix lexicaux et éditoriaux ont été inclus dans la matrice de cadre. S'ils occupent donc une place limitée dans la matrice elle-même, ces mécanismes n'en jouent pas moins un rôle absolument essentiel dans le cadrage, que nous explorerons plus en détail par la suite. Bien qu'il ne s'agisse pas de l'objectif principal de ce mémoire, l'analyse a mis en évidence l'interconnexion fondamentale entre les deux éléments constitutifs des frame package et leur fonction complémentaire dans le cadrage d'une même idée.

Le choix d'une méthodologie purement qualitative pour cette partie de l'analyse s'est révélé indispensable. Certains articles ont ainsi nécessité une relecture assidue pour en dégager les différents mécanismes de raisonnement, notamment dans le cas du cadre de la violence réactive,

qui offre un positionnement particulièrement nuancé et ambivalent. Il est rare que tous les éléments de la structure rhétorique du cadre soient présentés de manière explicite, et leur identification demande souvent un travail d'interprétation poussé. Le processus d'abstraction des catégories a lui aussi nécessité une réflexion intensive, et n'aurait pas été possible avec des méthodes d'analyse plus rigides sur la base de catégories quantifiables ou prédéfinies. La méthodologie sélectionnée m'a notamment permis de m'appuyer sur ma compréhension intime du contexte culturel des textes analysés pour l'identification des mécanismes de cadrage. Pour reprendre les termes de Van Gorp (2010, p. 14, t.l.), si mon appartenance à un « groupe culturel » précis – en l'occurrence mes origines françaises, qui m'ont permis de baigner dans la culture sociale, politique et journalistique française – n'était pas indispensable pour réaliser cette étude, elle s'est révélée particulièrement utile pour identifier les « schémas culturels » (ibid., p. 14, t.l.) présents dans les textes et comprendre les implications de certains choix lexicaux, rhétoriques ou éditoriaux. Pour donner un exemple parmi d'autres, les notions de violence légitime ou de révolution, si elles ne sont pas uniques à la France, font partie intégrante du discours politique français et ne portent pas les mêmes implications que dans un contexte autrichien, britannique ou encore nord-américain. De même, le terme « casseur » est lui purement français, et sa traduction anglaise *rioter*, plus proche sémantiquement d'émeutier, ne retranscrit que partiellement la notion de violence gratuite, apolitique et déprédatrice liée à la casse.

4.1.2. Résultats de l'analyse inductive : matrice et liste de cadres

L'analyse du corpus a permis d'identifier trois cadres dominants au sein du corpus réduit : « violence gratuite », « violence policière » et « violence réactive ». Les noms donnés aux cadres servent à exprimer l'idée centrale qui structure chaque frame package, et représentent un processus interprétatif de la part du chercheur (Van Gorp, 2010). Les cadres et leurs catégories sont présentés dans la matrice de cadres ci-dessous.

Tableau 1 Matrice de cadres

Cadre	Définition du problème	Identification des causes	Jugement moral	Risques et solutions	Hierarchie des influences / Responsabilisation sociale	Exemples de mécanismes de cadrage
Violence gratuite	Dégâts matériels envers le mobilier urbain et physiques envers les forces de l'ordre ; les auteurs sont une minorité radicalisée, présentée comme un tout unifié et affiliée à l'ultra-gauche	Les casseurs sont motivés par leur haine du système et des forces de l'ordre ; les casseurs sont motivés par la destruction en elle-même	Les dégâts matériels sont gratuits et injustifiés ; les casseurs provoquent volontairement les affrontements avec les forces de l'ordre ; leurs actions sont programmées et organisées En cas d'affrontement : les forces de l'ordre sont ciblées et doivent se défendre.	Les manifestations risquent de devenir incontrôlables ; il faut déployer les forces de l'ordre pour éviter les débordements et mettre en place des sanctions plus fermes	Majoritairement/exclusivement des sources gouvernementales ; la version officielle des événements n'est pas remise en question. Les sources manifestantes ou tierces sont minoritaires et expriment leur désapprobation ou leur incompréhension ; très peu de sources "radicales", présentées comme immatures ou irrationnelles	> Métaphores/choix lexicaux : chaos, convergence des luttes, envie d'en découdre, mouvance radicale, crainte de voir la violence monter d'un cran, vandalisme, fronde, toute manifestation est un prétexte pour des bouffées de violence > Stéréotypes/archétypes : casseurs, black bloc, Gilets Jaunes, antifa, slogans types « tout le monde déteste la police » > Liste (officielle) du nombre de policiers blessés ou du nombre d'arrestations
Violence policière	Usage de la force par les policiers envers les manifestants et des observateurs tiers (journalistes, victimes collatérales) ; dégâts physiques ou des dégradations morale, interpellations injustifiées	Causes structurelles et historiques : les forces de l'ordre sont formées à l'escalade de la violence ; les forces de l'ordre ne sont pas assez forcées à rendre des comptes ; les forces de l'ordre sont protégées ou encouragées par le gouvernement	L'usage de la force par les policiers est hors de proportion et injustifié ; la gestion des manifestations est volontairement répressive et les policiers provoquent l'escalade de la violence ; les dégâts physiques ou matériels attribués aux manifestants	Escalade de la violence liée à la gestion répressive des manifestations ; il faut établir des structures permettant un contrôle plus strict des forces de l'ordre et une plus forte responsabilisation	Majoritairement/exclusivement des sources manifestantes ou tierces (experts, organisations de défense des droits de l'homme) ; remise en cause de la version des forces de l'ordre ou du gouvernement ; mention des critiques et de la désapprobation envers le comportement des forces de l'ordre	> Métaphores/choix lexicaux : arsenal de guerre, brutalité, mutilation, agressivité, retour d'une stratégie dure > Stéréotypes : Robocop > Description détaillée de la gravité des blessures des manifestants > Mention du nombre de manifestants blessés > Mention du nombre de gardes à vues sans suites judiciaires

			sont minimisés, les manifestations sont majoritairement pacifiques			> Comparaison avec des actes de violence policières dans des contextes différents
Violence réactive	Dégâts principalement d'ordre matériel envers le mobilier urbain, plus rarement physiques dirigés envers les forces de l'ordre et des victimes collatérales ; les actes sont désorganisés et commis par une minorité croissante de manifestants poussés vers la radicalité ; les auteurs sont individualisés, leur jeunesse et leur immaturité est soulignée	Les violences sont inévitables ; elles sont l'expression de la révolte et de la colère des manifestants en réaction à l'attitude du gouvernement, et un moyen de dernier recours face à un manque de résultats et une répression croissante	L'usage de la force est compréhensible mais démesuré, inadéquat ou contre-productif ; les actes sont commis de manière émotionnelle et immature	De plus en plus de manifestants vont recourir à la violence si rien ne change ; le gouvernement doit apaiser la colère par le compromis ou un retour en arrière	Sources majoritairement manifestantes/syndicales ; minorité de sources "radicalisées" ; mention des réactions partagées chez les manifestants faces au recours à la violence ; Minorités de sources officielles/policières, qui expriment leur désapprobation Les sources policières ne sont pas remises en cause	> Métaphores/choix lexicaux : explosion d'indignation ; explosion de rage ; provocation/mépris du gouvernement ; ras-le-bol général ; foule révoltée ; revendication de la radicalité ; idée que la violence paye ; face à un mur > Descriptions des dégâts avec un verbe au passif, sans mention des auteurs > Description des émotions et de la situation individuelle des manifestants > Lexique dramatisant, accumulation de descriptions détaillées pour appuyer l'intensité et l'escalade des violences > Mention ou comparaison avec les actes commis par les policiers, mentions du nombre de policiers et de manifestants blessés

Avant de présenter les cadres plus en détail, il est important de mentionner que certains articles ont été exclus lors de l'analyse inductive. J'ai notamment fait le choix d'exclure les articles parlant d'un acte de violence isolé lorsque ceux-ci sont majoritairement composés d'informations issues de dépêches d'agences de presse, puisque ce type d'articles n'offrent pas suffisamment d'éléments

permettant d'analyser le cadrage par les journalistes des organisations qui nous intéressent. Ont également été exclus les articles qui emploient la description de cas de violences isolés, à l'image de ceux que l'on pourrait retrouver dans la rubrique « fait divers », puisque leur traitement demeure le plus souvent épisodique et se limite à une simple présentation des événements, sans les relier au contexte de la réforme des retraites ou offrir d'analyse quant à leurs causes ou de potentielles solutions. Cela ne signifie pas que ces articles sont exempts de cadrage ; la sélection par le journaliste de ces événements constitue en elle-même un choix journalistique significatif. De fait, la présence récurrente de ce type d'articles dans la couverture du mouvement est révélatrice de certaines tendances du traitement des violences, dont nous reparlerons par la suite. Cependant, l'objectif de ce mémoire est d'analyser le cadrage des violences en lien avec un mouvement social. La décontextualisation des événements dans les articles en question les rend donc inadaptés à l'analyse de cette question. Ce choix a fortement limité mon corpus final.

Deux articles ont été mis de côté lors de l'analyse inductive puisqu'ils ne correspondaient totalement à aucun des cadres existants, tout en comportant suffisamment de points communs avec l'un des cadres pour ne pas remplir le critère d'exclusivité mutuelle (ni celui de récurrence) qui permettrait de les considérer comme un nouveau cadre. J'ai donc choisi de les écarter pour les besoins de l'analyse inductive et d'attendre l'analyse déductive pour déterminer s'il s'agit de l'évolution d'un cadre existant ou d'un nouveau cadre qui apparaîtrait de manière récurrente dans la couverture médiatique en dehors de la période sélectionnée.

4.1.2.1. Cadre 1 : « la violence gratuite »

Ce cadre apparaît uniquement dans les articles accordant une place prépondérante à la description de dégâts physiques ou matériels causés par des manifestants envers le mobilier urbain et les forces de l'ordre. Les auteurs des violences sont présentés comme une minorité unifiée et « radicalisée », clairement distinguée du reste des manifestants et souvent regroupée sous des groupes « types » affiliés à la contestation antisystème, la « gauche radicale » ou « l'ultra-gauche », telles que les *black blocs*, les antifas ou gilets jaunes. Les actes violents sont accomplis de façon concertée et organisée, et présentés comme un usage gratuit et injustifié de la force. Il n'est fait aucune mention des revendications politiques des auteurs (hormis leur appartenance aux mouvances de gauche) : ceux-ci sont motivés par un désir d'en « découdre avec les forces de l'ordre » ou de « semer le chaos » (Cornevin, 2023a, para. 5). Lorsqu'un affrontement entre les manifestants et les forces de

l'ordre est décrit, l'usage de la force par la police est présenté de manière neutre et succincte, et décrit comme justifié par la situation ou le besoin de se défendre (la police est « prise pour cible par les émeutiers », Négroni, 2023, para. 4 ; les forces de l'ordre « répliquent », Gambert et al., 2023, para. 7). Les sources employées s'accordent clairement avec la hiérarchie des influences : les articles emploient majoritairement ou exclusivement des sources policières ou gouvernementales, et n'offrent aucun élément permettant de remettre leur version des événements en cause. Les sources manifestantes ou tierces (experts, civils...) sont minoritaires ou inexistantes, et expriment leur désapprobation face aux violences. Lorsqu'une « minorité radicalisée » est citée, elle est décrédibilisée de façon à souligner sa radicalité ou son immaturité (Négroni, 2023). Face au risque de voir les débordements augmenter et les manifestations devenir incontrôlables, la solution implicitement proposée consiste à déployer les forces de l'ordre en plus grand nombre, corroborant ainsi le discours officiel du gouvernement.

Un article employant ce cadre a été publié dans le Figaro le 17 mars 2023. L'article s'accorde parfaitement avec la hiérarchie des influences, puisqu'il ne cite quasiment que des sources issues de l'exécutif, parmi lesquelles le ministre de l'Intérieur, le préfet de Paris, un « cadre policier » et « un officier de terrain » anonymes (Cornevin, 2023a, par. 4). Les actions des forces de l'ordre sont implicitement soutenues : on apprend ainsi que « le préfet [de Paris], Laurent Nuñez, avait prudemment pris un arrêté d'interdiction » de manifester (par. 4), que la « fermeté » policière (par. 1) est justifiée par le besoin de « protéger les élus, de plus en plus pris pour cible » (par. 1). Comme dans le deuxième paragraphe ci-dessous, les sources policières peuvent justifier leurs modalités d'action et définir celles des manifestants sans aucune remise en question de la part du journaliste :

[...] C'est donc une nuée de révoltés, parmi laquelle des militants anticapitalistes, des lycéens et des étudiants en colère ainsi que d'anciennes figures des « gilets jaunes », comme Jérôme Rodrigues, qui ont investi les lieux avant d'être noyés sous le gaz lacrymogène, puis sous le jet de canons à eau déployés en début de soirée.

« L'objectif était de faire en sorte que les manifestants « pacifiques » vident les lieux et, dans un second temps, de disloquer les blocs d'émeutiers qui se formaient », souffle un cadre policier. Par petits groupes désordonnés, les insurgés sont partis en cortèges sauvages vers le cœur de la capitale. « En chemin, ils ont enflammé çà et là des amoncellements de poubelles que la maire de Paris, Anne Hidalgo, a refusé de faire retirer en dépit de nos recommandations », grince-t-on au ministère de l'Intérieur. « Par contagion, du mobilier urbain et quelques véhicules ont été touchés », note un officier de terrain qui a décelé dans ces actions sporadiques « beaucoup de ressemblance avec le mode d'action des « gilets jaunes », quand le mouvement a commencé à dérapier ».

Un dernier bilan fait état de 310 interpellés, dont 258 dans la capitale. (Cornevin, 2023a, par. 4 et 5).

Ici encore, l'usage de la force est décrit de manière impersonnelle grâce à l'usage du passif, qui empêche de relier directement l'usage des canons à eau ou du gaz lacrymogène à une action policière. Les seules sources tierces employées par l'article sont des sources officielles (trois hommes et femmes politiques), qui critiquent les modalités d'action des manifestants :

En Meurthe-et-Moselle, la sénatrice Véronique Guillotin, qui fait partie du groupe du Rassemblement démocratique et social européen, a dénoncé sur Twitter : « Une action sur mon compteur a privé d'électricité ma permanence et mon domicile en bloquant par la même occasion l'accès toute la nuit. » Remontée, l'élue a fustigé un « acte irresponsable dans le sens où il aurait pu avoir des conséquences fâcheuses (impossibilité de rentrer et récupérer un traitement médical). » (Cornevin, 2023a, par. 7).

Le ton de l'article change totalement lorsqu'il s'agit de décrire les manifestants violents :

Le feu couvait sous la cendre. Il s'est transformé, jeudi soir, en un véritable incendie qui a traversé le pays. À Paris, Marseille, Bordeaux ou encore Amiens, les mêmes scènes de révolte spontanée ont éclaté. Chauffés à blanc par une séquence éruptive au Parlement, les citoyens en colère se sont mêlés aux enragés de l'ultragauche et aux « gilets jaunes » les plus endurcis pour tout saccager sur leur passage. Dans une atmosphère de jacquerie généralisée, la mécanique du chaos s'est enclenchée. [...]

C'est donc une nuée de révoltés, parmi laquelle des militants anticapitalistes, des lycéens et des étudiants en colère ainsi que d'anciennes figures des « gilets jaunes », comme Jérôme Rodrigues, qui ont investi les lieux avant d'être noyés sous le gaz lacrymogène, puis sous le jet de canons à eau déployés en début de soirée. (Cornevin, 2023a, par. 2 et 4).

Le champ lexical devient sensationnaliste et dramatique : les manifestations sont comparées à des « révolte[s] », une « jacquerie » ou à un « incendie », trois termes qui soulignent leur aspect incontrôlable. L'emploi de termes chargés renvoie l'image paradoxale d'acteurs violents à la fois hors de contrôle, aveuglés par leurs émotions (les manifestants « enragés », « chauffés à blanc », « en colère ») et d'une action sinon préparée, du moins relevant d'une certaine chorégraphie habituelle, comme en témoignent les termes « endurcis » et « mécanique du chaos ». On retrouve par ailleurs les classifications « types » mentionnées plus haut (gilets jaunes, ultragauche, militants anticapitalistes...). On remarquera également la présence du terme « citoyens », qui implique que les autres groupes nommés (« enragés de l'ultragauche » et « gilets jaunes ») ne sont pas inclus

dans ce groupe, comme si leurs modalités d'actions ou leur appartenance politique « extrême » les plaçait en dehors de toute citoyenneté ou appartenance à l'Etat français.

Le risque est clairement identifié : il s'agit de la « « zadisation » du pays » (par. 1), soit de la bascule dans un mouvement dominé par les « extrême politiques » et impossible à contrôler pour les forces de l'ordre. Face à ce danger, la solution consiste à « [afficher] la fermeté » (par. 6) policière, notamment en déployant davantage d'agents des forces de l'ordre face aux manifestants.

4.1.2.2. Cadre 2 : « la violence policière »

Ce cadre offre un contrepoint direct avec le premier : les articles qui l'appliquent se concentrent sur l'usage de la force par les policiers et ne font que peu ou pas de mention des actes commis par les manifestants, qui sont minimisés ou décrits à la voix passive. Les actes décrits dans ce cadre incluent des dégâts physiques, l'utilisation de techniques et de matériel répressifs (LBD, nasses, gaz) et des dégradations morales (insultes, humiliations...) : ils sont dirigés envers des victimes décrites comme pacifiques, qui incluent des manifestants et des victimes collatérales (journalistes...). Ces actes sont présentés comme « violents » dans la mesure où ils dépassent les limites d'une gestion appropriée des manifestations : l'usage de la force est présenté comme injustifié et systématique, ou s'il est utilisé de manière défensive, comme hors de proportions. Les facteurs présentés à l'origine de ces comportements sont d'ordre structurel, et découlent de l'absence de structures de contrôle et de responsabilisation de la police.

Les articles utilisant ce cadre ne font pas ou peu mention d'actes commis par des manifestants. Si ces actes sont mentionnés, ils sont minimisés et présentés comme l'œuvre d'une minorité isolée qui ne justifie pas une telle réaction ; le comportement pacifique de la majorité des manifestants est souligné. Ce cadrage ne se conforme pas à la hiérarchie des influences, puisqu'il emploie des sources majoritairement tierces (en particulier des experts et des associations de défense des droits de l'homme) ou manifestantes. Les informations avancées par les sources policières ou gouvernementales sont directement contredites ou remises en question, et le comportement des policiers est remis en cause : les critiques et l'indignation qu'il suscite sont soulignées. Le cadre présente un risque plus ou moins implicite d'une escalade de la violence dans la gestion répressive des manifestations risquant d'aboutir sur un incident grave, et suggère l'établissement de structures forçant les forces de l'ordre à rendre des comptes sur leur usage de la force et permettant un contrôle plus strict des forces de l'ordre par les autorités.

Un exemple de ce cadre a été publié dans Le Monde le 20 mars. Cet article va à l'encontre de la hiérarchie des influences, puisque les dires des membres de l'exécutif sont directement remis en cause :

La Préfecture de police de Paris assure que « dans un contexte de tension, plusieurs groupes constitués d'éléments radicaux ont pu être interpellés » avant que la situation ne soit « figée » dans l'attente de renforts pour la « prise en charge » des manifestants.

Place d'Italie pourtant, si la circulation autour du rond-point a été brièvement interrompue et les pompiers empêchés d'intervenir pour éteindre un feu de poubelle, on ne notait sur place, samedi soir, ni présence de black blocs constitués ni faits de violence avérée contre les forces de l'ordre : l'essentiel de la protestation tenait à des slogans hostiles à l'endroit du président de la République et de la police. (Albertini, 2023, par. 2-3)

L'article emploie une majorité de sources tierces, dont deux chercheurs, deux représentants de la Ligue des Droits de l'Homme, ainsi que des manifestants anonymes (cités indirectement). A l'inverse des sources officielles, tous ces acteurs reçoivent une crédibilité qui leur permet de définir les événements, et s'accordent à dénoncer la gestion policière des manifestations, comme dans l'extrait suivant :

« Ce n'était ni des CRS ni des gendarmes mobiles, mais des agents en civil, qui ont agi sans aucune raison contre un cortège parfaitement pacifique », précise Emmanuelle Jourdan-Chartier, présidente de la section lilloise de la LDH, qui a assisté à la scène. Au moins un des trois jeunes blessés, dont le crâne a dû être recousu et qui souffre d'une commotion cérébrale, a annoncé son intention de porter plainte. (Ibid., par. 9)

L'accumulation de sources critiques est accompagnée d'une seconde accumulation, celle-ci anecdotique. L'article s'appuie sur une série d'événements distincts à travers le territoire français pour appuyer son propos central, qui veut que les forces de l'ordre agissent de manière brutale et injustifiée. La gravité des blessures infligées est soulignée (l'unique sous-titre de l'article s'intitule ainsi « Crâne recousu et commotion cérébrale » (ibid., par. 6), intensifiant l'impression d'une « brutalisation » généralisée à l'ensemble des manifestations par. 10), avec un risque de montée dans la violence, puisque celle-ci reste encore « très relative » (par. 10). Notons par ailleurs qu'aucune mention n'est faite de violences manifestantes : au contraire, l'aspect pacifique des manifestations (et donc la nature injustifiée et illégitime de l'emploi de la force par les forces de l'ordre) est souligné à plusieurs reprises, comme dans l'extrait ci-dessus et l'extrait suivant :

En province, plusieurs témoignages font également état de violences commises contre les manifestants. A Lille, notamment, la section locale de la Ligue des droits de l'homme (LDH) s'est indignée après que trois jeunes gens du cortège des Jeunesses communistes ont été blessés à l'occasion d'une « violente charge », alors que les manifestants « n'avaient ni provoqué, ni jeté de projectiles (...), ni interpellé directement les agents de police », selon une pétition en ligne adressée au préfet du Nord, Georges-François Leclerc. (ibid., par. 8).

Les origines du problème sont clairement désignées comme des défaillances structurelles et « systématique[s] » (par. 6) : sont nommées entre autres la politique du chiffre (cf. chapitre 2), l'indépendance de l'exécutif et l'évolution de la conception du maintien de l'ordre depuis 1995. Ce diagnostic s'oppose à la définition officielle des « dérapages » policiers, présentés comme des erreurs individuelles sans lien avec le fonctionnement institutionnel policier ou la doctrine de maintien de l'ordre (cf. p. 104).

4.1.2.3. Cadre 3 : « la violence réactive »

Comme le premier, ce cadre se concentre sur les actes commis par une minorité de manifestants, mais adopte un angle différent, et notamment une approche thématique (qui cherche à relier les actes violents à des considérations sociopolitiques plus larges), à l'opposé de l'approche épisodique du cadre de la violence gratuite. Les actes désignés comme violents concernent presque exclusivement l'usage de la force pour causer des dégâts matériels, dirigés envers le mobilier urbain (vandalisme, feux de poubelles...), et une minorité d'actes ciblant les forces de l'ordre. A la différence du cadre « violence gratuite », les auteurs des actes ne sont pas présentés comme motivés purement par un désir de causer le désordre, mais comme une minorité grandissante au sein des manifestants, poussée à la radicalité par leur colère face au comportement du gouvernement ou des forces de l'ordre. Les auteurs sont individualisés, et les éléments de leur situation personnelle qui les motivent à agir sont présentés. Si l'usage de la force est présenté comme un moyen de dernier recours, inévitable et motivé par des raisons compréhensibles, il est défini comme violent car inapproprié et contre-productif, engendré par l'immaturation et l'émotionnalité des manifestants. Ce cadre suggère implicitement que c'est ultimement au gouvernement qu'incombe la responsabilité de ces violences, puisque le président n'a pas su apaiser les Français : il contribue donc à la fois à une délégitimation des moyens d'expressions employés par les manifestants et à un certain degré de responsabilisation sociale. Le cadre ne se conforme que partiellement à la hiérarchie des influences, puisqu'il fait appel à des sources majoritairement manifestantes (non-violentes et radicalisées), et leur offre un espace pour décrire

les motivations et revendications à l'origine de leurs actes (à l'opposé du premier cadre). Les sources employées appuient cette délégitimation des moyens d'expression de la colère mentionnée ci-dessus : en effet, elles font état de réactions partagées, et mentionnent à la fois les soutiens de la révolte des acteurs et la désapprobation face aux moyens employés. Face au risque d'une radicalité grandissante au sein des manifestants, la solution proposée souligne également la responsabilité du gouvernement, qui doit apaiser la colère par le compromis ou un retour sur ses décisions.

Comme nous le verrons plus en détail par la suite, ce cadre fait une apparition plus tardive que les deux autres dans la couverture médiatique. Le 6 avril, le quotidien *Libération* publie un article intitulé *Réforme des retraites : à Dijon, « les violences apparaissent parce qu'on est face à un mur »* (Miquel, 2023). Dès le titre, le ton est donné : les violences sont le résultat direct de la situation, clairement motivées par des facteurs extérieurs – à l'inverse du cadre de la violence gratuite, qui refuse aux acteurs violents toute motivation autre qu'un désir aveugle, radical et immature de destruction. Ici, les motivations des manifestants sont clairement reliées au comportement du gouvernement, blâmé pour son absence de concessions, et la « répression policière » (par. 5) :

« Faut arrêter de nous prendre pour des cons, lance son pote Mathyas, qui bouge au rythme du son, goggles sur le nez. Le gouvernement n'écoute personne, ils sont tout seuls ! On va leur montrer que nous, on est soudés ! » (...)

« On est arrivés à un point où on ne peut plus se faire entendre. A un moment donné, les violences apparaissent parce qu'on est face à un mur, sans solution », analyse Gaël, éditeur de 39 ans, en regardant les dégâts sous une pluie fine. (ibid., par. 2 et 5).

Comme dans le cadre précédent, le caractère pacifique, « bon enfant » (par. 5) de la majorité des manifestants est mentionné à plusieurs reprises. Les seules sources employées dans l'article sont des manifestants, sans qu'aucun élément de l'article ne permette de remettre leurs dires en question – au contraire, l'article donne à leurs dires une valeur factuelle, descriptive de la réalité : les manifestants « racontent », « analysent » (par. 5 et 9). Si aucune solution n'est explicitement mentionnée, l'accumulation de témoignages qui s'accordent tous à désigner le gouvernement comme réel responsable des tensions sociales et des violences qui en découlent implique qu'un changement de posture de la part du gouvernement (en particulier le retrait du projet de réforme) permettrait d'apaiser les tensions.

Le soutien explicite des manifestants « pacifiques » aux acteurs violents est expressément mentionné à plusieurs reprises. L'article n'effectue également pas de séparation claire entre les

acteurs violents et le reste des manifestants, soulignant ainsi la nature quasi-infectieuse de la violence, comme dans l'extrait suivant :

La manifestation, à l'ambiance bon enfant, a vite changé de ton rue Davout quand un groupe de gens cagoulés s'est mis à jeter des boules de peintures sur les vitres du siège du Crédit agricole, au son des « anti-anti capitaliste » scandés par la foule. Quelques mètres plus loin, la devanture de l'établissement a été détruite à coups de bouteilles en verre. « Je suis contente que y'en aient qui osent aller plus loin que notre gentil défilé », glisse une manifestante, la cinquantaine, avant de s'éclipser furtivement. » (ibid., par. 5).

Bien que le groupe « violent » soit décrit comme distinct du gros des manifestants, la reprise du slogan politique, implicitement présenté comme la motivation à l'origine des dégâts, par la « foule » brouille les frontières entre les différents types de manifestants : on est à l'opposé de la marginalisation mise en scène dans le cadre de la violence gratuite, qui souligne la désapprobation des manifestants face aux acteurs violents, faisant de ces derniers une catégorie distincte et dépolitisée.

La présence de ces trois cadres adoptant chacun une position radicalement différente dans un corpus aussi réduit est en elle-même la preuve d'une hétérogénéité surprenante, surtout lorsque l'on sait que la couverture médiatique *mainstream* des deux derniers « grands » mouvements sociaux français a été critiquée pour son traitement consensuel de la violence. Cependant, ces résultats demeurent incomplets tant qu'ils n'ont pas été confrontés à l'ensemble du corpus, puisqu'il est possible que l'un des cadres domine clairement la couverture médiatique.

4.2. Etape déductive

L'analyse déductive s'est effectuée en trois étapes, mêlant des méthodes qualitatives et quantitatives. La liste de catégories finalisée au cours de l'analyse inductive a tout d'abord été réutilisée pour encoder le reste du corpus et attribuer un cadre aux articles restants. Si la définition de certaines catégories a dû être modifiée, je n'ai eu besoin d'ajouter qu'un faible nombre de nouvelles catégories, pour la plupart liées à l'identification d'un sous-cadre, dont nous reparlerons par la suite. Cela suggère notamment que les cadres identifiés au début de l'analyse présentent peu de variations internes, un phénomène qui s'explique par la forte concentration temporelle des cadres dont nous reparlerons ci-dessous.

En parallèle de cette analyse de contenu, la date de publication de l'article et le nom du cadre correspondant ont été pris en note dans le logiciel tableur Microsoft Excel afin d'en tirer des

données quantifiables pour la partie quantitative de l'analyse. Si celle-ci vise avant tout à apporter un complément aux conclusions centrales de l'analyse qualitative, ses résultats offrent des implications intéressantes pour le traitement des violences par la presse.

4.2.1. Analyse qualitative : discussion des résultats

L'analyse qualitative de l'étape déductive a permis de faire émerger plusieurs schémas notables dans la couverture médiatique, qui portent des implications sociales majeures quant au traitement médiatique d'un mouvement social.

Cette étape a également permis de compléter la liste de cadres identifiés lors de l'analyse inductive. Si aucun nouveau cadre n'est apparu, les articles mis de côté lors de cette étape présentaient une structure rhétorique spécifique qui s'est retrouvée dans trois autres articles au sein du corpus. Le schéma identifié adopte une perspective suffisamment distincte pour soulever l'éventualité de l'apparition d'un nouveau cadre, tout en reprenant suffisamment de thèmes présents dans le cadre parent pour qu'on ne puisse l'en exclure totalement. J'ai donc décidé de le catégoriser comme « sous-cadre » appartenant au cadre « parent » de la violence gratuite. Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 4, ce concept, opérationnalisé pour les besoins de cette analyse, permet de répondre à la problématique de l'exclusivité mutuelle tout en limitant le nombre de cadres identifiés⁴¹ et en conservant une certaine subtilité dans la définition des cadres parents (le risque étant d'adopter des définitions de cadres tellement générales qu'elles ne présentent plus qu'un intérêt analytique limité). Si son apparition méritait une discussion, ses conséquences sont principalement d'ordre méthodologique, puisque ce sous-cadre s'aligne avec l'idée organisatrice centrale du cadre parent.

La matrice de sous-cadre est disponible ci-dessous (marqués en noir, les résultats communs avec le cadre parent ; en rouge, les résultats divergents).

4.2.1.1. Sous-cadre : « Forces de l'ordre à bout ».

Cadre	Définition du problème	Identification des causes	Jugement moral	Risques et solutions	Hiérarchie des influences / Responsabilisation sociale	Exemples de mécanismes de cadrage
-------	------------------------	---------------------------	----------------	----------------------	--	-----------------------------------

⁴¹ Puisqu'une prolifération des cadres entraîne le risque d'une confusion entre cadre et simple sujet ou thème de l'article.

La violence gratuite <i>[Forces de l'ordre à bout]</i>	Dégâts matériels envers le mobilier urbain et physiques envers les forces de l'ordre ; les auteurs sont une minorité partiellement radicalisée, désorganisée et agressive ; les forces de l'ordre sont à bout	Les casseurs sont jeunes et immatures, ils traitent la violence comme un jeu ; les casseurs sont motivés par la destruction en elle-même ; les syndicats n'arrivent plus à contrôler les manifestants	Les dégâts matériels sont gratuits et injustifiés ; les casseurs provoquent volontairement les affrontements avec les forces de l'ordre ; la forte attention médiatique augmente la pression et le risque de violences En cas d'affrontement : les actions des policiers sont proportionnées face à la situation	Risques de bavures ou de dérapage ; Solution : réponse pénale plus ferme et déploiement de plus de forces de l'ordre	Majoritairement/exclusivement des sources policières individuelles Les sources manifestantes ou tierces sont minoritaires et expriment leur désapprobation ou leur incompréhension ; très peu de sources "radicales", présentées comme immatures ou irrationnelles	> Métaphores/choix lexicaux : émeute, jouer au chat & à la souris, petits groupes ultra-mobiles > Sensationnalisme, effet d'accumulation avec la liste des dégâts matériels > Mention du nombre de policiers blessés et déployés > Humanisation et individualisation des policiers
--	--	--	--	---	--	--

Ce sous-cadre reprend les mécanismes centraux de son cadre parent (le cadre de la violence gratuite), en se concentrant uniquement sur les violences causées par les manifestants, qui recherchent la violence et le contact ; à l'inverse, les actions des policiers sont présentées comme justifiées et appropriées. Cependant, à la différence du cadre parent, ce cadre adopte uniquement la perspective des forces de l'ordre, et se concentre sur l'impact des violences sur la capacité des forces de l'ordre à agir de manière efficace et à contrôler les manifestations. Si les violences manifestantes sont ici aussi dépolitisées et présentées comme une fin en soi, elles sont présentées comme désorganisées, immatures et ingérables. Face à la multiplication d'actes de violence aveugle, les forces de l'ordre sont dépourvues, et la stratégie policière ne s'applique plus. Comme son cadre parent, ce sous-cadre s'aligne fortement sur la hiérarchie des influences, en citant presque uniquement des sources policières ou officielles, sans remettre leur version des événements en question. Ces dernières ont donc toute latitude pour exposer leurs besoins et défendre leurs actions.

Un article représentatif de ce cadre a été publié dans le quotidien Aujourd'hui en France, le 23/03/2023. Le ton est donné dès le chapô : « Hors de tout contrôle, les manifestations spontanées font souffrir le dispositif policier. Si aucun blessé grave n'a été à déplorer, agents des forces de l'ordre et défenseurs des droits s'inquiètent de possibles dérapages dont les conséquences seraient lourdes » (Jacquard et al., 2023, para. 1). Rien que dans cette citation, on note la présence de

plusieurs mécanismes de cadrage particulièrement explicites : le problème (les stratégies policières de maintien de l'ordre sont éprouvées), la cause (les manifestations spontanées, et par extension les acteurs violents), et les risques (un dérapage majeur). Le reste de l'article continue dans la même veine et vient conforter cet argument. Du côté des causes et du jugement moral, l'immaturation des auteurs de violences est soulignée : il s'agirait « d'un public très jeune », « parfois encore adolescent », souvent « alcoolisé » et incapable de « prendre en compte les risques » de leurs actions (para. 5 ; para. 7). La solution présentée par le ministre de la Justice (« une réponse pénale systématique et rapide », para. 14) est implicitement soutenue par l'article, qui souligne que le ministre « ne s'y est pas trompé » en appelant à plus de fermeté envers les acteurs violents (para. 14).

L'article cite abondamment le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin, le préfet de police de Paris Laurent Nuñez ainsi que plusieurs agents des forces de l'ordre, des fonctionnaires liés à divers services de police et le ministre de la Justice : sur sept sources, six sont donc officielles ou policières et liées au gouvernement d'Emmanuel Macron. Une seule source sort du lot, la Défenseuse des Droits, qui émet des critiques face à la gestion des manifestations. Cependant, une partie des arguments qu'elle avance sont immédiatement contredits par une citation du préfet de police, qui expose le bien-fondé de l'utilisation du passage pour les besoins du maintien de l'ordre. Toutes les autres sources sont reprises de manière non-problématisée. Les forces de l'ordre ont donc toute latitude pour définir les événements, catégoriser leurs actions comme justifiées et appropriées (« nous faisons très attention à ce que la réponse soit proportionnée », para. 9), pointer du doigt les manifestants violents comme seuls responsables et présenter leurs besoins.

Comme on le voit, ce cadre partage donc de nombreux points communs avec le cadre de la violence gratuite : la violence est toujours omniprésente et gratuite, et les actes policiers légitimes. Cependant, il adopte un angle foncièrement différent, puisque l'expérience et le ressenti policiers sont désormais au cœur du narratif journalistique.

4.2.1.2. Le rôle des mécanismes de cadrage

Bien que les mécanismes de cadrage varient fortement d'un texte à l'autre, il est intéressant de noter que l'on retrouve certains schémas d'utilisation au sein d'un même cadre (voire la matrice de cadres pour une liste des mécanismes récurrents). En particulier, les choix lexicaux et la syntaxe des articles semblent jouer un rôle central dans l'attribution de la responsabilité des violences ainsi

que dans la détermination de ce qui constitue un acte « violent ». Pour prendre l'un des exemples les plus frappants, le cadre de la « violence gratuite », qui repose sur une attribution totale des actes violents à des manifestants radicalisés, se caractérise notamment par l'utilisation récurrente de phrases à la voix passive lorsque mention est faite de blessures causées par des policiers ou de stratégies potentiellement controversées, limitant fortement l'attribution de la responsabilité par rapport à des phrases à la voix active.

Le choix des termes utilisés pour désigner les auteurs des violences manifestantes peut ainsi faire appel à tout un ensemble de représentations, d'émotions et de significations, voire de « fantasmes [sociaux] » (Boursier et de Montlibert, 2019, p. 528). Selon que des manifestants engagés dans un acte de destruction sont qualifiés de « jeunes en colère », de « casseurs », de « manifestants radicalisés » ou encore « de black bloc », la vision conjurée n'est pas la même. Le terme casseur, en particulier, porte en lui trois implications conjointes : un casseur est systématiquement violent ; sa violence est aveugle ; et comme sa violence est aveugle, elle ne peut être politique⁴². Les articles employant le cadre de révolte, qui attachent une dimension fortement politique à la violence des manifestants, privilégieront l'emploi de mots autrement chargés, tels que « jeunes » ou « manifestants ». De même, les termes utilisés pour désigner les actes eux-mêmes sont tout autant chargés, et influent sinon sur l'attribution de la responsabilité, du moins sur la perception de ces actes comme « violents » ou non (« vandalisme » n'évoque pas les mêmes significations que « dégradations »). En témoigne l'emploi privilégié des termes « bavure » ou « dérapage » dans la communication gouvernementale, en ce qu'il indique une erreur individuelle, qui ne peut être reliée à des dysfonctionnements systémiques ou institutionnels. Soulignons également l'absence notable de termes tels que « violence policière » dans les articles utilisant le cadre de « violence gratuite », tandis que les articles du cadre « violence policière » en font, comme on pourrait s'y attendre, un usage récurrent. Certains termes semblent ainsi quasiment relever d'un *dog whistle*, en ce que leur seule utilisation témoigne déjà d'une certaine catégorisation ou préconception des acteurs et des comportements, et vise à provoquer certaines réactions ou associations chez les lecteurs.

⁴² Voir Boursier et de Montlibert (2023, ici p. 532) : « Qui sont les « casseurs » ? Pour les médias dominants, les « casseurs » sont simplement des manifestants qui font de la « casse en marge des manifestations ». Ils cassent pour le seul plaisir de casser des biens matériels ou de « casser du flic », sans retenue, sans aucune motivation politique, et sont l'exact contraire des « bons manifestants » ».

L'analyse a également révélé un autre point inattendu, qui souligne la différence entre mécanismes de cadrages et simples informations ou éléments récurrents dans la couverture médiatique : ce n'est que lorsque l'une de ces informations est régulièrement utilisée pour appuyer la structure rhétorique et l'argument central du cadre que l'on peut réellement parler de mécanisme de cadrage. Fait intéressant, la même information peut être utilisée par deux cadres opposés et venir soutenir efficacement l'argument de chacun des cadres. Ainsi, le nombre d'interpellations ou de mises en garde à vue lors d'une journée de manifestation peut être soit utilisé pour souligner la violence des manifestants et le besoin d'une réponse musclée des forces de l'ordre (cadre de la violence gratuite), soit pour dénoncer un recours systématique et abusif aux interpellations et une judiciarisation exacerbée de la police des foules (cadre de la violence policière).

4.2.1.3. Le cadrage visuel

Comme je l'ai mentionné précédemment, la présente analyse s'est uniquement concentrée sur les cadres textuels dans le but de tester la méthodologie choisie. Cependant, l'importance des images dans le cadrage médiatique s'est imposée au cours de l'analyse qualitative : comme Douai (2014) l'a déjà établi, il est clair que les images utilisées pour illustrer un article ont la capacité de jouer un rôle, sinon central, du moins d'appui du cadrage. De fait, les trois cadres employés sont régulièrement accompagnés d'un type d'image spécifique : le cadrage de la violence policière est généralement accompagné de photos de policiers fortement armés, celui de la violence gratuite de manifestants encagoulés ou d'images de destruction, et le cadre de la violence réactive d'une foule neutre, diverse et pacifique, voire festive (généralement des jeunes). Si la plupart des images sont sensationnalistes, toutes ne le sont pas, en particulier celles qui accompagnent le dernier cadre (ici encore, l'absence de *drama* joue un rôle d'appui du cadrage en soulignant l'aspect pacifique de la majorité des manifestants). Bien que le rôle du cadrage visuel semble naturellement moins central que dans d'autres médiums (notamment la télévision) et qu'une image isolée ne transmette pas suffisamment d'information pour constituer un cadre en soi, la présence d'images semble ainsi clairement contribuer au cadrage, puisqu'elle sert à mettre en avant certains acteurs, comportements et résultats.

4.2.1.4. Un traitement multiforme et souvent superficiel de la violence

La lecture d'un grand nombre d'articles au cours de la collecte de données a mis en évidence une caractéristique inattendue de la couverture médiatique du mouvement. Un nombre écrasant

d'articles traitent de la violence d'une manière ou d'une autre, au point qu'on peut affirmer que le sujet occupe une place centrale dans la couverture médiatique du mouvement. Mais en dépit de cette omniprésence, la violence représente rarement le point focal des articles, et les textes qui en traitent en détail sont fortement minoritaires. À l'exception des deux « pics » correspondant à la vague de manifestations spontanées après l'annonce de l'utilisation du 49.3 ainsi qu'à la manifestation du 1^{er} mai, les violences sont le plus souvent présentées de manière anecdotique et isolée, sans que les auteurs tentent de les relier à des causes sociales, institutionnelles ou systémiques plus subtiles. La mention des violences, et en particulier des violences manifestantes, est souvent utilisée pour « enrichir » l'article, en ajoutant du réalisme et des informations supplémentaires au sein d'une longue liste d'évènements isolés visant à brosser le tableau d'une manifestation. On ne peut donc pas parler de cadrage de la violence en soi, mais d'un cadrage des manifestations dans leur ensemble, où la violence ne représente que l'un des éléments du cadre plus large, qui sert à caractériser les rassemblements. Si ce type d'article a donc été exclu de mon analyse de cadre puisqu'ils ne remplissent pas les conditions nécessaires, leur omniprésence au sein de la couverture médiatique du mouvement mérite une discussion.

Un article particulièrement représentatif de cette tendance a été publié par Le Monde le 01/05/2023, et traite des manifestations sur l'ensemble du territoire. L'article est divisé en plusieurs paragraphes décrivant les manifestations dans plusieurs grandes villes. Chacune de ces descriptions est émaillée de détails, tels que les slogans employés ou le rôle des syndicats. Une portion appréciable de l'article est consacrée à la description d'incidents et des « tensions » liées à chaque cortège (Le Monde avec AFP, 2023, par. 3). Celle-ci suit le même schéma que dans la plupart des articles que j'ai pu lire, soit une énumération d'incidents décousus : « Une camionnette a été partiellement incendiée, ainsi que des poubelles. D'autres Abribus ont été dégradés. Des pierres et mortiers d'artifice ont été lancés sur les forces de l'ordre, qui ont à nouveau fait usage de gaz lacrymogène et sont intervenus dans le cortège. » (ibid., par. 3). Ce traitement n'a clairement pas pour but d'offrir un compte-rendu exhaustif des évènements, mais vise à transmettre une impression, un aperçu du climat de la manifestation. L'article n'offre aucune explication pour les causes de ces incidents, se contentant de les relier à la présence « d'éléments très radicaux », « vêtus de noir » (para. 3). Les actions des forces de l'ordre sont présentées de manière succincte et factuelle, voire invisibilisées comme dans la phrase suivante : « Des tensions ont encore eu lieu lors de la dispersion du cortège, arrivé vers 17 heures sur la place de la Nation. Un manifestant blessé a été pris en charge par les

pompiers » (ibid., par. 3). On retrouve l'utilisation du passif mentionnée dans le chapitre précédent, qui efface tout lien explicite entre l'intervention policière mentionnée dans le même paragraphe et la blessure du manifestant.

Un tel *pattern* n'a rien de particulièrement notable en soi, et pourrait presque passer inaperçu, puisque sa particularité est justement de n'accorder qu'une attention limitée à la violence. Mais son utilisation répétée, et ce par chacun des journaux analysés, a des implications préoccupantes pour la compréhension des événements et la perception publique du mouvement social. Aucune mention n'est faite des motivations ou des circonstances exactes de ces violences : elles sont traitées comme une caractéristique inhérente à la manifestation, au même titre que le nombre de manifestants ou la présence de politiciens et de syndicats. Ce traitement en apparence neutre gomme par ailleurs toute dimension politique ou revendicatrice de la violence. Conjugué à l'effet d'accumulation sensationnaliste qui résulte de la longue liste des dégâts liés à chaque cortège, il transmet l'image d'une violence manifestante aveugle, gratuite et surtout inévitable, contribuant implicitement à justifier l'action policière. Cette conception de la violence comme inséparable d'un rassemblement de masse fait écho aux conceptions « agoraphobes » (Dupuis-Déri, 2011, p. 50) du collectif qui remontent à des théoriciens comme Gustave Le Bon, auteur de *La Psychologie des Foules*. Chez Le Bon, la foule est une unité, intimement liée à la destruction (Gould, 2010). L'action politique de masse, en ce qu'elle attire systématiquement des éléments radicaux et déviants, est inséparable de la violence : en d'autres mots, la violence en est le résultat attendu et condamnable. Qu'elle soit intentionnelle ou non, la reproduction de cette conceptualisation est d'autant plus problématique que les travaux de Le Bon ont profondément influencé la conception policière de la foule et la doctrine moderne du maintien de l'ordre, conduisant à l'adoption de pratiques proprement françaises telles que le nassage, une stratégie hautement controversée traitant les manifestants de manière indiscriminée (Louis, 2023). Au-delà du cercle institutionnel, le concept lebonien de la foule est également un leitmotiv dans le discours officiel sur la gestion des manifestations, justifiant la répression policière par le besoin de contenir le collectif incontrôlable (ibid.).

4.2.1.5. L'attribution de la responsabilité

Outre le schéma que nous venons de présenter, on note la présence de deux autres types d'articles principaux dans la couverture de la violence. A la différence du premier, ces derniers se concentrent directement sur la violence liée au mouvement et ont donc été inclus dans l'analyse, mais ils se

démarquent l'un de l'autre par l'approche employée. Un grand nombre d'articles emploient un traitement épisodique, qui présente la violence comme un évènement individuel et ultimement isolé, sans chercher à le replacer dans un contexte social plus large que celui du climat politique immédiat (Boukes, 2021). Cette approche permet notamment d'humaniser les individus présentés, comme dans le cadre de la violence réactive, où les circonstances individuelles des acteurs violents sont détaillées (on apprend ainsi qu'un individu arrêté est « vendeur à 1000 euros mensuels », ou qu'un autre « a voulu manifester (...) en raison de la situation de son père, qui cache sa maladie de Parkinson à son employeur » (Schittly, 2023, par. 5 et 3), mais également le sous-cadre des « forces de l'ordre à bout », où l'impact de la violence sur les agents des forces de l'ordre est souligné. Mais cette individualisation des comportements et des conséquences affecte également l'attribution de la responsabilité des violences, qui seront davantage imputées à des comportements individuels (bavures et dérapages policiers ou colère des individus face au gouvernement français) plutôt qu'à des causes systémiques ou institutionnelles. A l'inverse, le cadrage thématique offre une analyse souvent plus fine, et tend à attribuer la responsabilité des évènements à des évolutions sociopolitiques ou des causes plus complexes : le cadre de la « violence policière » a ainsi tendance à présenter les violences policières comme un phénomène systémique, lié au fonctionnement de l'exécutif en France et au « virage répressif » des années 2000 (Chemin, 2023, par. 4).

Si la question de l'approche (thématique ou épisodique) n'a pas été incluse dans l'analyse de cadres et ne fera donc pas l'objet d'une discussion plus poussée, la tendance de certains cadres à adopter quasi-systématiquement une approche spécifique est marquante en raison du rôle que celle-ci joue dans l'attribution de la responsabilité. Un exemple frappant du rôle de l'approche sur l'attribution de la responsabilité est visible dans le cadre de la « violence gratuite » et celui de son sous-cadre des « forces de l'ordre à bout » : tous deux se concentrent sur la violence manifestante, mais les causes identifiées ne sont pas les mêmes. Là où le deuxième les catégorise comme l'agrégat du comportement de jeunes « en quête d'adrénaline », « ultra-remontés » par les évènements récents et alcoolisés (Jacquard et al., 2023, par. 5 ; Moreau, 2023a, par. 4), le premier les présente comme l'œuvre concertée de « casseurs[s] professionnels » (Décugis et Gotronneau, 2023, par. 7) et des « enragés de l'ultra-gauche », dont l'apparition systématique au sein des manifestations est le résultat de la « zadisation du pays » (Cornevin, 2023a, par. 2 ; par. 1), soit d'une radicalisation majeure des militants de gauche, engagée avant le début du mouvement. Si les deux types de violences sont condamnés, l'implication et l'effet attendu ne sont pas les mêmes.

4.2.1.6. Les définisseurs premiers de la réalité

A première vue, les journaux employés emploient une variété surprenante de sources, y compris de sources manifestantes. En particulier, les cadres de la violence réactive et policière semblent offrir un espace de débat public susceptible de remettre en cause les actions des forces de l'ordre et la version officielle des événements, tendant par là à recadrer les actions de la police des foules comme illégitime et violente (Bonner, 2009)⁴³. Cependant, toutes les sources ne reçoivent pas le même traitement et ne sont pas utilisées pour les mêmes fins.

L'analyse de cadre a ainsi mis en évidence la forte dépendance des médias analysés aux sources officielles et institutionnelles. A l'exception du Figaro, qui utilise un nombre particulièrement élevé de sources policières (souvent des cadres, mais également des agents sur le terrain), les sources officielles sont le plus souvent issues de la classe politique et de l'administration. Sont particulièrement cités les préfets régionaux et le préfet de police de Paris, L. Nunez, la première ministre E. Borne et le ministre de l'Intérieur G. Darmanin.

La majorité des articles analysés utilise au minimum une source officielle sans la remettre en question. Il n'est pas rare que plus de la moitié du contenu de certains articles corresponde à des citations de sources gouvernementales ou policières. Ces dernières viennent soutenir l'argument central du cadre en offrant un vernis d'expertise, à l'image des deux extraits suivants, tirés d'un article du Figaro et d'un article du Parisien :

Soulignant la « radicalisation des manifestants », le ministre de l'intérieur, Gérard Darmanin, pointe du doigt « l'extrême gauche qui veut attaquer la République ». Le nombre des individus gravitant au sein de cette nébuleuse est estimé entre 2000 et 3000. « Moins marqués idéologiquement que leurs aînés issus du mouvement maoïste, ces militants assez mobiles et volatils se retrouvent à Nantes, Rennes, Toulouse où Lyon, confiait récemment au Figaro un haut policier. Ils occupent aussi des squats à Dijon, ultimes bastions où convergent des sympathisants venus de France et de l'étranger, dont des zapatistes originaires du Mexique. » Mus par un rejet viscéral de l'état et du capitalisme, ces nostalgiques du « grand soir » alimentent une haine farouche contre les forces de l'ordre. Près de 1500 de ces « radicaux » étaient venus en découdre à Paris. Placés en tête d'un cortège de plus de 100000 personnes, dont les services spécialisés ont sous-estimé l'ampleur, ces professionnels de l'émeute sont tous aguerris aux techniques de guérilla urbaine. (Cornevin, 2023b, para. 5)

⁴³ On se souvient que Bonner (2009) considère que la présence d'un tel débat permet de recatégoriser les actions des autorités comme inacceptables et passibles de sanctions légales ou politiques.

« Ce n'est plus du maintien de l'ordre, c'est de la gestion du désordre, résume David Le Bars, secrétaire général du Syndicat des commissaires de la police nationale. On n'est pas dans une stratégie classique de manifestation. Il n'y a pas d'interlocuteur face à nous, pas de stratégie, seulement des petits groupes très mobiles qui étirent nos dispositifs. »
« L'ultra-gauche est très peu présente dans ces groupuscules, reconnaît en écho un haut fonctionnaire de la préfecture de police de Paris. Autrement, nous aurions des vitrines cassées et beaucoup plus d'affrontements avec les forces de l'ordre. » (Jacquard et al., 2023, par. 6).

Ces deux extraits illustrent parfaitement la transmission des cadres réussie par les acteurs officiels sur la question de la violence. La définition officielle des événements est reprise de manière non-problématisée : le terme « nébuleuse » (extrait 1, l. 2), employé dans la deuxième phrase du premier extrait, reprend implicitement l'explication offerte par le ministre de l'Intérieur sur la responsabilité de « l'extrême gauche qui veut attaquer la République » (ibid.). Les sources officielles « confient » (ibid., l.4), « résument » (extrait 2, l. 1) ou « reconnaissent » (ibid., l. 4) la situation, autant de termes qui viennent donner une valeur factuelle à leurs dires. Les citations des sources sont parfaitement imbriquées dans les phrases de l'article, à tel point qu'il est difficile de distinguer la production du journaliste des propos des policiers dans le premier extrait. Ce type d'article s'aligne donc parfaitement sur la notion de hiérarchie des influences, selon laquelle les groupes les plus puissants auraient plus de facilité à définir et interpréter les événements au sein de la couverture médiatique.

Cependant, tous les articles analysés ne suivent pas le même schéma d'utilisation des sources. Les deux articles cités ci-dessus emploient le cadre de la « violence gratuite » : il s'agit du seul cadre qui s'accorde totalement avec la hiérarchie des influences. En dépit de l'approche relativement critique des deux autres cadres et de la présence de sources manifestantes, les sources privilégiées demeurent des sources officielles à semi-officielles, puisque les rares sources manifestantes sont le plus souvent des représentants de syndicats. Le cadre de la violence policière cite ainsi souvent des acteurs tiers (NGOs, défenseuse des droits, ligue des droits de l'homme, experts et chercheurs...), ainsi que des membres de la classe politique, souvent alignés à gauche. Seul ce cadre contribue réellement à remettre en cause les actions des forces de l'ordre et la version officielle des événements, et tend par là à recadrer les actions de la police des foules comme illégitimes et violentes (voir citations ci-dessous) :

La Préfecture de police de Paris assure que « dans un contexte de tension, plusieurs groupes constitués d'éléments radicaux ont pu être interpellés » avant que la situation

ne soit « figée » dans l'attente de renforts pour la « prise en charge » des manifestants. Place d'Italie pourtant, si la circulation autour du rond-point a été brièvement interrompue et les pompiers empêchés d'intervenir pour éteindre un feu de poubelle, on ne notait sur place, samedi soir, ni présence de black blocs constitués ni faits de violence avérée contre les forces de l'ordre : l'essentiel de la protestation tenait à des slogans hostiles à l'endroit du président de la République et de la police.

[...]

Pour la Préfecture de police, qui avance le chiffre de 132 policiers et gendarmes blessés depuis le 7 mars, cette posture s'adapte « à la physionomie des manifestations et rassemblements » et « les forces de l'ordre ont pour consigne d'intervenir avec réactivité et fermeté pour mettre un terme à toutes les exactions et tentatives d'exaction ». Les manifestants, eux, dénoncent un recours systématique aux interpellations : 258 ont été réalisées jeudi à Paris, soit pratiquement le double du nombre enregistré en un mois. (Albertini, 2023, par. 2-5)

Les sources manifestantes (et à plus forte raison les sources radicalisées) sont les grands perdants de cette lutte pour la crédibilité et la promotion des cadres. Seul le cadre de la violence réactive leur accorde une place centrale (voir extrait ci-dessous), mais sans leur accorder la même reprise inconditionnelle dont bénéficient les acteurs officiels dans la majorité de la couverture médiatique.

Tous ceux qu'on qualifie de casseurs n'emploient pas la même stratégie. « On casse tout ce qui représente le capitalisme, comme la pub et [ces] barrières. Pourquoi devrait-on payer pour garer sa voiture ? Pour moi, ça n'a pas de sens », justifie l'un d'eux, après avoir martelé, à coups de poing, un panneau publicitaire. « Si on reste passif, le gouvernement s'en fout », explique un adolescent de 15 ans. Que des ados déboulent dans le cortège, exaltés par l'adrénaline de la manifestation, est assez récent. Ils ont été vite inspirés par la méthode des black blocs diffusée sur les réseaux sociaux. (Hamon et Hernot, par. 7)

En dépit de cet accès inédit à l'arène médiatique, on observe une certaine distanciation de l'article face aux dires des manifestants, qui doivent se « justifier » de leurs actions (l. 3). Si leurs revendications politiques ne sont pas totalement effacées (d'autant plus qu'elles font écho à celles des autres sources dans l'article, qui mentionne par ailleurs le soutien explicite des manifestants pacifiques aux acteurs violents), les « ados » (l. 4), facilement influencés par les réseaux sociaux, sont présentés comme majoritairement autant « exaltés par l'adrénaline » (l. 5) et le désir de casser. A l'image de cet extrait, le cadre tend à présenter les sources manifestantes violentes comme émotionnelles et immatures, contribuant ainsi à remettre en question leurs modalités d'action. Les sources (semi-) officielles, notamment les syndicats, reçoivent ici encore un traitement privilégié, puisqu'elles sont rarement remises en cause et peuvent exposer leurs besoins et leurs motivations.

Les acteurs manifestants se retrouvent donc sans surprise en bas de la hiérarchie des influences et représentent une minorité absolue dans l'ensemble du corpus analysé, soulignant leur faible attractivité en tant que sources. Les sources officielles et policières conservent un quasi-monopole sur la définition des événements. Ce phénomène, largement identifié par la littérature sur le cadrage et la sociologie du journalisme (Schulenberg et Chénier, 2014 ; Eustache, 2021 ; Wichgers et al., 2021), met en évidence la relation de dépendance des médias aux acteurs politiques et institutionnels, qui continuent à représenter des sources crédibles et facilement réutilisables dans un contexte de production journalistique accélérée. La prolifération de sources issues des forces de l'ordre souligne également l'efficacité des stratégies de communication proactives à destination des médias (cf. chapitre 2).

En dépit d'un travail émergent de responsabilisation sociale, la couverture médiatique remet donc ultimement rarement en cause la définition officielle des faits, lorsqu'elle ne fournit pas d'éléments abondants en son sens. La présence de sources non-officielles ne se traduit pas par la présence d'un réel débat, puisque tous les arguments cités ne reçoivent pas la même crédibilité.

4.2.1.7. Une délégitimation fondamentale pour une dépolitisation partielle

Qu'elles soient officielles ou non, les sources employées tendent ainsi à soutenir le discours officiel sur les violences, en condamnant les violences manifestantes et en défendant le travail des forces de l'ordre pour les sources officielles, ou en critiquant et en se désolidarisant des acteurs violents dans le cas de sources manifestantes ou syndicales. Cette utilisation des sources vient renforcer la délégitimation de la violence manifestante par la plupart des textes analysés.

Les articles employant le cadre de la violence gratuite, présent dans la majorité du corpus, offrent une condamnation absolue de la violence manifestante, définie comme à la fois injustifiée et illégitime. La violence manifestante est ridiculisée (les casseurs s'attaquent à des monuments « censés représenter les ultrariches », leur jeunesse et leur excitation est régulièrement soulignée (Timsit, 2023, par. 2)) et marginalisée, puisqu'elle ne peut en aucun cas prétendre à représenter la volonté de la « population », érigée comme contrepartie légitime (car pacifique) des casseurs (Darbon, 2023, par. 3). Cependant, il est intéressant de noter que cette délégitimation ne s'accompagne pas nécessairement d'une dépolitisation de ces violences. Au contraire, ce cadre présente une conception paradoxale de la violence manifestante : celle-ci est en effet clairement

attribuée à un groupement et une orientation idéologique « d’ultra-gauche » radicale. En dépit de cette politisation des acteurs, le cadre refuse toute dimension politique à leurs actes eux-mêmes, qui sont présentés comme une destruction sans but, « sauvage » et aveugle, avec le « chaos » et le « saccage » (Cornevin, 2023c, par. 1 ; *ibid.*, par. 5 ; Darbon 2023, par. 5) comme fin en soi.

Le cadre de la violence réactive offre également une explication pour la cause de ces violences, la « colère » et la « révolte » des manifestants. Si leur impact n’est pas omis, il est souvent minimisé ou euphémisé : les manifestations ne sont plus « sauvages » mais « improvisées » (Bissuel et al., 2023, par. 3), et les dégâts sont souvent minimisés ou mentionnés à la voix passive (un article parle par exemple de « façades légèrement incendiées », tandis qu’un autre décrira de « petits feux de poubelles » (Miquel, 2023, par. 4 ; Tassel, 2023, par. 2)). Si elles sont partiellement expliquées, les violences manifestantes n’en sont pas pour autant légitimées, puisqu’elles sont présentées comme un moyen inadéquat et injustifié d’expression de la colère : comme on l’a vu précédemment, l’immaturité des acteurs violents est particulièrement soulignée. Ce cadre fait figure d’exception dans la couverture médiatique, en ce qu’il reconnaît à la fois la réalité des violences présentées et leur impact négatif, sans pour autant les stigmatiser. Le cadre de la violence réactive ne dépolitise ainsi pas les violences manifestantes, en dépit de la désapprobation tacite qu’il leur attache : celles-ci restent en effet présentées comme un moyen d’expression (certes inadapté) aux motivations profondément politiques. En témoigne notamment l’espace accordé aux manifestants violents ainsi qu’à leurs soutiens pour définir leurs motivations :

Quelques mètres plus loin, la devanture de l’établissement a été détruite à coups de bouteilles en verre. « Je suis contente que y’en aient qui osent aller plus loin que notre gentil défilé », glisse une manifestante, la cinquantaine, avant de s’éclipser furtivement. « On est arrivés à un point où on ne peut plus se faire entendre. A un moment donné, les violences apparaissent parce qu’on est face à un mur, sans solution », analyse Gaël, éditeur de 39 ans (...) (Miquel, 2023, par. 4).

Le cadre de la violence policière n’accorde qu’une très faible attention à la question des violences manifestantes. Comme on pourrait s’y attendre, la (dé)politisation et la délégitimation s’opèrent au niveau des violences policières, et semblent être davantage liées à la nature épisodique ou thématique du cadrage employé, dont nous avons parlé précédemment. Lorsqu’il est appliqué de manière thématique, sa structure rhétorique met davantage en relief les processus institutionnels et politiques à l’origine du comportement de la police des foules. S’il est bien plus rare, le cadrage épisodique tend plutôt à présenter les actes comme des incidents isolés (bavures ou dérapages),

sans les relier à des considérations plus étendues : plus qu'une dépolitisation, il s'agit d'une omission de la dimension politique du travail policier.

4.2.1.8. Des violences policières invisibles

Nous avons jusqu'ici principalement parlé des violences manifestantes, auxquelles la couverture médiatique du mouvement accorde une attention considérable. Alors que l'on aurait pu s'attendre à ce que des cadres qui condamnent clairement la violence manifestante contribuent également à justifier les actes violents de la police des foules, ceux-ci sont la plupart du temps passés sous silence.

A l'exception du cadre de la violence policière, les actions de la police des foules occupent quasi systématiquement une place bien moindre que celle des manifestants dans les textes, et ne sont pas mentionnées « en isolation ». Elles sont le plus souvent présentées comme la réaction naturelle/justifiée des forces de l'ordre aux actions des manifestants : « les pavés (...) se mettent à voler, lancés sur des forces de l'ordre qui répliquent aussitôt » (Darbon, 2023, par. 1) ; les forces de l'ordre « répondent », « se défendent », « contiennent », « ripostent », « endiguent », toujours en réaction face à une menace clairement identifiée (Moreau, 2023, par. 2 ; Ouest France, 2023, par. 1 ; Décugis et Gotronneau, 2023, par. 6 ; Cornevin, 2023b, par. 4). Leurs actions sont euphémisées (un article du Figaro parle ainsi de « méthodes musclées d'intervention » (Cornevin, 2023c, par. 1), et souvent présentées de manière passive, de sorte que l'agentivité et la responsabilité perçue des acteurs policiers sont fortement réduites : « les grenades lacrymogènes répondent aux jets de projectiles » (Hamon et Hernot, 2023, par. 5). Dans un article publié dans Ouest France fin janvier 2023, on peut ainsi lire que les canons à eau sont « déployés » sur la foule et qu'un « jeune homme a été blessé à l'entrejambe par un tir de grenade », sans qu'aucune mention ne soit faite des entités à l'origine de ces actions (Ouest-France, 2023, par. 2).

Ce constat n'est pas sans rappeler le travail de refocalisation de l'attention médiatique sur les violences manifestantes déjà observé par Herzbrun-Dayan et al. (2022) lors du mouvement des Gilets Jaunes, et par Reuflet (2023) sur la couverture médiatique du mouvement contre la réforme des retraites. Cet intérêt médiatique asymétrique contribue implicitement à justifier du moins les violences, sinon les modalités d'action de la police des foules, puisqu'il décuple la visibilité de la

violence manifestante dans la sphère publique, intensifiant potentiellement le besoin perçu d'une réponse policière ferme.

4.2.1.9. L'alignement des cadres sur le discours officiel

Le terme de « discours officiel » est délicat à définir : afin de limiter ce questionnement, j'ai choisi de le restreindre aux communiqués et interventions de trois membres de l'administration d'Emmanuel Macron, tous directement impliqués dans la gestion des manifestations : Emmanuel Macron lui-même, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, ainsi que le préfet de police de Paris, Laurent Nuñez.

Lorsqu'il porte principalement sur la question des violences, le discours officiel se distingue par trois procédés rhétoriques principaux. Sans surprise au vu des conclusions présentées ci-dessus, on note tout d'abord une négation des violences policières, notamment en ce qu'elles peuvent comporter de systémique, d'institutionnel ou de politique (I.N., 2023). Dès qu'une action s'opère dans le cadre du maintien de l'ordre, elle est par nature légitime et proportionnée (Praud et Da Costa, 2023 ; Europe 1, 2023). Les éventuels « débordement » ou « bavures » sont débarrassés de tout lien avec l'institution ou la profession pour devenir « des comportements individuels déviants » (ibid., par. 4 ; Saurat-Dubois et S.R., 2023), qui, s'ils en sont violents, ne sont plus « policiers ». Plus qu'une simple invisibilisation, on pourrait davantage parler d'un rejet absolu de la notion même de violence policière.

Si la thématique des violences occupe malgré tout une place centrale dans le discours des trois acteurs, ce sont bien uniquement les violences manifestantes qui sont concernées. Celles-ci sont présentées comme le fruit d'une action concertée au niveau national (voire international) de groupes radicaux affiliés à « l'ultra-gauche », qui si elle est hautement organisée, n'en est pas moins gratuite, avec la violence, notamment envers les autorités et les bâtiments publics, comme fin en soi, dénuée de toute dimension politique ou revendicatrice (Le Figaro, 2023 ; AFP, 2023).

Enfin, le discours officiel s'appuie également sur la notion de légitimité pour opérer une séparation discursive entre les comportements (et par extension les acteurs) acceptables dans un système démocratique, et les autres (HuffPost et AFP, 2023 ; Joubioux, 2023). La « foule n'a pas de légitimité », justement parce qu'elle s'exprime par des moyens violents ; elle est mise en opposition au « peuple », désigné comme « souverain » et légitime dans ses revendications parce qu'il choisit

de s'exprimer selon les modalités désignées comme admissibles (le vote, la manifestation pacifique...) (Bourmaud et Timsit, 2023, para. 3). Cette dichotomie vise à marginaliser les acteurs violents en les séparant du reste des manifestants, et par là à saper le soutien que ces derniers leur accordent.

Au vu des éléments présentés ci-dessus, on remarque donc un alignement clair du cadre de la violence gratuite, et par là d'une forte portion de la couverture médiatique des violences sur le discours officiel. On retrouve notamment la même définition des événements et des acteurs, avec une distinction entre les auteurs de violences et les « vrais manifestants », les mêmes causes et jugements moraux (la violence est organisée et gratuite), mais également les mêmes solutions, puisque les trois acteurs cités ci-dessus considèrent le déploiement massif des forces de l'ordre comme meilleur moyen de gérer les violences manifestantes. Le discours médiatique et le discours officiel se rejoignent également sur l'attribution de la responsabilité des violences aux seuls manifestants, bien que le discours officiel aille plus loin en niant la possibilité même de violences policières, tandis que le cadre de la violence gratuite se contente de les invisibiliser.

4.2.2. Analyse quantitative : résultats et discussion

Une fois que l'analyse qualitative a permis d'attribuer un cadre à chaque article, l'analyse quantitative a permis d'utiliser cette liste pour examiner la répartition des cadres dans le temps et selon chaque organe de presse.

Les résultats de cette analyse offrent trois constats intéressants. Tout d'abord, les cadres sont concentrés dans une période de temps remarquablement limitée, qui correspond aux deux « pics » du mouvement (voire fig. 4 ci-dessous). On observe donc une concentration extrême des cadres dans le temps : il n'est notamment pas rare qu'un journal publie plusieurs fois le même cadre en une journée. Ce phénomène, qui souligne par ailleurs la conditionnalité de l'attention médiatique à des événements dramatiques, correspond bien à la notion de « prolifération » des cadres théorisée par Snow et al. (2007, p. 7, t.l.), dont nous reparlerons en détail ci-dessous.

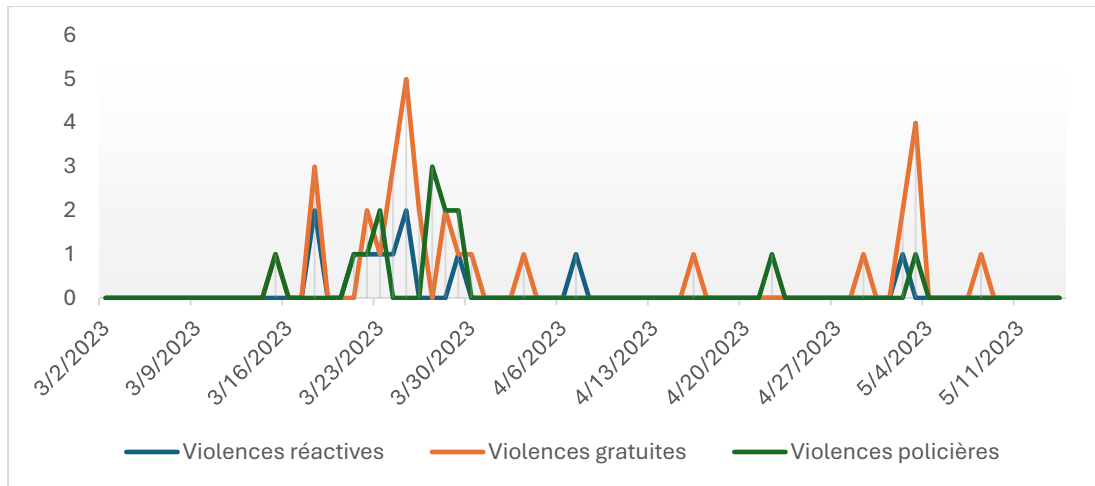


Figure 1 *Fréquence d'apparition et évolution des cadres dans le temps.* Pour une répartition des données sur toute la période analysée, voir Fig. 8 dans l'annexe (p. 141).

4.2.2.1. Une hétérogénéité inattendue

L'analyse a permis de démontrer ce que l'étape qualitative avait laissé entrevoir : la place prépondérante du cadre de la violence gratuite dans la couverture médiatique des violences. Plus de la moitié des cadres identifiés emploient ce cadrage, et trois des cinq journaux analysés en font notamment un emploi quasi-systématique pour traiter la question des violences (voir graphique ci-dessous).

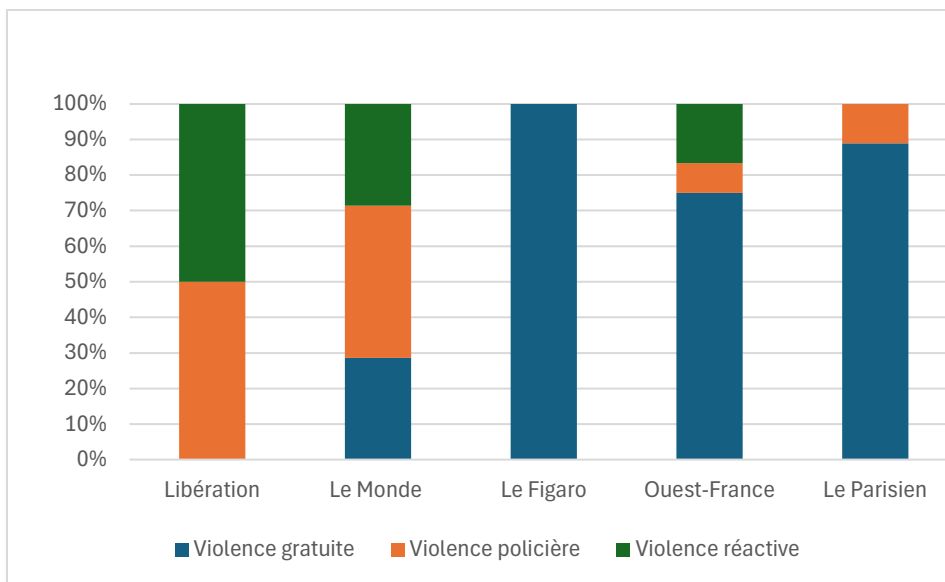


Figure 2 *Répartition des cadres par organe de presse.*

Ce premier constat s’aligne sur conclusions de la littérature sur le cadrage des mouvements sociaux, qui s’accorde à souligner la tendance des médias *mainstream* à favoriser le statu quo politique en adopter des cadrages décrédibilisant et délégitimant les mouvements sociaux (en particulier les mouvements populaires/*grassroots*) et la contestation à l’ordre établi en général (Schulenberg et Chénier, 2014 ; Douai, 2014 ; Baylor, 1996 ; McLeod, 2007 ; Jiménez-Martínez, 2021). Cependant, les implications de la prépondérance de ce cadre sont mitigées par la présence répétée des deux autres cadres, qui témoignent d’une hétérogénéité notable dans la couverture des violences. Cette diversité de traitement, qui souligne la nature profondément contentieuse de la violence, peut être en partie expliquée par la fragmentation politique du paysage médiatique français.

L’analyse quantitative a en effet permis de mettre en évidence un alignement notable entre l’orientation politique des journaux et les cadres employés. J’ai mentionné précédemment que si les journaux sélectionnés peuvent tous être regroupés dans la catégorie « hyper-centre », certains d’entre eux sont reconnus pour leur ligne éditoriale particulièrement politisée. Tandis que Libération revendique un ancrage à gauche, Le Monde est généralement placé au centre-gauche de l’échiquier politique. En dépit d’une neutralité historiquement revendiquée, Le Parisien/Aujourd’hui en France et Ouest-France ont tous les deux récemment adopté une ligne éditoriale plus conservatrice et néolibérale, tandis que le Figaro est clairement ancré à droite. Lorsque l’on se penche sur la répartition des cadres par organe de presse (cf. p. 98), on observe donc une forte corrélation entre l’alignement politique des journaux et les cadres qu’ils emploient. Plus un média est aligné à gauche, plus il est susceptible d’adopter un cadrage qui crédibilise les actions et la définition de la réalité des manifestants, ou qui remet en cause la version officielle des événements. A l’inverse, plus un média est aligné à droite, plus il souscrira à la notion wébérienne de la violence légitime et marginalisera les manifestants violents.

Il est à noter que l’alignement politique du mouvement social, qui a majoritairement reçu le soutien des groupements de gauche, a certainement joué un rôle supplémentaire dans la couverture de la violence et du mouvement en général, et dans sa réception positive par les journaux les plus ancrés à gauche. Comme l’observent DeCillia et McCurdy (2020), les mouvements sociaux alignés à droite tendent à recevoir une couverture médiatique plus favorable de la part des médias généralistes, indépendamment de leurs modalités d’action. A l’inverse, les mouvements et les

acteurs visant à remettre en question le statu quo néolibéral ou présentant des tendances antisystèmes se voient souvent décrédibilisés par les médias *mainstream* (ibid. ; McLeod, 2007 ; Susánszky et al., 2022).

L'absence de consensus dans la couverture des violences est d'autant plus notable que l'écosystème médiatique français est marqué par une concentration croissante entre les mains d'une poignée d'acteurs souvent proche du gouvernement. Il est particulièrement intéressant de constater que les deux médias utilisant le moins le cadre de la violence gratuite (Le Monde et Libération) font tous les deux partie d'un Fonds de dotation pour une presse indépendante, tandis que le Figaro et Le Parisien sont la propriété de Bernard Arnault et du groupe Dassault, deux entités reconnues pour leur proximité avec le pouvoir en place durant le mouvement social. Cependant, ce constat est à nuancer, puisque Ouest France, qui emploie majoritairement le cadre de la violence gratuite, est également détenu par une association constituée de « 59 membres venant de tous les horizons de la société, (...) : journaliste, scientifique, écrivain, sociologue, ambassadeur, juriste, architecte, hommes et femmes d'entreprise, agriculteur... », visant elle aussi à préserver l'indépendance du journal vis-à-vis de « toute attaque capitaliste » (Agence API et Ouest France, 2023, par. 2). S'il est donc possible que la structure de propriété des journaux analysés et l'indépendance des rédactions ait joué un rôle décisif sur la sélection des cadres médiatiques, l'échantillon réduit d'organe de presses analysés ne nous permet pas de tirer de conclusions définitives.

4.2.2.2. La cristallisation des cadres

La question de la temporalité des cadres est souvent négligée par les travaux sur le cadrage (Snow et al., 2007), qui préfèrent une analyse concentrée sur une période de temps réduite ou sur un événement unique, ce qui engendre une conceptualisation parfois trop statique des cadres médiatiques (Jiménez-Martínez, 2020 ; Tromble et Meffert, 2016). Dans la lignée de Tromble et Meffert (2016, p. 5079, t.l.), ce présent projet choisit d'adopter une perspective « longitudinale », en explorant plusieurs aspects de la variation temporelle des cadres ayant émergé de l'analyse, ainsi que leurs implications pour le traitement médiatique et la perception publique du mouvement.

Tout d'abord, le cadre de la « violence réactive » fait une apparition relativement tardive, tandis que les deux autres cadres émergent bien plus tôt (en particulier, la première apparition du cadre « violence gratuite » que j'ai pu relever date de la mi-janvier). De fait, l'apparition du cadre de la « violence réactive » semble directement liée à trois autres facteurs : l'utilisation extrêmement

controversée du 49.3, confirmant pour beaucoup l'idée que la manifestation pacifique « ne fonctionne plus », et offrant par extension une certaine justification pour les violences manifestantes. Mais on peut également avancer que la montée de la question des violences policières dans la couverture médiatique et la perception publique a joué un rôle dans l'apparition de ce cadre. Cette question a commencé à occuper une place prépondérante dans le débat public et médiatique vers la mi-mars, soit au cours du « pic » de la mobilisation marqué par une explosion des manifestations non-déclarées après l'utilisation de l'article 49.3. C'est au cours de cette même période que les premiers articles employant le cadre de la violence réactive ont commencé à apparaître.

Cette apparition tardive met en évidence la nature dynamique du cadrage (Hamdy et Gomaa, 2012). Tout comme l'opinion publique, le cadrage médiatique d'un mouvement social se déroulant sur une période relativement longue est en effet susceptible d'évoluer avec le temps, devenant plus ou moins favorable aux revendications du mouvement, ou se focalisant sur de nouveaux aspects de la question (Baylor, 1996 ; Jiménez-Martínez, 2020 ; Li et al., 2023). Ce phénomène reflète « la progression naturelle de l'image » que les médias et le public se font du mouvement social (Baylor, 1996, p. 247, t.1), influencée par leur interrelation : l'attention que le public porte à certains aspects du mouvement est ainsi partiellement influencée par leur prédominance au sein de la couverture médiatique, qui en retour cherche à mettre en avant certaines informations de manière à entretenir l'intérêt du lectorat (ibid. ; Li et al., 2023).

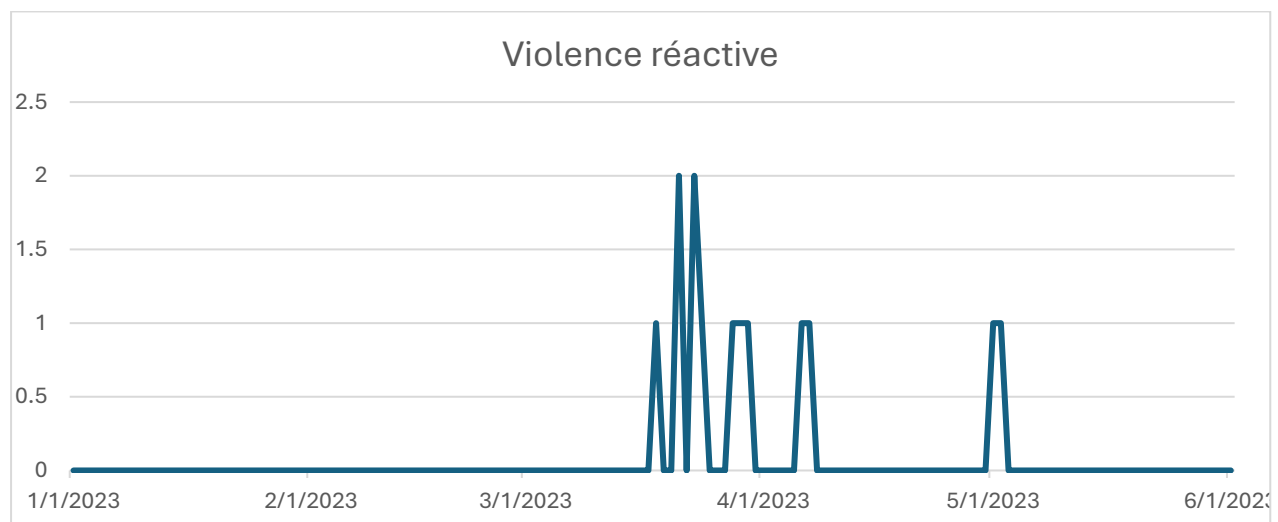


Figure 3 *Fréquence d'apparition du cadre de la violence réactive.*

Données issues de l'analyse de cadres. Le dernier « pic » correspond à la dernière manifestation fortement médiatisée du 1er mai 2023.

Enfin, l'apparition du cadre à une période où les incidents et les événements se multiplient et s'accroissent semble confirmer la théorie de Snow et al. (2007), selon laquelle au début de la couverture médiatique, on observerait un répertoire de cadres limités en raison de la nouveauté des événements ; puis, la multiplication des acteurs et des incidents entraînerait une « prolifération de cadres », suivie par une « cristallisation » du nombre et du type de cadres employés (p. 7, t.l.). Cette conceptualisation suggère donc que la couverture médiatique finit par atteindre un certain niveau de « consensus » autour d'une question après une période de temps indéterminée, qui rend peu probable l'apparition de nouveaux cadres (ibid., p.7). Cette approche est particulièrement intéressante, puisque la période de prolifération des nouveaux cadres a été identifiée par d'autres auteurs comme le moment le plus propice pour des nouveaux acteurs (en particulier ceux qui avaient jusqu'ici été exclus de la couverture médiatique) d'accéder à l'arène médiatique, et par là de transmettre leur définition des événements (Tromble et Meffert, 2016). Or, c'est exactement ce que l'on observe avec ce nouveau cadre, puisque des acteurs jusqu'ici quasiment absents, à savoir les acteurs marginalisés ou non-officiels ainsi que les soutiens des acteurs violents accèdent au statut de sources, bien que la réussite de leur promotion de cadres demeure mitigée.

L'apparition de ce cadre à un stade avancé de la couverture médiatique comporte une implication supplémentaire quant à la réception des cadres : en effet, si la question des effets du cadrage reste contestée et fortement contextuelle, plusieurs travaux sur la question semblent suggérer que les cadres les plus récents au sein de la couverture médiatique sont plus susceptibles d'influencer la formation d'opinions ainsi que la perception publique des événements et des différents acteurs que les cadres plus anciens (Lecheler et de Vreese, 2013). Ainsi, bien que le cadre de la « violence gratuite » domine clairement le traitement médiatique du mouvement, il est possible que l'apparition et la présence continue du dernier cadre jusqu'à la fin de la couverture du mouvement ait permis de nuancer la perception publique des violences en les expliquant et en les reliant à un contexte plus large, sans toutefois les justifier ou les légitimer.

4.3. Discussion des résultats de l'analyse : implications sociales

L'analyse a permis de démontrer qu'un seul cadre est parvenu à s'imposer à la fois en durée et en fréquence de réutilisation : celui de la « violence gratuite ». Selon Tromble et Meffert (2016), plus

un cadre résonne avec les schémas dominants d'une culture donnée, plus il sera susceptible de durer dans le temps. Ce processus circulaire contribue au renforcement des significations hégémoniques, car plus un cadre est sélectionné de manière répétée en raison de sa nature non-contentieuse, plus il finit par apparaître comme naturel et familier. Le fait que le seul cadre qui ait réussi à s'imposer de cette manière soit celui qui reprend la conception wébérienne de la violence n'est donc pas anodin. Cela montre à la fois la place prépondérante de l'idée de monopole d'Etat de la violence légitime dans le « répertoire idéologique ou explicatif » (Hall, 1977, p. 57) des journalistes, mais aussi ultimement dans celui du public. Ce phénomène va au-delà d'une simple prise de position, puisqu'il révèle la mainmise de l'interprétation officielle des événements sur la manière dont les médias perçoivent et font sens de la réalité. Pour reprendre les mots de Hall, « c'est en ce sens que l'inflexion idéologique des discours des médias est la mieux comprise, non pas comme "partisane", mais comme fondamentalement orientée dans le "mode de réalité de l'Etat" » (Hall, 1977, p. 59).

Peut-on cependant parler d'hégémonie de ce mode de conception de la violence quand deux autres cadres lui font concurrence dans la couverture médiatique, et par là dans la perception des événements ? Selon les penseurs critiques, l'hégémonie n'est pas un état statique et solide, mais un phénomène dynamique, sans cesse en mouvement, qui se perpétue en incorporant certaines significations contre-hégémoniques (Hall, 1977). Cette lutte pour une position hégémonique se joue également au sein des médias : « il n'est donc pas possible que le « travail » puisse se faire sans reproduire (...) les contradictions qui structurent » le débat public (ibid., p. 59). Il est de fait significatif qu'aucun des cadres ne légitime réellement la violence manifestante, et par là des moyens radicaux de remise en question du statut quo.

Cependant, dans la mesure où l'hégémonie repose sur le consentement de ce que Hall appelle « les classes subordonnées » (1977, p. 43), il est à première vue difficile d'imaginer que le discours dominant puisse incorporer une position idéologique remettant clairement en cause les méthodes de gestion sociale de l'Etat, comme c'est le cas pour le cadre de la violence policière.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la présence des deux autres cadres est inattendue au vu des travaux existants sur la couverture médiatique des réseaux sociaux, qui souligne l'aspect consensuel de la couverture des violences par les médias dominants (McLeod, 2007 ; Susánszky et al., 2022 ; Snow et al., 2007 ; Macé, 2008 ; De Cilla et McCurdy, 2020 ; Schulenberg et Chénier,

2014). Deux explications s'offrent à nous, qu'il est cependant impossible de démontrer en l'absence de données existantes dans la littérature pour soutenir de tels résultats.

Il est toujours possible que la présence de deux cadres remettant en cause, chacun à sa manière, la stratégie et le travail du gouvernement corresponde à un positionnement médiatique critique, aligné avec la conception historique de la presse française comme contre-pouvoir et chien de garde de la démocratie (Standaert et al., 2019).

Cependant, si l'on adhère à la conception de Hall, la présence d'un tel cadre peut marquer l'intégration du rejet des violences policières dans le champ des idéologies concurrentes, dont la lutte est permise en ce que leurs prémisses ne remettent pas fondamentalement en cause le système. Cela signifie à son tour que nous sommes dans une période de transition, comme il a pu en exister avant chaque changement de paradigme social (je pense notamment à l'abolition de la peine de mort, désignée comme inacceptable après une période de négociation publique), qui aboutirait à la désignation des violences policières comme inacceptables dans le système actuel.

4.4. Limites de l'analyse et suggestions pour de futures applications

Bien qu'elle se soit concentrée sur une gamme limitée de formats journalistiques et d'organes de presse, l'analyse a permis de mettre en lumière plusieurs phénomènes notables aux implications multiples pour la couverture médiatique des mouvements sociaux en France. Cependant, l'analyse comporte également plusieurs limites qu'il est important de souligner.

Tout d'abord, si le choix d'une analyse en deux étapes et la méthodologie choisie permettent l'émergence d'une liste de cadres unique particulièrement appropriés à l'objet d'étude, cette précision et cette subtilité risquent en contrepartie de nuire à la reproductibilité de l'analyse, contribuant ainsi à l'absence d'analyses comparatives caractéristique du champ de recherches sur le cadrage médiatique (Snow et al., 2007). Ce problème a cependant été partiellement pallié en adoptant une définition aussi large que possible des cadres identifiés, ce qui permettrait d'appliquer la liste à des analyses déductives subséquentes concernant la question de la violence en lien avec d'autres mouvements sociaux. De plus, si la méthodologie sélectionnée (dans la mesure où celle-ci a été employée de manière systématique) permet de garantir une certaine vérifiabilité, la nature interprétative de l'analyse qualitative de cadre ne peut éviter un certain niveau de subjectivité (Van Gorp, 2010). Enfin, si l'étendue limitée du corpus de textes analysés liée à certaines contraintes (en

particulier la nature chronophage de l'analyse qualitative de cadres) permet d'offrir des résultats aussi représentatifs que possible de la couverture médiatique par une fraction du paysage médiatique français, elle ne peut en l'état prétendre à offrir des résultats généralisables à l'ensemble du paysage médiatique français, et encore moins à d'autres formes de médias, en particulier la télévision (qui rassemble pourtant la deuxième source d'information en France, derrière le numérique) (Newman et al., 2020).

Enfin, comme nous l'avons mentionné précédemment, le choix d'une analyse purement textuelle ne permet pas de prendre en compte d'autres éléments potentiellement cruciaux pour la réception des cadres, notamment les cadres visuels, mais également le formatage de l'article (quelles informations sont placées dans le chapô, quelles citations sont mises en avant, etc.) ainsi que sa place dans le journal (à la une, dans la rubrique « faits divers », « société » ...) (Lindström et Marais, 2012). Il pourrait ainsi être intéressant d'inclure ces catégories « visuelles » dans la méthodologie d'analyse, que ce soit en tant que mécanismes de cadrage, ou comme analyse complémentaire avec sa propre méthodologie, à l'instar des travaux de Douai (2014) ou de Moernault et al. (2020).

L'un des objectifs de ce mémoire était de souligner la pertinence des concepts de promotion des cadres et de hiérarchie des influences pour remédier à l'appauvrissement conceptuel et épistémologique du champ à mesure que celui-ci se développe. Le concept de promotion des cadres mériterait notamment d'occuper une place plus importante dans les analyses de cadre, puisqu'il permet à la fois d'élargir l'analyse aux questions de pouvoir, ainsi qu'à d'autres disciplines connexes telles que la sociologie du journalisme. Dans son état actuel, la littérature sur le cadrage se concentre presque uniquement sur les « résultats », soit les cadres observables dans un corpus donné, sans se concentrer sur la lutte pour la définition de la réalité qui en est pourtant à l'origine. L'étendue limitée de la présente analyse n'a permis qu'une exploration partielle du travail de promotion des cadres et des processus journalistiques de sélection et de production du cadrage. Il serait particulièrement intéressant de développer cette réflexion dans de futures analyses de cadre, par exemple en incorporant un travail d'analyse plus poussé des structures organisationnelles et de l'alignement politique des médias analysés, couplées à une exploration des pressions internes et externes susceptibles d'influencer sur le travail de cadrage au cours d'entretiens avec des journalistes.

Conclusion

Ce mémoire a fait le choix de s'intéresser au cadrage médiatique de la violence liée à un mouvement social. La littérature sur le cadrage des conflits sociaux tend à offrir une conception pessimiste du rôle des médias. La couverture médiatique y est présentée comme un lieu de lutte pour la perception, au cours de laquelle les acteurs officiels et institutionnels parviennent en règle générale à imposer leur définition de la réalité grâce à leurs ressources socioéconomiques et leur statut privilégié de sources crédibles (Wichgers et al., 2021 ; Filleule et Jobard, 2020 ; Jha, 2008). Cette « hiérarchie de la crédibilité » pénalise donc les manifestants, qui peinent à intégrer l'arène médiatique pour présenter leurs besoins et leurs revendications (Schulenberg et Chénier, 2014, p. 262, t.l.).

Selon le paradigme dominant du champ d'étude, la violence nuit particulièrement au travail de promotion des cadres par les manifestants. Dans un système médiatique où domine la présomption de l'illégitimité des violences manifestantes ainsi que leur inadéquation en tant que modalité d'expression politique, celles-ci risquent de saper la crédibilité du mouvement dans la perception publique (McLeod, 2007 ; Smithey et Kurz, 2018). A l'inverse, les violences policières, lorsqu'elles sont exercées dans le cadre du maintien de l'ordre, recevraient une légitimation médiatique généralisée ancrée dans la notion wébérienne de monopole d'Etat de la violence légitime (Arnon et Edwards, 2019). Le contexte français semble à première vue particulièrement disposé à suivre ce schéma. Face à un écosystème médiatique fragilisé par un besoin de production de contenu croissant, les forces de l'ordre ont développé des stratégies de communication multiformes et particulièrement proactives, renforçant leur position privilégiée en tant que sources. A l'inverse, les sources manifestantes souffrent d'une faible crédibilité communicationnelle, liée à leur statut militant et à leur multiplicité, qui empêche la production d'un discours unifié et cohérent (Filleule et Jobard, 2020 ; Olivesi, 2013 ; Jha, 2008). Dans le cadre d'un mouvement social tel que le mouvement contre la réforme des retraites, marqué par de nombreux faits de violence policière et manifestante, les forces de l'ordre bénéficieraient ainsi d'une position plus avantageuse pour recadrer les événements et légitimer leurs actions au profit de celles des manifestants.

L'analyse de cadre s'est portée sur un corpus constitué de 58 textes issus de cinq journaux français à forte diffusion : Le Figaro, Le Monde, Libération, Ouest France et Aujourd'hui en France, le but

étant d'analyser les discours médiatiques *mainstream* en France. L'analyse s'est déployée en deux temps, selon la méthodologie préconisée par Van Gorp (2010) et Matthes et Kohring (2008). Celle-ci combine une analyse inductive visant à recomposer des *frame packages* (soit des ensembles d'éléments rhétoriques, narratifs et éditoriaux) sur la base de critères d'identification systématiques, avec une étape déductive, qui consiste à appliquer les définitions de cadres ainsi produites au reste du corpus. La méthodologie a été adaptée afin d'inclure la question de la promotion des cadres, située principalement au niveau des sources employées pour appuyer la structure rhétorique des cadres.

Ce dernier aspect de l'analyse a notamment souligné la dépendance systématique des journaux français aux sources officielles et institutionnelles, indépendamment du cadrage employé pour traiter les événements. Plus encore que les policiers, les membres de la classe politique représentent la majorité des sources employées, tandis que les manifestants souffrent manifestement d'un accès limité à l'arène médiatique et d'une crédibilité moindre. La couverture médiatique du mouvement par les médias *mainstream* semble donc s'aligner sur la hiérarchie de la crédibilité et contribue par là à véhiculer et crédibiliser la définition « officielle » des événements aux dépens de celle d'acteurs moins puissants.

L'analyse a également permis d'identifier plusieurs cadres utilisés pour traiter la question de la violence. Le premier cadre se concentre sur la violence manifestante, présentée comme l'œuvre de groupuscules radicaux, dont les actions sont irrationnelles et motivées par la destruction comme fin en soi. Ce cadre s'aligne notamment sur le discours officiel véhiculé par les membres du gouvernement et de l'administration, et occupe une place prépondérante dans la couverture des violences, puisqu'il représente plus de la moitié des articles analysés. On note cependant la présence de deux cadres concurrents, qui suggère une relative hétérogénéité dans le traitement des violences, coïncidant avec les réactions divergentes suscitées par la couverture médiatique. Ce constat tranche notamment avec le paradigme dominant du champ, selon lequel l'attention médiatique portée à un mouvement social conduit invariablement à un cadrage négatif et délégitimant (McLeod, 2007). Ces cadres remettent tous les deux en cause le monopole d'Etat de la violence légitime, sans toutefois légitimer la violence manifestante. Le deuxième cadre aborde la question de la violence policière, qui se voit reliée à des dysfonctionnements systémiques et institutionnelles, tandis que le dernier offre des explications pour la violence manifestante, qui, si

elle reste catégorisée comme un moyen inadéquat d'expression politique, est présentée comme justifiée face au comportement du gouvernement et des forces de l'ordre.

Les violences policières ne sont donc remises en cause que par une faible portion des articles analysés, et restent le plus souvent absentes de la couverture médiatique. Cette invisibilisation tranche avec l'hyperfocalisation médiatique sur les violences manifestantes, systématiquement présentées comme illégitimes et inappropriées (bien que justifiées par une partie des articles employant le troisième cadre). Ces résultats suggèrent donc que les médias dominants du paysage français continuent majoritairement à interpréter les violences politiques à travers le prisme de la notion wébérienne de violence légitime.

Toutefois, la présence des deux autres cadres, si elle reste minoritaire, est révélatrice d'une remise en cause des stratégies de maintien de l'ordre par une partie des médias *mainstream*, ainsi que d'une posture journalistique sinon plus tolérante des violences manifestantes, du moins davantage ouverte à d'autres modalités d'action protestataires que la manifestation « traditionnelle » lorsque celles-ci sont perçues comme suffisamment justifiées, notamment face à une répression policière disproportionnée. En l'absence de travaux comparables portant sur un contexte français récent, il est difficile de déterminer si ce phénomène correspond à un positionnement critique « individuel » par les journaux concernés, où s'ils sont révélateurs de la normalisation d'un discours médiatique plus critique sur la violence policière et la doctrine française de gestion des manifestations.

Si cette tendance venait à être confirmée dans des analyses subséquentes, elle pourrait potentiellement faciliter la remise en question des relations de pouvoir et du statu quo politique ou économique par des mouvements sociaux, puisque ceux-ci font l'objet d'une répression policière plus intense (Abzouz et Kezzouf, 2024 ; De Cilla et McCurdy, 2020), et recevrait donc une couverture médiatique moins critique, susceptible d'influencer le soutien public accordé au mouvement et par là ses chances de réussite.

Références bibliographiques

Abzouz, Y. (2024, 14 mars). Face aux députés, Vincent Bolloré assume sa foi catholique et récuse tout projet idéologique. *Mediapart*. <https://www.mediapart.fr/journal/culture-et-idees/140324/face-aux-deputes-vincent-bollore-assume-sa-foi-catholique-et-recuse-tout-projet-ideologique>

Abzouz, Y., et Kezzouf, Y. (2024, 24 janvier). Crise agricole : les médias de Bolloré labourent le terrain pour l'extrême droite. *Mediapart*. <https://www.mediapart.fr/journal/culture-et-idees/290124/crise-agricole-les-medias-de-bollore-labourent-le-terrain-pour-l-extreme-droite>

ACPM (2023, s.d.). *Classement diffusion presse quotidienne nationale 2023*. <https://www.acpm.fr/Les-chiffres/Diffusion-Presse/Presse-Payante/Presse-Quotidienne-Nationale>

AFP (2021, 19 septembre). Julia Cagé pointe les « brèches » du fonds de dotation du Monde. *CB News*. <https://www.cbnews.fr/medias/image-julia-cage-presidente-societe-lecteurs-du-monde-pointe-breches-du-fonds-dotatiathon-du>

AFP (2023, 23 mars). Retraites : Darmanin dénonce la violence de "casseurs" issus de "l'extrême gauche". *Challenges*. https://www.challenges.fr/politique/retraites-darmanin-denonce-la-violence-de-casseurs-issus-de-l-extreme-gauche_849975

AFP (2024, avril 23). Xavier Niel sanctuarise le capital du groupe Le Monde. *CB News*. <https://www.cbnews.fr/medias/image-avec-cession-ses-parts-xavier-niel-sanctuarise-capital-du-groupe-monde-84093>

Agence API et Ouest-France (2023). *Cette association qui met le groupe Ouest-France à l'abri*

- de "toute attaque capitaliste". <https://agence-api.ouest-france.fr/article/cette-association-qui-met-le-groupe-ouest-france-a-labri-de-toute-attaque-capitaliste>
- Alliance Police Nationale. (2023). *Communiqué de presse. Manifestations du 23 mars 2023, « VERTS » de rage.*
https://app.alliancepn.fr/index.php?option=com_fabrik&task=plugin.pluginAjax&plugin=fileupload&method=ajax_download&format=raw&element_id=592&formid=39&rowid=118&repeatcount=0&ajaxIndex=
- Althusser, L. (1970). Idéologie et appareils idéologiques d'État. (Notes pour une recherche). *La pensée*, 151(1), 67-125.
- Amnesty International (2023). *Dissolution des Soulèvements de la Terre. Un dangereux rétrécissement des espaces d'expression de la société civile en France.*
<https://www.amnesty.fr/presse/reaction-presse>
- Anadón, M. (2006). La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches qualitatives*, 26(1), 5-31.
<https://doi.org/10.7202/1085396ar>
- Antheaume, A. (2024). *Digital news report, France.* Reuters Institute for the study of journalism.
<https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/digital-news-report/2024/france>
- Arnon, D., et Edwards, P. (2019). Violence on many sides: framing effects on protest and support for repression. *British Journal of Political Science*, 51(2), 488-506.
<https://doi.org/10.1017/S0007123419000413>
- Arrigton, C. (2020). How to systematize texts: qualitative content and frame analysis. Dans N., Kottmann, et C., Reiher (dir.), *Studying Japan. Handbook of research designs, fieldwork and methods* (p. 349-362). Nomos.
- Auffray, E. (2023, 17 mars). Réforme des retraites : à Rennes, des jeunes manifestants « déter»

après «la goutte de trop». *Libération*. https://www.liberation.fr/economie/social/reforme-des-retraites-a-rennes-des-jeunes-manifestants-deter-apres-la-goutte-de-trop-20230317_KQNV52OFLJAP5DO3EPIWJ6ZPUA/?redirected=1

Ballarini, L., et Tredan, O. (2024). Liaisons dangereuses. *Revue Projet*, 398(1), 20-24. <https://dx.doi.org/10.3917/pro.398.0020>

Barthélémy, P. (2019, 29 janvier). Loi anticasseurs : « L'interdiction administrative de manifester est attentatoire aux libertés ». *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/01/29/loi-anticasseurs -l-interdiction-administrative-de-manifester-est-attentatoire-aux-libertes_5415944_3232.html

Baylor, T. (1996). Media framing of movement protest: the case of American Indian protest. *The Social Science Journal*, 33(3), 241-255. [https://doi.org/10.1016/S0362-3319\(96\)90021-X](https://doi.org/10.1016/S0362-3319(96)90021-X)

Benford, R. D. (2007). An insider's critique of the social movement framing perspective. *Sociological Inquiry*, 67(4), 409-430. <https://doi.org/10.1111/j.1475-682X.1997.tb00445.x>

Benford, R. D., et Snow, D. (2000). Framing processes and social movements: an overview and assessment. *Annual Review of Sociology*, 26(1), 611-639. <https://doi.org/10.1146/annurev.soc.26.1.611>

Bennett, W. L. (1990). Toward a theory of press-state relations in the United States. *Journal of Communication*, 40(2), 103-127. <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.1990.tb02265.x>

Bonner, M. D. (2009). State discourses, police violence and democratisation in Argentina. *Bulletin of Latin American Research*, 28(2), 227-245. <https://doi.org/10.1111/j.1470-9856.2008.00270.x>

Bourmaud, F.X., et Timsit, J. (2023, 22 mars). Pour Macron, « la foule » n'a « pas de légitimité »

face « au peuple qui s'exprime à travers ses élus ». *Le Figaro*.
<https://www.lefigaro.fr/politique/pour-macron-la-foule-n-a-pas-de-legitimite-face-au-peuple-qui-s-exprime-a-travers-ses-elus-20230321>

Boursier, P., et de Montlibert, C. (2021). « Casseurs », c'est-à-dire ? Dans Fondation Copernic (dir.), *Manuel indocile de sciences sociales* (p. 527-537). La Découverte.

Braud, P. (1993). La violence politique : repères et problèmes. *Cultures & Conflits*, 9-10(1), 1-21.
<https://doi.org/10.4000/conflits.406>

Cagé, J., et Huet, B. (2021). *L'information est un bien public. Refonder la propriété des médias*. Le Seuil. <https://shs.cairn.info/l-information-est-un-bien-public--9782021483154-page-21?lang=fr>.

Caillé, A. (2022). Police. Légitime violence ? *Revue Projet*, 390(5), 32-35.
<https://doi.org/10.3917/pro.390.0032>.

Cairns, J., et Sears, A. (2012). *The democratic imagination: envisioning popular power in the twenty-first century*. University of Toronto Press.

Capelli, H., Leydier, N., Blondel, J., et Berthelot, N. (2023, 14 avril). Retraites : chronologie d'une réforme mouvementée. *Franceinfo*.
https://www.francetvinfo.fr/economie/retraite/reforme-des-retraites/retraites-chronologie-d-une-reforme-mouvementee_5771444.html

Carragee, K., et Roefs, W. (2004). The neglect of power in recent framing research. *Journal of Communication*, 54(2), 214-233. <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.2004.tb02625.x>

Cause Commune (2019). *Les violences policières et le mur médiatique*.
https://www.causecommune-larevue.fr/les_violences_policieres_et_le_mur_mediatique

- Chartier, P. (2018, 28 novembre). La violence protestataire dans le discours médiatique, entre attraction et répulsion. *The Conversation*. <https://theconversation.com/la-violence-protestataire-dans-le-discours-mediatique-entre-attraction-et-repulsion-106888>
- Christin, A. (2018). Les sites d'information en ligne entre indépendance et course au clic : une comparaison franco-américaine. *Sociétés contemporaines*, 111(3), 71-96. <https://doi.org/10.3917/soco.111.0071>
- Civics Monitor. (2023, octobre 28). *Tracking civic space, France*. <https://monitor.civics.org/country/france/>
- Cl, J. (2020, juillet 29). « Je m'étouffe » : Les mots de Gérald Darmanin sur les violences policières ne passent pas. *Le Parisien*. <https://www.leparisien.fr/politique/je-m-etouffe-les-mots-de-gerald-darmanin-sur-les-violences-policieres-ne-passent-pas-29-07-2020-8360352.php>
- Codaccioni, V. (2024). Les violences « anti-flics » : gestion étatique et (dé)légitimation. *Politix*, 145(1), 29-59. <https://doi.org/10.3917/pox.145.0029>
- Cointet, J.P., Cardon, D., Mogoutov, A., Ooghe-Tanabou, B., Plique, G., et Morales, P. (2021). Uncovering the structure of the French media ecosystem. *IC2S2*. <https://doi.org/10.48550/arXiv.2107.12073>
- Cooper, A. H. (2003). Media framing and social movement mobilization: German peace protest against INF missiles, the Gulf War, and NATO peace enforcement in Bosnia. *European Journal of Political Research*, 41(1), 37-80. <https://doi.org/10.1111/1475-6765.00003>
- Creux, T. (2023, 25 mars). Réforme des retraites. Les violences policières dénoncées par des ONG de défense des droits humains. *Ouest-France*. <https://www.ouest-france.fr/societe/police/reforme-des-retraites-les-violences-policieres-denoncees-par-des-ong-de-defense-des-droits-humains-c6f91718-cad8-11ed-81cb-c0d16ea3f213>

- Daigneault Boucher, J. (2022). Les études critiques de discours. Dans F. Aubin, G. Eric, et J. Rueff (dir.), *Perspectives critiques en communication. Contextes, théories et recherches empiriques, Tome 2* (p. 99-128). Presses de l'Université du Québec.
- Damon, J. (2018). *Quelle bonne idée ! 100 propositions plus ou moins saugrenues dans l'espoir fou de refaire le monde*. Presses Universitaires de France.
- D'Angelo, P. (2006). News framing as a multiparadigmatic research program: a response to Entman. *Journal of Communication*, 52(4), 870-888. <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.2002.tb02578.x>
- Dassonville, A., et Laemle, B. (2024, 15 avril). L'hebdomadaire « Marianne » bientôt cédé à Pierre-Edouard Stérin. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/05/14/l-hebdomadaire-marianne-bientot-cede-a-pierre-edouard-sterin_6233268_3234.html
- Dassonville, A., et Schneider, V. (2023, 29 avril). Violences lors des manifestations : Des visions de plus en plus divergentes entre les générations. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2023/04/29/violences-lors-des-manifestations-des-visions-de-plus-en-plus-divergentes-entre-les-generations_6171477_3236.html
- De Cilla, B., et McCurdy, P. (2020). No surrender. No challenge. No protest paradigm: a content analysis of the Canadian news media coverage of the « Yellow vest movement » and the « United we roll convoy ». *Canadian Review of Sociology*, 57(4), 656-680. <https://doi.org/10.1111/cars.12304>
- Delarue, J.M., Bachelier, P., Bardet, J.L., Brandet, P.H., Briançon, A., Feuerstein, L., Kostomaroff, A., Lauze, F., Lefranc, F.X., Lepetit, C., Lizurey, R., Monéger, M.F., Schmeltz, B., Wachsmann, P., Wiegel, P., Wiegel, M., Bendavid, J., Casadebaig, F., et Giraud, Y. (2021). *Rapport de la commission indépendante sur les relations entre la presse et les forces de*

l'ordre.https://www.info.gouv.fr/upload/media/default/0001/01/2021_05_rapport_commission_independante_sur_les_relations_entre_le_presse_et_les_forces_de_lordre.pdf

De Vreese, C. (2005). News framing: theory and typology. *Information Design Journal*, 13(1), 51-62. <http://dx.doi.org/10.1075/idjdd.13.1.06vre>

Dieu, F. (1995). Éléments pour une approche socio-politique dans la violence policière. *Déviance et société*, 19(1), 35-49. <https://doi.org/10.3406/ds.1995.1561>

Dombos, T., et Zentai, V. (2012). Critical frame analysis: a comparative methodology for the ‘quality in gender+ equality policies’ (QUING) project. *Center for Policy Studies*.
<http://dx.doi.org/10.13140/RG.2.2.12972.05767>

Donsbach, W. (dir.). (2008). Journalists' role perception. *The International Encyclopedia of Communication* (p. 2605–2610). Wiley-Blackwell.

Douai, A. (2014). “The police and the populace:” Canadian media’s visual framing of the 2010 G20 Toronto summit. *Canadian Journal of Communication*, 39(2), 175-192.
<https://doi.org/10.22230/cjc.2014v39n2a2710>

Downs, A. (1972). Up and down with ecology – the issue-attention cycle. *Public Interest*, 28(1), 38-50. https://fbaum.unc.edu/teaching/articles/Downs_Public_Interest_1972.pdf

Downs, D. (2002). Representing gun owners: frame identification as social responsibility in news media discourse. *Written Communication*, 19(1), 44-75.
<http://doi.org/10.1177/074108830201900103>

Druckman, J. N. (2011). What’s it all about? Framing in political science. Dans G. Keren (dir.), *Perspectives on framing* (p. 279–302). Psychology Press.

Dufresne, D. (2020) Entretien par G. Le Saulnier. Médias, mouvements sociaux et violences

policieres. *Le Temps des médias*, 34(1), 245-259. <https://doi.org/10.3917/tdm.034.0245>.

Dujardin, C. (2023, 29 juin). Dans *Compte rendu. Commission d'enquête sur la structuration, le financement, les moyens et les modalités d'action des groupuscules auteurs de violences à l'occasion des manifestations et rassemblements intervenus entre le 16 mars et le 3 mai 2023, ainsi que sur le déroulement de ces manifestations et rassemblements* [prise de parole]. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/comptes_rendus/cegrvimani/116cegrvimani2223014_compte-rendu#

Dupuis-Déri, F. (2003). Black Blocs : bas les masques. *Mouvements*, 25(1), 74-80.

<https://doi.org/10.3917/mouv.025.0074>

Dupuis-Déri, F. (2004). Penser l'action directe des Black Blocs. *Politix*, 17(68), 79-109.

<https://doi.org/10.3406/polix.2004.1639>

Edelman, M. (1985). Political language and political reality. *PS*, 18(1), 10-19.

<https://doi.org/10.2307/418800>

El Akremi, A. (2021, janvier 22). Police : pour une remise en cause de la politique du chiffre.

Libération. https://www.liberation.fr/debats/2021/01/22/police-pour-une-remise-en-cause-de-la-politique-du-chiffre_1818228/

Entman, R. (1993). Framing: toward clarification of a fractured paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51-58. <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.1993.tb01304.x>

Europe 1 (2023, 20 septembre). Manifestation contre les violences policières : « La violence de la police est légitime », déclare Laurent Nuñez. *Europe 1*.

<https://www.europe1.fr/politique/manifestation-contre-les-violences-policieres-la-violence-de-la-police-est-legitime-declare-laurent-nunez-4204577>

Eustache, S. (2020). *Bâtonner. Comment l'argent détruit le journalisme*. Éditions Amsterdam.

- Fabre, J., Marin, C., Burler, Y., Barou, G., Séméniako, B., Gaidoz, S., Caron, V., et Beyer, M. (2023). *Médias français, qui possède quoi ?* [image en ligne] Le Monde Diplomatique. <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/PPA>
- Fairclough, N., et Wodak, R. (1997). Critical discourse analysis. Dans T. van Dijk (dir.), *Discourse studies: a multidisciplinary introduction* (vol. 2, pp. 258-284). Sage.
- Fillieule, O. et Jobard, F. (2020). *Politiques du désordre. La police des manifestations en France*. Le Seuil.
- Fillieule, O., et Tartakowsky, D. (2008). *La manifestation*. Presses de Science Po.
- Fisher, K. (1997). Locating Frames in the discursive universe. *Sociological Research Online*, 2(3), 88-111. <https://doi.org/10.5153/sro.78>
- Fonds pour une presse libre (2024). *Liberté des médias : en France, péril sur l'information entre crise, concentration et dépendance*. Heinrich Böll Stiftung. <https://fr.boell.org/fr/2024/04/25/liberte-des-medias-en-france-peril-sur-linformation-entre-crise-concentration-et-dependance>
- Foucault, M. (1970). *L'ordre du discours*. Editions Gallimard.
- Fougier, E. (2019). L'émergence d'une extrême gauche « hors les murs ». *Etudes*, 5, 43-54. <https://doi.org/10.3917/etu.4260.0043>
- Fougier, E. (2023). *Mouvements protestataires : le retour de la violence*. Fondation pour l'innovation politique. <https://www.fondapol.org/app/uploads/2023/11/231-eddy-fougier-fr-2023-11-20-fonce-w.pdf>
- Fourie, P. J. (dir.). (2001). *Media studies. Volume one: institutions, theories and issues*.

Lansdowne.

Fournier, C. (2023, 28 mars). Réforme des retraites : pourquoi les autorités ne communiquent pas de bilan sur le nombre de manifestants blessés. *Franceinfo*.
https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/police/violences-policieres/reforme-des-retraites-pourquoi-les-autorites-ne-communicent-elles-pas-de-bilan-sur-le-nombre-de-manifestants-blesses_5735921.html

Fridkin, K., Wintersieck, A., Courey, J. et Thompson, J. (2017). Race and police brutality: the importance of media framing. *International Journal of Communication*, 11(1), 3394-3414.
<https://ijoc.org/index.php/ijoc/article/download/6950/2117>

Gamson, W., et Modigliani, A. (1989). Media discourse and public opinion on nuclear power: a constructionist approach. *American Journal of Sociology*, 95(1), 1-37.
<https://psycnet.apa.org/doi/10.1086/229213>

Gans, H., et Graber, D. (1979). Deciding what's news: a study of CBS evening news, NBC nightly news, newsweek, and time. *Political Science Quarterly*, 94(4), 692.
<https://doi.org/10.2307/2149642>

Gingras, A.-M. (2010). *La communication politique, état des savoirs, enjeux et perspectives* (3^e éd.). Presses de l'Université du Québec.

Gitlin, T. (1980). *The whole world is watching: mass media in the making and unmaking of the new left* (1^e éd.). University of California Press.

Godard, J.-M. (2020). Police : "Nous nous devons d'être présents dans les médias dans les moments difficiles" (Michel Lavaud, chef du Sicop). *AEF info*.
<https://www.aefinfo.fr/depeche/636116-police-nous-nous-devons-d-etre-presents-dans-les-medias-dans-les-moments-difficiles-michel-lavaud-chef-du-sicop>

- Goffman, E. (1974). *Frame analysis: An essay on the organization of experience*. Harvard University Press.
- Goument, R. (2017, 22 septembre). « Automédias » : on n'est jamais mieux informé que par soi-même. *Libération*. https://www.liberation.fr/france/2017/09/22/automedias-on-n-est-jamais-mieux-informe-que-par-soi-meme_1598309/
- Guémas, M. (2020). *Maintien de l'ordre : à quel prix ?* ACAT. http://www.acatfrance.fr/public/r_mo_web-pp.pdf
- Guez, A. (2023, 4 avril). Réforme des retraites : le soutien à la mobilisation s'effrite, mais reste majoritaire. *BFM*. https://www.bfmtv.com/economie/economie-social/social/sondage-bfmtv-reforme-des-retraites-le-soutien-a-la-mobilisation-s-effrite-mais-reste-majoritaire_AN-202305040025.html
- Hall, S. (1977). La culture, les médias et « l'effet idéologique ». Dans H. Glevarec, E. Macé, et E. Maigret (dir.), *Cultural studies anthologie*. Armand Colin.
- Hall, S. (1980). Encoding, decoding. Dans S. Hall, D. Hobson, A. Lowe, et P. Willis (dir.), *Culture, Media, Language: Working Papers in Cultural Studies* (pp. 508-517). Hutchinson.
- Hamdy, N. et Gomaa, E. H. (2012). Framing the Egyptian uprising in Arabic language newspapers and social media. *Journal of Communication* 62(2), 195-211. <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.2012.01637.x>
- Hargitai, H. (2021). Content and framing in radio news bulletins in urban and rural Hungary. *European Journal of Communication*, 36(2), 125-147. <https://doi.org/10.1177/0267323120966839>
- Harsin, J. (2015). Cultural racist frames in TF1's French banlieue riots coverage. *French Politics, Culture & Society*, 33(3), 47-73. <https://doi.org/10.3167/fpcs.2015.330303>

Hemmerlé, L. (2019, 03 mars). "Gilets jaunes" : quel rôle joue la violence dans l'histoire des mouvements sociaux ? *Franceinfo*. https://www.francetvinfo.fr/economie/transports/gilets-jaunes/gilets-jaunes-quel-role-joue-la-violence-dans-l-histoire-des-mouvements-sociaux_3239239.html

Herzbrun-Dayan, S., Löwy, M., et Varikas, E. (2022). *Max Weber, victim of police violence*. Verso. <https://www.versobooks.com/blogs/news/5250-max-weber-victim-of-police-violence>

Hetzel, P., et Boudié, F. (2023). *Rapport sur la structuration, le financement, les moyens et les modalités d'action des groupuscules auteurs de violences à l'occasion des manifestations et rassemblements intervenus entre le 16 mars et le 3 mai 2023, ainsi que sur le déroulement de ces manifestations et rassemblements, n° 1824. Tome 2 – Compte-rendu des auditions [Dossier législatif].* Assemblée Nationale. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/rapports/cegrvimani/116b1824-t2_rapport-enquete

HuffPost et AFP (2023, 17 mars). Retraites : Darmanin met en garde contre les « manifestations spontanées » après la Concorde. *Huffingtonpost*. https://www.huffingtonpost.fr/france/article/retraites-darmanin-met-en-garde-contre-les-manifestations-spontanees-apres-la-concorde_215345.html

I.N. (2023, 26 juillet). "La police n'est pas au-dessus des lois" : le message de Laurent Nuñez à ses effectifs. *Tf1*. <https://www.tf1info.fr/justice-faits-divers/video-polemique-la-police-n-est-pas-au-dessus-des-lois-le-message-de-laurent-nunez-a-ses-effectifs-2264843.html>

Imbach, R., et Geoffroy, R. (2023, septembre 28). Comment fonctionne l'article 49.3, utilisé pour la douzième fois par Elisabeth Borne ? *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/09/28/comment-fonctionne-l-article-49-3-utilise-pour-la-douzieme-fois-par-elisabeth-borne_6146430_4355771.html

Iyengar, S. (1991). *Is anyone responsible? How television frames political issues*. University of

Chicago Press.

Jaworski, A. et Coupland, N. (dir.) (2014). *The discourse reader*. Routledge.

Jha, S. (2008). Why they wouldn't cite from sites. *Journalism*, 9(6), 711-732. <https://doi.org/10.1177/1464884908096242>

Jiménez-Martínez, C. (2021). The instrumental mediated visibility of violence: the 2013 protests in Brazil and the limitations of the protest paradigm. *The International Journal of Press/Politics*, 26(3), 525-546. <https://doi.org/10.1177/1940161220923984>

Joubioux, N. (2023, 24 mars). Réforme des retraites : « Nous ne céderons rien à la violence », martèle Macron. *Le Point*. https://www.lepoint.fr/societe/reforme-des-retraites-nous-ne-cederons-rien-a-la-violence-martele-macron-24-03-2023-2513394_23.php

Kantar (2023). *Baromètre 2023 de la confiance des Français dans les médias*. <https://www.kantarpublic.com/fr/barometres/barometre-de-la-confiance-des-francais-dans-les-media/barometre-2023-de-la-confiance-des-francais-dans-les-media>

Klaehn, J. (2003). Behind the invisible curtain of scholarly criticism: revisiting the propaganda model. *Journalism Studies*, 4(3), 359-369. <https://doi.org/10.1080/14616700306487>

Laemle, B. (2023, décembre 26). 2023, année de grandes manœuvres dans les médias français. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/economie/article/2023/12/26/2023-annee-de-grandes-man-uvres-dans-les-medias-francais_6207783_3234.html

Lanosga, G., Willnat, L., Weaver, D. H., et Houston, B. (2017). A breed apart? A comparative study of investigative journalists and US journalists. *Journalism Studies*, 18(3), 265-287. <https://doi.org/10.1080/1461670X.2015.1051570>

Lawrence, R.G. (2000). Game-framing the issues: tracking the strategy frame in public Policy

news. *Political Communication*, 17(2), 93-114. <https://doi.org/10.1080/105846000198422>

Le Bloa, A. (2023, 17 mars). Réforme des retraites. Les violences en marge des manifestations « marquent une rupture ». *Ouest France*. <https://www.ouest-france.fr/economie/retraites/reforme-des-retraites-les-violences-en-marge-des-manifestations-marquent-une-rupture-b56c4c7e-c4cd-11ed-93d7-4c4cd65beb9c>

Lecheler, S., et de Vreese, C. H. (2013). What a difference a day makes? The effects of repetitive and competitive news framing over time. *Communication Research*, 40(2), 147–175. <https://doi.org/10.1177/0093650212470688>

Lefilliâtre, J. (2018). Nouveaux médias, la danse de l'indépendance. *Libération*. https://www.liberation.fr/france/2018/01/11/nouveaux-medias-la-danse-de-l-independance_1621834/

Le Figaro (2023, 2 mai). Manifestation du 1er Mai : Laurent Nuñez redoute « 2000 militants ultras » à Paris. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/manifestation-du-1er-mai-laurent-nunez-redoute-2000-militants-ultras-a-paris-20230501>

Le Monde avec AFP (2023, 01 mai). 1^{er}-Mai : 121 000 manifestants en France, selon le ministère de l'intérieur ; plus de 210 000, d'après la CGT. https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/05/01/1-mai-121-000-manifestants-en-france-selon-le-ministere-de-l-interieur-plus-de-210-000-d-apres-la-cgt_6230986_3235.html

Le Saulnier, G. (2012). La police nationale au défi des relations presse. Une information sous contrôle ? *Mots. Les langages du politique*, 99, 129-142. <https://doi.org/10.4000/mots.20700>

Le Saulnier, G. (2023). La communication de l'Intérieur : un objet dramaturgique et politique (présentation du numéro). *Médiation et Information* (53).

- Lesueur, C. (2020, 10 décembre). Qui sont les « casseurs » dans les manifestations ? *La Croix*.
<https://www.la-croix.com/France/sont-casseurs-manifestations-2020-12-10-1201129364>
- Li, Y., Cassard, M., et Holmes, B. (2023). Does violent protest receive negative coverage? Media framing of Hong Kong anti-extradition bill movement and French Yellow vest movement. *International Journal of Sociology*, 63(3), 205-227.
<https://doi.org/10.1080/00207659.2023.2202992>
- Linström, M., et Marais, W. (2012). Qualitative news frame analysis: a methodology. *Communitas*, 17(1), 21-38. <https://doi.org/10.38140/com.v17i0.991>
- Macé, E. (2008). Les récits journalistiques à l'épreuve des stratégies de communication. 2005-2007 : violences urbaines ou émeutes de la mort ?. *MédiaMorphoses*, 24(1), 86-91.
<https://doi.org/10.3406/memor.2008.2239>
- Mahuet, A., et Imbert, M. (2023, 12 mars). « Maintenant, c'est la colère qui parle » : les opposants à la réforme des retraites promettent de durcir le mouvement. *Franceinfo*.
https://www.francetvinfo.fr/economie/retraite/reforme-des-retraites/reportage-maintenant-c-est-la-colere-qui-parle-les-opposants-a-la-reforme-des-retraites-promettent-de-durcir-le-mouvement_5716574.html
- Malila, V. (2019). Beyond watchdog journalism: media and social accountability. *Public Service Accountability Monitor*. <https://psam.org.za/wp-content/uploads/2016/11/Role-of-media-in-Social-Accountability-Final.pdf>
- Mathys, J. (2021). Reporters, nouvelle cible policière. *Amnesty*. <https://www.amnesty.ch/fr/sur-amnesty/publications/magazine-amnesty/2021-1/reporters-nouvelle-cible-policiere#>
- Matthes, J., et Kohring, M. (2008). The content analysis of media frames: toward improving

reliability and validity. *Journal of Communication*, 58(2), 258-279.
<https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.2008.00384.x>

McLeod, D. (2007). News coverage and social protest: how the media's protest paradigm exacerbates social conflict. *Journal of Dispute Resolution*, 2007(1), 185-194.
<https://scholarship.law.missouri.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1529&context=jdr>

McQuail, D. (1994). *Mass communication: an introduction* (3^e éd.). Thousand Oaks.

Mellon, C. (2022). L'embarras des mots. *Revue Projet*, 390(5), 12-15.
<https://doi.org/10.3917/pro.390.0012>

Meyer, L. (2010). Copwatching et perception publique de la police. L'intervention policière comme performance sous surveillance. *Ethnographiques*, 21(1).
<http://www.ethnographiques.org/2010/Meyer>

Ministère de l'Intérieur (2024). *Chargée / Chargé de communication de la Police Nationale* [offre d'emploi publiée en ligne]. https://ministereinterieur-career.talent-soft.com/offre-de-emploi/imprimer-fiche-emploi-chargee-charge-de-communication-de-la-police-nationale_82164.aspx

Moernault, R., Mast, J., et Pauwels, L. (2020). Visual and multimodal framing analysis. Dans L. Pauwels et D. Mannay (dir.), *The Sage handbook of visual research methods* (2^e éd., p. 484-500). Sage.

Molek-Kozakowska, K. (2017). Communicating environmental science beyond academia: stylistic patterns of newsworthiness in popular science journalism. *Discourse & Communication*, 11(1), 69-88. <https://doi.org/10.1177/1750481316683294>

Mollier-Sabet, L. (2023). *Réforme des retraites : le front syndical, une menace pour le*

gouvernement ? Public Sénat. <https://www.publicsenat.fr/actualites/politique/reforme-des-retraites-le-front-syndical-une-menace-pour-le-gouvernement-231739>

Moualek, J. (2022). L'image disqualifiante de la « violence populaire » en démocratie. *Socio*, 16(1), 139-158. <https://doi.org/10.4000/socio.12204>

Newman, N., Fletcher, R., Schulz, A., Andı, S., et Nielsen, R. K. (2020). *Reuters Institute digital news report 2020*. Reuters Institute for the Study of Journalism. <https://doi.org/10.60625/risj-048n-ap0>

Olivesi, S. (2013). *La communication syndicale*. Presses universitaires de Rennes.

Pan, Z., et Kosicki, G. (1993). Framing analysis: An approach to news discourse. *Political Communication*, 10(1), 55-75. <https://doi.org/10.1080/10584609.1993.9962963>

Perrenot, P. (2023, 6 avril). Journalisme de préfecture : quand les médias légitiment la répression. *Action Critique Médias*. <https://www.acrimed.org/Journalisme-de-prefecture-quand-les-medias>

Perrenot, P., et Friot, M. (2023, 21 mars). 49.3, motion de censure, réquisitions : à la télé, la normalisation des violences policières. *Action Critique Médias*. <https://www.acrimed.org/49-3-motion-de-censure-requisitions-a-la-tele-la>

Perruzzotti, E., et Smulovitz, C. (2000). Societal accountability in Latin America. *Journal of Democracy*, 11(4), 147-158. <https://muse.jhu.edu/article/17084>

Poels, G., et Lefort, V. (2019). *Étude. « Gilets jaunes » : une médiatisation d'une ampleur inédite*. INA. <https://larevuedesmedias.ina.fr/gilets-jaunes-mediatisation-chaines-info-twitter>

Poupin, P. (2020). Prendre soin des manifestants. Les street-medics dans le mouvement des Gilets jaunes. *Techniques et Cultures*, (74)1, 161-173. <https://doi.org/10.4000/tc.14406>.

- Praud, P., et Da Costa, A. (2023, 29 mars). « Il n'y a pas de violences policières », estime Gérard Darmanin, qui condamne « des actes individuels ». *RTL*. <https://www.rtl.fr/actu/politique/invite-rtl-il-n-y-a-pas-de-violences-policieres-estime-gerald-darmanin-qui-condamne-des-actes-individuels-7900249828>
- Reese, S. D. (2008). Prologue—framing public life: a bridging model for media research. Dans S. D. Reese, O. H. Gandy, Jr. Et A. E. Grant (dir.), *Framing public life* (2^e éd., p. 1-7). Taylor & Francis e-Library. <https://doi.org/10.4324/9781410605689>
- Reiner, R. (2012). Policing and the media. Dans T. Newburn (dir.), *Handbook of policing* (2^e éd., pp. 313-335). Routledge.
- Restelli, A. (2019, 8 juillet). Maintien de l'ordre : qui est responsable ? *Le Point*. https://www.lepoint.fr/societe/maintien-de-l-ordre-qui-est-responsable-08-07-2019-2323204_23.php
- Restelli, A. (2023). De la pacification à la mise à l'épreuve : une histoire récente du maintien de l'ordre. Dans J. de Maillard et W. G. Skogan (dir.), *Police et société en France* (p. 325-344). Presses de Science Po.
- Reuflet, K. (2022). Le grand dysfonctionnement. *Revue Projet*, 390(1), 36-41. <https://doi.org/10.3917/pro.390.0036>
- RMC (2023, 5 avril). Sainte-Soline: "Les violences policières, ça n'existe pas" maintient Gérard Darmanin. *BFM-RMC*. https://rmc.bfmtv.com/actualites/police-justice/sainte-soline-les-violences-policieres-ca-n-existe-pas-maintient-gerald-darmanin_AP-202304050279.html
- Rollwagen, H., Shapiro, I., Bonin-Labelle, G., Fitzgerald, L., et Tremblay, L. (2019). Just who do

Canadian journalists think they are? Political role conceptions in global and historical perspective. *Canadian Journal of Political Science*, 52(3), 461–477. <https://doi.org/10.1017/S0008423919000015>

Romano, C. (2016, 5 décembre). Il y a trente ans, Malik Oussekin mourait sous les coups de la police. *Le Parisien*. <https://www.leparisien.fr/faits-divers/dans-le-retro-il-y-a-trente-ans-malik-oussekin-mourait-sous-les-coups-de-la-police-05-12-2016-6401097.php>

Rosenvallon, P. (1989). Terminer la révolution. Corporations et corps intermédiaires. *Débat*, 57, 190-194. https://shs.cairn.info/article/DEBA_057_0172/pdf?lang=fr

Santa Ana, O. (2010). Framing peace as violence: U.S. television news depictions of the 2007 Los Angeles police attack on immigrant rights marchers. *Aztlán: A Journal of Chicago Studies*, 35(1), 69-101.

Satheesh, S., et Benford, R. (2020). Framing and social movements. The social movement framing perspective. Dans G. Ritzer et C. Rojek (dir.), *The Blackwell encyclopedia of sociology* (p. 2-5). John Wiley & Sons.

Saurat-Dubois, A., et S.R. (2023, 29 mars). Pour Gérald Darmanin, "il n'y a pas de violences policières" mais des actes "individuels". *BFMTV*. https://www.bfmtv.com/politique/gouvernement/pour-gerald-darmanin-il-n-y-a-pas-de-violences-policieres-mais-des-actes-individuels_AN-202303290448.html

Scheufele, B.T. (2004). Framing-effects approach: a theoretical and methodological critique. *Communications*, 29(4), 401-428. <https://doi.org/10.1515/comm.2004.29.4.401>

Scheufele, D. A. (1999). Framing as a theory of media effects. *Journal of Communication*, 49(1), 103-122. <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.1999.tb02784.x>

Schudson, M. (2001). The objectivity norm in American journalism. *Journalism*, 2(2), 149-170.

<https://doi.org/10.1177/146488490100200201>

Schulenberg, J., et Chénier, A. (2014). International protest events and the hierarchy of credibility: media frames defining the police and protestors as social problems. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 56(3), 261-294. <https://doi.org/doi:10.3138/cjccj.2012.e12>

Sedel, J. (2021). Construire l'indépendance en label de qualité. *Politiques de communication*, 16(1), 13-51. <https://doi.org/10.3917/pdc.016.0013>

Semetko, H.A., et Valkenburg, P.M. (2006). Framing European politics: a content analysis of press and television news. *Journal of Communication*, 50(2), 93-109. <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.2000.tb02843.x>

Shoemaker, P., et Reese, S. (2014). *Mediating the message in the 21st century: a media sociology perspective*. Routledge.

Shoemaker, P., et Reese, S. (2016). A media sociology for the networked public sphere: the hierarchy of influences model. *Mass Communication and Society*, 19(4), 389-410. <https://doi.org/10.1080/15205436.2016.1174268>

Smithey, L., et Kurtz, L. (2018). *The paradox of repression and non-violent movements*. Syracuse University Press.

Smyrnaiois, N., Sebbah, B., et Dilé-Toustou, J. (2023). Débattre coûte que coûte. La réforme des retraites et ses critiques dans la presse et sur les médias sociaux. *Observatoire des Pratiques Socio-numériques*. <https://hal.science/hal-04342004v1>

Snow, D. A., Vliegenthart, R., et Corrigan-Brown, C. (2007). Framing the French riots: a comparative study of frame variation. *Social Forces*, 86(2), 385-415. <http://dx.doi.org/10.1353/sof.2008.0004>

- Snow, D. A., Vliegthart, R., et Ketelaars, P. (2019). The framing perspective on social movements: its conceptual roots and architecture. Dans D. A. Snow, S. A. Soule, H. Kriesi et H. J. McCammon (dir.), *The Wiley Blackwell companion to social movements* (2^e éd., p. 392-410). John Wiley & Sons. <https://doi.org/10.1002/9781119168577.ch22>
- Sommier, I. (2021). Aux antipodes des extrémistes d’hier, les radicaux d’aujourd’hui. *Pouvoirs*, 179(4), 103-113. <https://doi.org/10.3917/pouv.179.0103>
- Sommier, I., et Daunois, T. (2021). « Nuances de bris » : les atteintes aux biens. Dans I. Sommier (dir.), *Violences politiques en France* (p. 199-216). Presses de Science Po.
- Standaert, O., Hanitzsch, T., et Dedonder, J. (2019). In their own words: a normative-empirical approach to journalistic roles around the world. *Journalism*, 22(4), 919-936. <https://doi.org/10.1177/1464884919853183>
- Susánszky, P., Kopper, Á., et Zsigó, F. T. (2022). Media framing of political protests – reporting bias and the discrediting of political activism. *Post-Soviet Affairs*, 38(4), 312–328. <https://doi.org/10.1080/1060586X.2022.2061817>
- Tankard, J. W. (2001). The empirical approach to the study of media framing. Dans S. D. Reese, O. H. Gandy, Jr. et A. E. Grant (dir.), *Framing public life* (2^e éd., p. 95-106). Taylor & Francis e-Library. <https://doi.org/10.4324/9781410605689>
- Tartakowsky, D. (1997). *Les manifestations de rue en France*. Editions de la Sorbonne.
- Tartakowsky, D. (2007). Is the French manif still specific? Changes in French street demonstrations. Dans M. Reiss (dir.), *The street as stage: protest marches and public rallies since the nineteenth century* (p. 311-324). Oxford University Press.
- Tartakowsky, D., et de Saint-Victor, J. (2014). Manifester à droite. *Cités*, 59(3), 181-186.

<http://dx.doi.org/10.3917/cite.059.0181>

Thiong-Kay, L. (2020). L'automédia, objet de luttes symboliques et figure controversée. Le cas de la médiatisation de la lutte contre le barrage de Sivens (2012-2015). *Le Temps des médias*, 35(2), 105-120. <https://doi.org/10.3917/tm.035.0105>.

Tromble, R. et Meffert, M. (2016). The life and death of frames: dynamics of media frame duration. *International Journal of Communication*, 10(1), 5079–5101. <https://ijoc.org/index.php/ijoc/article/download/4681/1814>

Tuchman, G. (1978). *Making news: A study in the construction of reality*. Free Press.

Tucker, L. R. (1998). The framing of Calvin Klein. A frame analysis of media discourse about the August 1995 Calvin Klein Jeans advertising controversy. *Critical Studies in Mass Communication*, 15, 141–157.

Van Gorp, B. (2005). Where is the frame? *European Journal of Communication*, 20(4), 484-507. <https://doi.org/10.1177/0267323105058253>

Van Gorp, B. (2010). Strategies to take subjectivity out of framing analysis. Dans P. D'Angelo et J. Kuypers (dir.), *Doing news framing analysis. Empirical and theoretical perspectives* (p. 84-109). Routledge.

Véchambre, J.-R. (2020). Le maintien de l'ordre en France : sortir du discrédit. *Revue de la Gendarmerie Nationale*, 267(1). <https://doi.org/hal-03170256>

Victor, V. (2020). *Enquête sur les victimes de violences policières en manifestation*. Observatoire des Street-medics et secouristes volontaires. <https://obs-medics.org/wp-content/uploads/2023/04/Enquete-sur-les-Victimes-de-Violences-Policieres-en-Manifestation-Observatoire-des-Street-medics-2019-2020-v1.3-avec-compression.pdf>

Vie Publique. (s. d.). Le recours à l'article 49.3 de la Constitution : Dans quels cas ?

<https://www.vie-publique.fr/fiches/19494-le-recours-larticle-493-de-la-constitution>

Von Sikorski, C. et Matthes, J. (2020). Framing and journalism. *Oxford research encyclopedia of communication*. <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780190228613.013.817>

Weber, M. (1963). *Le Savant et le politique*. Union Générale d'Éditions.

Wichgers, L., Jacobs, L., et van Spanje, J. (2021). The battle of frame building: the reciprocal relationship between journalists and frame sponsors. *The International Journal of Press/Politics*, 26(3), 674-698. <https://doi.org/10.1177/1940161220942760>

Wieviorka, M. (2020). *Pour une démocratie de combat*. Robert Laffont.

Williams, R. J. (1981). Legitimate and illegitimate uses of violence. A review of ideas and evidence. Dans W. Gaylin, R. Macklin, et T. Powledge (dir.), *Violence and the politics of research* (p. 23-45). Springer.

Zaller, J. R. (1992). *The nature and origins of mass opinion*. Cambridge University Press.

Annexes

1. Livre de code utilisé pour l'analyse (catégories opérationnalisées)

🌈 Définition du problème (Auteurs + Quelles "violences"?)

- Auteur - groupe minoritaire radicalisé
 - présenté comme un tout unifié
 - organisé
 - affilié à la gauche/l'ultra-gauche/l'extrême gauche
- Auteur - Minorité Radicalisée/ Individu
 - Individualisation des perpétrateurs
 - Minorité désorganisée, actes commis de manière spontanée, non-préparée
- Def Violences - Vandalisme
 - Dégât matériel envers le mobilier urbain
- Def Violences - Ciblage FDO
 - Dégâts physiques envers les FDO
 - Les FDO sont volontairement ciblées en raison de leur fonction/statut
- Def Violences - Heurts (Provocation)
 - En cas d'affrontement entre les FDO et les manifestants, l'affrontement est déclenché/provoqué par les manifestants
- Def Violence - Heurts (Charge)
 - En cas d'affrontement entre les FDO et les manifestants, l'affrontement est causé par une stratégie/réaction disproportionnée des FDO
- Auteurs - FDO (tous)
 - Les actes décrits sont causés par les FDO (CRS, police, Brav-M), sans distinction particulière
- Auteur - FDO (minorité)
 - Les auteurs sont décrits comme une minorité problématique au sein des forces de l'ordre
- Def Violences - Usage de la force FDO
 - Usage de la force physique par les FDO envers les manifestants ou une personne tierce

- Victimes - FDO
- Victimes - manifestants (tous)
 - les manifestants sont visés sans distinction
- Victime - Minorité
 - Les FDO visent une minorité radicalisée
- Victime - dommage collatéral
 - Des observateurs tiers ou des non-participants
- Auteurs- Jeunes/minorité tentée par la radicalité
 - auteurs individualisés
 - [description de leur situation personnelle/motivations individuelles]
 - immatures/émotionnels
 - [jeunesse/immaturité soulignée]
- Pacifisme

🌈 Jugement moral

- Jugement Violences - Maintien de l'ordre/SD
 - L'usage de la force physique par les FDO est approprié ou justifié
 - L'usage de la force fait partie des stratégies connues et approuvées de maintien de l'ordre
 - Les FDO ont recours à la force pour se défendre
- Def Violences - Minimisation
 - Minimisation des dégâts physiques/matériels causés par les manifestants
 - Description des dégâts à la voix passive, mention de la faible étendue des dégâts
- Def Violence - Pacifisme
 - Les manifestations sont majoritairement pacifiques
- Violences organisées
 - les violences sont programmées et organisées
- Vandalisme gratuit
- Répression/Esclade
 - Vs maintien de l'ordre : la gestion des manifestations est volontairement répressive
 - Escalade de la violence provoquée par les FDO
- Brutalités FDO
 - Usage de la force hors de proportion/injustifié

- Inclut dégradations morales et physiques (insultes, crachats, coups)

[Mention de l'arsenal/moyens hors de proportions (LBD, Robocop...)]

[Mention de la gravité des blessures (mutilations...)]

- Violence réactive
 - usage de la force motivé par des facteurs compréhensibles/justifiés
 - usage de la force démesuré, inadéquat, contre-productif [actes commis de manière émotionnelle/immature]
- Interpellations injustifiées
 - les interpellations sont injustifiées
 - [nombres de GAV/personnes arrêtées vs nombre de personnes condamnées/relâchées]
- Condamnation des violences [officiel]
- Condamnation des violences [tiers]
- Condamnation des violences [manifestants/syndics]
- Approbation/soutien [officielle]
- Approbation/soutien [manifestants/syndics]

🌈 Causes

- Causes structurelles/historiques
- Protection de l'exécutif
 - les forces de l'ordre sont protégées ou encouragées par le gouvernement
- Déresponsabilisation
 - les forces de l'ordre ne sont pas assez forcées à rendre des comptes
- Escalade
 - les forces de l'ordre sont formées à l'escalade de la violence
- Violence pour la violence
 - les casseurs sont motivés par la destruction en elle-même
- Haine du système/autorité
 - Les casseurs sont motivés par leur haine du système et des forces de l'ordre
- Révolte
 - Les violences sont l'expression de la colère des manifestants face au gouvernement/à l'utilisation du 49.3/à la répression policière
- Dernier recours
 - les violences sont un moyen de dernier recours face à un manque de résultats/répression croissante
 - les violences sont inévitables
 - violences comme ultime moyen d'expression face à l'échec des autres

🌈 Risques - Solution

- Risque - Manif incontrôlables
 - Les manifestations risquent de devenir incontrôlables
- Solution - Déploiement FDO
 - Il faut déployer les forces de l'ordre pour contrôler les manifestations/éviter les débordements
- Source radicale - RQ
 - éléments remettant en question ou délégitimant la source [mention de la radicalité/immaturité des sources]
 - [mention de la désapprobation du reste des manifestants]
 - [mention de la désapprobation des syndicats]
- Risque - Escalade de la violence
 - Escalade de la violence liée à la gestion répressive des manifestations
 - Risque de blessures graves/morts
- Solution - responsabilisation
 - Il faut établir des structures de responsabilisation/contrôle des FDO
 - L'exécutif doit forcer les FDO à rendre des comptes
- Risque - Radicalisation
 - De plus en plus de manifestants vont recourir à la violence si rien ne change
- Solution - Apaisement/Compromis
 - le gouvernement doit apaiser la colère par le compromis ou un retour en arrière

🌈 Hiérarchie des influences/Responsabilisation sociale

Source officielle

- Source officielle - remise en question
 - *Elements permettant ou indiquant une remise en question de la source (statistiques allant à l'encontre des dires, citations concurrentes...)*
- Source officielle - soutien
 - *source utilisée pour soutenir/démontrer les arguments de l'article*
 - *pas d'éléments permettant une remise en question de la source*

Source policière

- Source policière - RQ
 - *éléments permettant une remise en question/dé légitimation de la source [mention de la désapprobation, statistiques/citation concurrentes...]*
- Source policière - Soutien

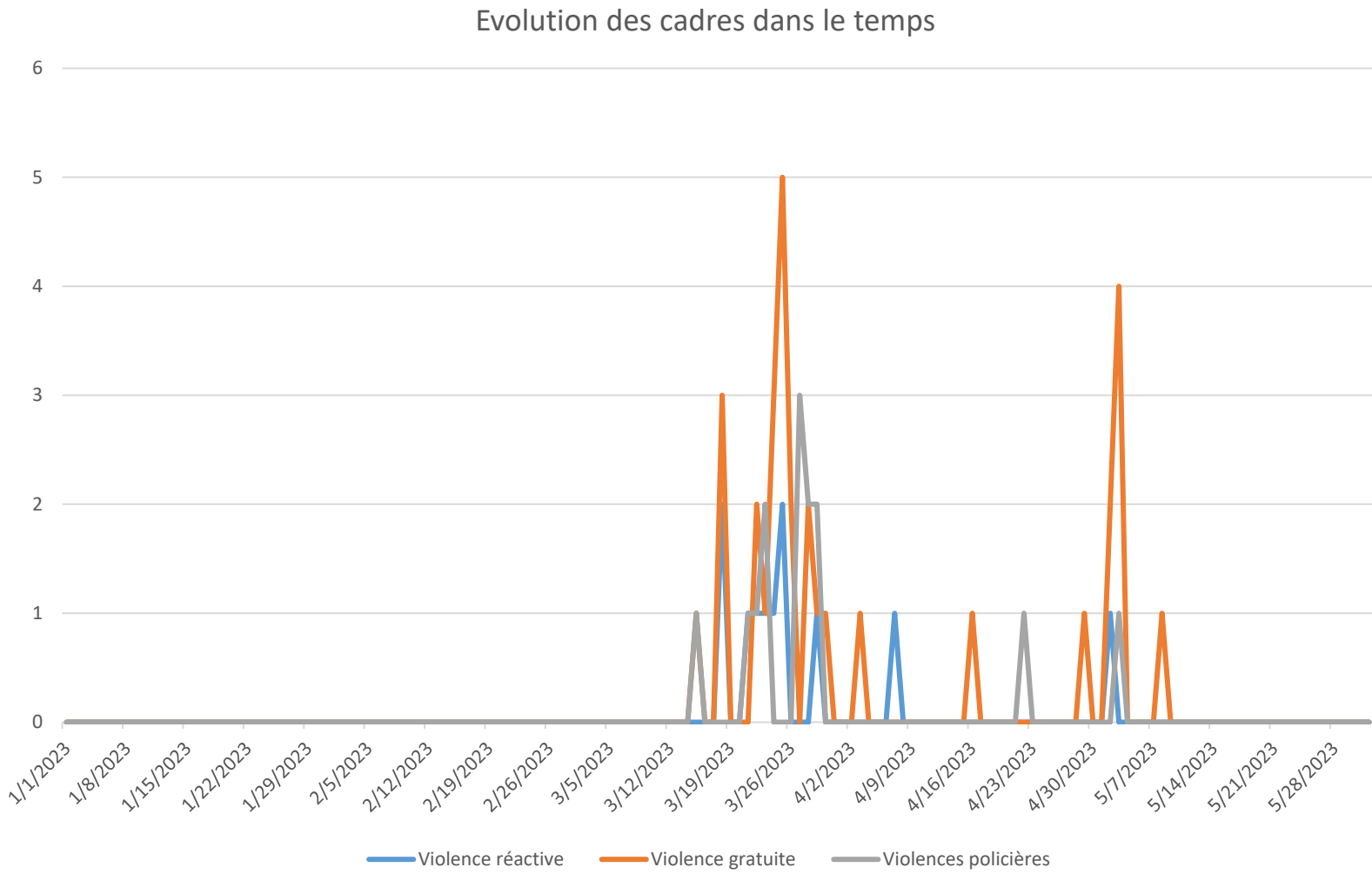
Source manifestante/Syndicale

- Source manif - RQ
- Source manif - soutien
- - Source tierce

Source "radicale"

- Source radicale - soutien/neutre
- Source - Expert
- Source - LDH/Défense DH

2. Evolution des cadres dans le temps (période complète)



3. Liste des articles analysés

Albertini, A. (2023, 20 mars). La gestion du maintien de l'ordre se durcit face à la multiplication des manifestations spontanées. *Le Monde*. A4.

Albertini, A., et Mestre, A. (2023, 22 mars). Après la vague d'interpellations, avocats et associations dénoncent des « violences » et des « détournements de procédure ». *Le Monde*. A4.

Aldebert, M. (2023, 17 mars). « Paris, soulève-toi ! » : comment une manifestation sauvage a viré au chaos. *Le Figaro*. A4.

Auffray, E. (2023, 18 mars). A Rennes, la jeunesse « déter » après la « goutte de trop ». *Libération*. A4.

Bacqué, R. (2023, 24 mars). Une nuit incandescente après une journée de colère. *Le Monde*. A4.

Benotmane, L., Blin, D., Nohra, S. (2023, 15 avril). Une nouvelle journée chaotique dans le centre-ville de Rennes. *Ouest-France*. A4.

Bissuel, B., et Métais, T. (2023, 21 mars). Les syndicats mobilisent, la colère monte. *Le Monde*. A4.

Bissuel, B., et Métais, T. (2023, 28 mars). Les syndicats s'inquiètent des méthodes du maintien de l'ordre. *Le Monde*. A4.

Bossard, C. (2023, 28 mars). Angers : Une dixième journée de grève émaillée de violences. *Ouest-France*. A4.

Bourmaud, F.-X. (2023, 24 mars). Macron au défi d'une crise qui se durcit. *Le Figaro*. A4.

Carriat, J. (2023, 01 mai). Forte mobilisation pour un 1^{er}-Mai unitaire. *Le Monde*. A4.

Chapoutot, J. (2023, 28 mars). Le pouvoir exécutif met le feu à la France. *Libération*. A4.

Chemin, A. (2023, 14 avril). Le maintien de l'ordre « à la française », un recours à la force assumé. *Le Monde*. A4.

Constant, J. (2023, 14 mars). Manifestation du 15 mars : à Paris, 1 400 casseurs radicaux attendus. *Aujourd'hui en France*. A4.

- Cornevin, C. (2023a, 17 mars). Comment l'exécutif tente d'enrayer la mécanique du chaos. *Le Figaro*. A4.
- Cornevin, C. (2023b, 27 mars). Les forces de l'ordre face à la violence de l'ultra-gauche. *Le Figaro*. A4.
- Cornevin, C. (2023c, 01 avril). Le procès en sorcellerie de la Brav-M. *Le Figaro*. A4.
- Darbon, L. (2023, 06 avril). L'exaspération des commerçants face aux manifestations à répétition. *Le Figaro*. A4.
- Décugis, J.-M., et Gautronneau, V. (2023, 24 mars). Retraites : dans les cortèges, le retour du black bloc. *Aujourd'hui en France*. A4.
- Décugis, J.-M., et Jacquard, N. (2023, 07 mai). Violences contre les forces de l'ordre : un 1er Mai qui va laisser des traces. *Aujourd'hui en France*. A4.
- Egré, P., et Tomasovitch, G. (2023, 01 mai). Regain de violences dans les défilés du 1er Mai. *Aujourd'hui en France*. A4.
- Fabre, M., et Pionneau, M. (2023, 22 mars). Assiste-t-on à une radicalisation du mouvement social à Angers ? *Ouest-France*. A4.
- Gambert, P. (2023, 01 mai). A Nantes, la tactique « black bloc » gagne du terrain. *Ouest-France*.
- Gambert, P., Huteau, M., et Caillaud, B. (2023, 24 mars). La violence s'infiltré dans les cortèges de Loire-Atlantique. *Ouest-France*. A4.
- Garcin-Berson, W., et Coutansais-Pervinquière, A. (2023, 24 mars). La marche destructrice des casseurs au cœur de Paris. *Le Figaro*. A4.
- Gautronneau, V., et Folgoas, R. (2023, 29 mars). Retraites : moins de tensions, quelques incidents. *Aujourd'hui en France*. A4.
- Halissat, I. (2023, 26 mars). Les preuves d'un maintien de l'ordre brutal se multiplient. *Libération*. A4.
- Halissat, I. (2023, 27 mars). Répression policière : l'escalade. *Libération*. A4.
- Halissat, I., et Lebouq, F. (2023, 21 mars). Répression policière en manifestations : les affaires

reprennent. *Libération*. A4.

Hamont, N., et Hernot, M. (2023, 07 avril). Retraites : la lutte se joue aussi dans la violence. *Ouest-France*. A4.

Horn, A. (2023, 22 mars). RSF dénonce la multiplication des violences policières contre les journalistes. *Libération*. A4.

Jacquard, N., Delseny, D., et Décugis, J.-M. (2023, 23 mars). Ces manifestations sauvages qui éprouvent le maintien de l'ordre. *Aujourd'hui en France*. A4.

Lebouq, F. (2023, 16 février). A Paris, le maintien de l'ordre évolue, les matraques restent. *Libération*. A4.

Lecot, J. (2023, 24 mars). Virée dans les cortèges de nuit à Paris. *Libération*. A4.

Le Parisien (2023, 19 janvier). Retraites : quelques heurts à Paris et à Lyon. A4.

Mercier, C. (2023, 25 mars). Violences à Angers : des individus « plus aguerris » dans le défilé. *Ouest-France*. A4.

Métais, T. (2023, 23 mars). Réforme des retraites : « Macron n'entend pas. Alors s'il veut que ça pète, ça va péter ». *Le Monde*. A4.

Métais, T. (2023, 28 mars). Une mobilisation en reflux malgré le renfort de la jeunesse. *Le Monde*. A4.

Métais, T., et Carriat, J. (2023, 19 février). A gauche et dans la rue, la tentation de la radicalité. *Le Monde*. A4.

Miquel, J. R. (2023, 6 avril). Réforme des retraite : à Dijon, « les violences apparaissent parce qu'on est face à un mur ». *Libération*. A4.

Moreau, N. (2023a, 21 mars). « Allez, on va chez les bourgeois ! » : scènes de guérilla dans les rues de Brest. *Aujourd'hui en France*. A4.

Moreau, N. (2023b, 23 mars). « On n'a pas peur des manifestants, mais des casseurs ». *Aujourd'hui en France*. A4.

Négroni, A. (2023, 20 mars). Dans la rue, violence et tension ne retombent pas. *Le Figaro*. A4.

Nohra, S. (2023, 27 mars). Des policiers de Rennes témoignent : « On devrait se laisser attaquer sans réagir ? ». *Ouest-France*. A4.

Ouest-France. (2023, 24 mars). Les violences en marge des manifestations se propagent. A4.

Passeron, A. (2023, 21 avril). Une violence d'Etat à 10 milliards d'euros. *Libération*. A4.

Passot, E. (2023, 22 mars). Retraites : dans plusieurs villes, les manifestations dégénèrent. *Le Figaro*. A4.

Pezet, J., et Condomines, A. (2023, 27 mars). Les vidéos et témoignages qui mettent en cause les Brav-M. *Libération*. A4.

Piquet, C. (2023, 2 mai). 406 policiers et gendarmes blessés en France, 540 interpellations. *Aujourd'hui en France*. A4.

Presse Océan. (2023, 28 mars). Des affrontements entre black blocs et forces de l'ordre à Saint-Nazaire. *Ouest-France*. A4.

Schittly, R. (2023, 03 mars). A Lyon, le profil flou des participants aux violences. *Le Monde*. A4.

Schittly, R., et Métais, T. (2023, 17 mars.) Le 49.3 sur la réforme des retraites relance la mobilisation et la crainte d'une explosion sociale. *Le Monde*. A4.

Sillières, A. (2023, 3 mai). À Lyon, la violence des casseurs fait fondre le cortège du 1er mai. *Le Figaro*. A4.

Tassel, V. (2023, 28 mars). Retraites : à Paris, ces manifestants qui n'ont « plus rien à perdre ». *Aujourd'hui en France*. A4.

Théveniaud, P. (2023, 24 mars). Le durcissement. *Aujourd'hui en France*. A4.

Tigoé, Y., Clermont, A., Gambert, P., Moreau, I. (2023, 24 mars). Retraites : la parole présidentielle a attisé le feu. *Ouest-France*. A4.

Timsit, J. (2023, 14 avril). Lors de la 12e journée de contestation, de nouveaux heurts violents entre manifestants et forces de l'ordre. *Le Figaro*. A4.

Tion, G. (2023, 21 mars). A Bastille lundi soir : « Ils nous ont nassés, les salauds ». *Libération*.

A4.

Trippenbach, I. (2023, 02 mai). Contestation sociale : police et préfets en première ligne. *Le Monde*. A4.